

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

**L'écrit protestant en Cévennes et
Languedoc au temps du Désert
(1685-1760) : une religion entre
oralités et lectures illicites**

JASSERAND Mickaël

Sous la direction de Philippe Martin

Professeur d'Histoire Moderne – Université Lyon 2

Remerciements

Je remercie d'abord Monsieur Philippe Martin pour sa disponibilité, son écoute et ses conseils précis et précieux.

Ma gratitude va également à Madame Marianne Carbonnier-Burkard pour les pistes de recherches sur lesquelles elle a su m'orienter.

Un merci tout particulier au personnel du Musée du Désert à Mialet pour toutes les informations qui ont été mise à ma disposition, et notamment à Michel Caby pour ses photos de la collection du musée.

Je remercie aussi les personnels de la Bibliothèque Diderot, de l'École Normale Supérieure de Lyon et celui de la Bibliothèque Municipale de Lyon pour leur patience et leur aide généreuse.

Un remerciement spécial à Boris pour ses relectures attentives et ses conseils stylistiques.

Résumé :

Ce mémoire s'intéresse à la question de l'écrit religieux clandestin dans les Cévennes et le Languedoc de 1685 à 1760 et notamment aux différentes pratiques de lecture dont il est l'objet ainsi qu'à son rôle dans le soulèvement des Camisards et l'instauration d'une nouvelle organisation du protestantisme après 1715.

Descripteurs :

Camisards – Livres interdits – Protestantisme – Cévennes – Languedoc - XVII^e et XVIII^e siècles – Clandestinité

Abstract :

This research paper tackles the issue of the underground religious writing in the Cévennes and the Languedoc between 1685 and 1760 and particularly the various reading practices to which it gave rise was the subject, as well as the role it played in the insurrection of the Camisards and the establishment of a new organization of protestantism after 1715.

Keywords :

Camisards – Forbidden books – Protestantism – Cévennes – Languedoc - XVIIth and XVIIIth centuries – Underground movement

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
PARTIE 1 « 1685-1702 : DE LA RÉVOCATION À LA GUERRE DES CAMISARDS : UNE PRATIQUE DE LA LECTURE CLANDESTINE ENTRE ÉCRIT ET ORALITÉ ».....	14
l'Édit de Fontainebleau et la clandestinité religieuse : le cas cévenol	14
<i>L'édit de Fontainebleau : de la persécution à la révocation.....</i>	<i>14</i>
<i>Les Cévennes, terre de tradition protestante</i>	<i>18</i>
<i>Des persécutions à la naissance d'un réseau clandestin de l'écrit.....</i>	<i>19</i>
Le trafic clandestin de l'écrit religieux : de l'Europe aux Cévennes.....	21
<i>Les villes, le transport et le colportage</i>	<i>21</i>
<i>La foire de Beaucaire.....</i>	<i>22</i>
<i>Les imprimeurs et les livres.....</i>	<i>24</i>
Lectures et paroles clandestines : écrit silencieux et oralité organisée.....	25
<i>La lecture clandestine : survie religieuse et diffusion idéologique.....</i>	<i>25</i>
<i>Religion et parole des prédicants</i>	<i>30</i>
<i>De l'écrit à la lettre religieuse</i>	<i>33</i>
PARTIE 2 : «1702-1704 : L'ÉCRIT DANS LA GUERRE DES CAMISARDS : DU SUPPORT RELIGIEUX AU SUPPORT DE L'HISTOIRE ».....	37
Le prophétisme et les lectures protestantes.....	38
<i>Une phénomène uniquement oral ?</i>	<i>38</i>
<i>Le livre dans le prophétisme : enjeu de mémoire et d'appropriation.....</i>	<i>40</i>
<i>Le prophétisme dans les livres catholiques.....</i>	<i>41</i>
L'écrit en tant qu'objet de guerre.....	43
<i>Le « livre camisard ».....</i>	<i>43</i>
<i>La question de la lecture</i>	<i>45</i>
<i>Les lettres et la circulation de l'écrit.....</i>	<i>47</i>
Écrire la guerre des Camisards.....	51
<i>Les journaux et la guerre</i>	<i>51</i>
<i>Mythes, imaginaires et thèmes littéraires</i>	<i>57</i>
<i>Une histoire des Camisards ?</i>	<i>59</i>
PARTIE 3 : « 1704-1760 :RÉSURGENCE ET APOGÉE DE L'ÉCRIT PROTESTANT ».....	65
Antoine Court : les variations de l'écrit	65
<i>Le ministre protestant et l'écrit religieux</i>	<i>65</i>
<i>L'épistolier et le polémiste</i>	<i>70</i>
<i>Un historien moderne.....</i>	<i>72</i>
Dissimuler l'écrit religieux : Les lectures invisibles.....	75
<i>Transporter le livre religieux : circuits et techniques</i>	<i>75</i>
<i>Du livre dissimulé à l'objet illicite</i>	<i>76</i>
<i>Les techniques de clandestinité des imprimeurs et des lecteurs</i>	<i>79</i>
Le trafic du livre religieux : contrôle, contrebande et lecture.....	82
<i>Le livre interdit et le pouvoir royal.....</i>	<i>82</i>
<i>Apogée de la contrebande du livre et de l'écrit religieux.....</i>	<i>84</i>
<i>Les lectures religieuses illicites au XVIIIe siècle</i>	<i>86</i>
CONCLUSION.....	91

SOURCES.....	93
ARCHIVES NATIONALES.....	93
BIBLIOGRAPHIE.....	95
DICTIONNAIRES :.....	95
TABLE DES ANNEXES.....	101
INDEX.....	111
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	115

Sigles et abréviations

Table des abréviations

- A.N : Archives Nationales
- A.D.G : Archives départementales du Gard
- A.D.H : Archives départementales de l’Hérault
- B.N.F : Bibliothèque nationale de France
- B.B.F : Bulletin des Bibliothèques de France
- S.H.P.F : Société d'Histoire du Protestantisme Français

INTRODUCTION

Les Huguenots, sonnet d'Alain Gurly¹

Pieds nus ou en sabots sur les sentiers des serres
Dans la main une Bible et dans l'autre une épée,
Ils sont sortis des mas au cri de Liberté !
Pour défendre la Foi héritée de leurs pères.

Hâves, déguenillés et la chemise au vent,
Ils couraient au combat en chantant des cantiques,
Récitant des versets, citant le Lévitique,
Et mourraient tous sans peur lorsqu'en venait le temps.

Leurs Chefs avaient pour nom Rolland et Cavalier.
Et devant eux, jamais, ces fiers humiliés
Ne pliaient le genou et n'ôtaient leur chapeau.

Mais tête nue, debout, chantant des Hosannas,
Les Huguenots montaient au Désert le front haut
Pour prier, à genoux, aux yeux de Jéhovah

Ce sonnet du XX^e siècle, fait référence à un événement ayant lieu entre 1702 et 1704 dans les Cévennes, la guerre des camisards. Ce conflit opposant des paysans cévenols face à des troupes royales se déclenche suite à la révocation de l'édit de Nantes (1685), afin de défendre leur droit au culte et plus largement revendiquer la liberté de la religion protestante. Ce poème, bien plus qu'un hommage, est un témoignage de la foi enracinée chez ces protestants cévenols, mais aussi des pratiques de lectures protestantes puisqu'il est fait mention de la Bible, ici mise en parallèle avec un objet de guerre, l'épée. Plus encore, c'est la représentation d'une appropriation de l'écrit religieux, par les prières, les citations et les chants.

Pourtant, selon l'historienne Myriam Yardeni, suite à la révocation de l'édit de Nantes, et la fin officielle de la religion prétendue réformée,

« Les Huguenots de France [entre 1685 et 1715] sont pratiquement dépourvus non seulement de livres mais aussi de pasteurs² ».

De même la grande étude menée par Philippe Joutard sur l'histoire du protestantisme en Cévennes et Languedoc montre que cette histoire est d'abord l'objet d'une culture orale, encore plus lorsque les protestants cévenols s'engage dans la révolte des Camisards à partir de 1702 suite aux phénomènes des prédicants et du prophétisme religieux. Ces protestants cévenols sont majoritairement des paysans et artisans qui maîtrisent assez mal l'écrit et la lecture.

¹ Professeur d'histoire-géographie et documentaliste dans le Gard

²YARDENI, Myriam, « Contrebande et circulation des livres religieux protestants au XVIII^e siècle » dans *Le Refuge Huguenot : « Assimilation et culture »*, Paris, H.Champion, Paris, 2002, p177

De ce constat, il semble alors difficile de retrouver la présence de l'écrit et du livre religieux dans cette tradition historique, d'autant plus qu'entre 1685 et 1760 les terribles dragonnades ont confisqué et détruit les livres, et que le siècle des Lumières et parsemé d'autodafés dans le royaume de France.

Pour autant, dès 1686 des procès verbaux font état de la présence d'ouvrages religieux dans les Cévennes, et plus encore d'une culture de l'écrit clandestin dans le domaine de la religion. Avec la guerre des camisards (1702-1704), et pendant l'ensemble de la restructuration du protestantisme entre 1715 et 1760, les phénomènes oraux sont nombreux vis à vis de la religion prédicants (1685-1698), prophètes (1702-1704) et pasteurs (1715-1760). Cependant ces derniers sont les fruits d'une lecture religieuse assidue, Bible, sermon, prière ou catéchisme, en atteste les prophètes cévenols qui connaissent et récitent par cœur des passages de la Bible, preuve d'une présence et d'une appropriation de l'écrit et du livre religieux après 1685.

C'est sur cette ambivalence entre tradition orale et culture de l'écrit clandestin et religieux que notre étude se propose de revenir. La question de ces rapports se trouve au centre du protestantisme cévenol et languedocien de la révocation de l'édit de Nantes à l'édit de tolérance de 1787. Quels sont leurs liens ? L'écrit religieux est-il seulement le support de l'oralité ? Quelles sont ces lectures paysannes et les pratiques des protestants cévenols durant la période du Désert ? Ces questions soulèvent d'autres thèmes connexes à une culture de l'écrit clandestin, à savoir le trafic du livre prohibés et ses réseaux jusqu'aux Cévennes, les méthodes utilisées pour dissimuler le livre, la politique du pouvoir royal face à ce dernier, la vision catholique face à ces lectures protestantes et camisardes, mais aussi face aux phénomènes oraux comme le prophétisme qui est l'objet de nombreuses réflexions catholiques au début du XVIII^e siècle, ou encore l'écriture de l'histoire protestante, de l'événement camisard, des lectures religieuses.

La place de l'écrit est affirmée dès la révocation de l'édit de Nantes en 1685 dans ces deux régions que sont les Cévennes et le Languedoc, dont le rapport à l'édit de Fontainebleau est particulier, car se sont des terres ayant une forte tradition protestante, mais qui survit grâce à un trafic du livre prohibé qui se met en place très rapidement. L'écrit clandestin et religieux pénètre ces terres et le livre circulent clandestine. Cependant ce dernier n'est pas répandu de partout de la même manière, et il est surtout l'apanage des prédicants qui l'utilisent pour leur discours, si bien que c'est l'oralité domine les premières années du Désert, bien que le livre et l'écrit s'affirment peu à peu jusqu'aux années 1700. Avec l'éclatement de la guerre des camisards en 1702, et l'émergence des prophètes, l'oralité connaît un nouveau souffle, mais pour autant l'écrit et le livre s'insèrent dans la guerre, jusqu'à devenir des objets de guerre, par l'envoi de lettre, par la dissimulation du livre, ou par le traitement de l'information sur la guerre, « le livre camisard » joue un rôle clé parallèlement aux assemblées clandestines. Cependant, après leur défaite en 1704, les protestants sont l'objet d'une surveillance accrue, et l'écrit clandestin est le foyer vers lequel convergent toutes ces attentions. Pour autant, par l'impulsion donnée par les pasteurs comme Antoine Court, Pierre Corteiz et Jacques Roger dans ces régions, le trafic du livre prohibé connaît une résurgence sans précédent, et c'est le temps de son apogée (1715-1760). Les méthodes pour le dissimuler se multiplient, le trafic s'amplifie et l'écrit protestant connaît une résurgence sans précédent, si bien que le mouvement s'inverse et l'écrit prend le pas sur l'oralité des pasteurs.

PARTIE 1 « 1685-1702 : DE LA RÉVOCATION À LA GUERRE DES CAMISARDS : UNE PRATIQUE DE LA LECTURE CLANDESTINE ENTRE ÉCRIT ET ORALITÉ »

Le Période du Désert protestant (en référence au désert biblique de Moïse) débute avec la Révocation de l'édit de Nantes en 1685. Ses conséquences sont nombreuses sur le protestantisme dans l'ensemble du Royaume de France. Elles le sont encore plus sur les population habitantes dans les régions à fort ancrage protestant comme les Cévennes et Languedoc. Pour autant, l'édit de Fontainebleau entraîne rapidement un mouvement de résistance de la part des protestants, résistance qui passe notamment par le trafic clandestin du livre prohibé venu de l'étranger. Peu à peu, la disparation des pasteurs dans le royaume de France amène les protestants à trouver un moyen de combler ce manque, c'est le phénomène des prédicants. Cette oralité retrouvée s'accompagne et s'appuie sur l'écrit religieux d'une manière originale et subtile qui exprime une véritable culture de l'écrit protestant dans les Cévennes et le Languedoc.

L'ÉDIT DE FONTAINEBLEAU ET LA CLANDESTINITÉ RELIGIEUSE : LE CAS CÉVENOL

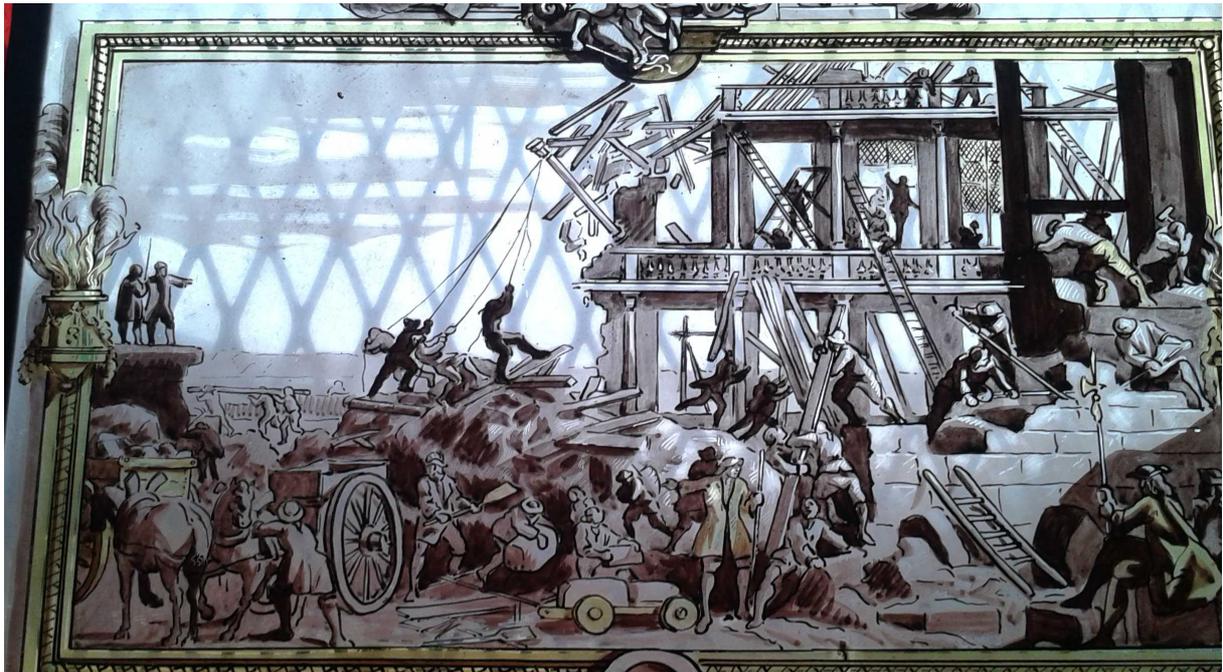
L'édit de Fontainebleau : de la persécution à la révocation

La politique de répression entamée par Louis XIV à l'encontre des réformés de France débute longtemps avant la mise en place de l'Édit de Fontainebleau qui finit par interdire le culte de la religion prétendue réformée dans le royaume de France en 1685.

Suite à la disparition de l'Union protestante le 24 mai 1621, coalition des États allemands protestants dirigée par Frédéric V du Palatinat, et la paix d'Alès en juin 1629, qui survient après la reddition des places fortes protestantes de la Rochelle et d'Alès, les protestants qui ne représentent que 10% de la population du royaume à cette époque, perdent alors leur pouvoir militaire et politique. L'édit de la Paix d'Alès prévoit en effet le démantèlement de 38 places de sûretés protestantes, la minorité des huguenots français ne représente plus alors un réel danger politique pour la Cour. Avec l'arrivée de Louis XIV sur le trône en 1643 et la montée de l'absolutisme qui se faisait de plus en plus forte, l'idée que le royaume devait avoir « un roi, une foi, une loi » devenait nécessaire. Qui plus est, la Cour du roi est imprégnée par les idées de la Ligue qui devient d'ailleurs un parti de plus en plus dévot. Une politique de conversion à l'échelle nationale est alors lancée notamment avec la caisse de conversion de Paul Pellisson qui pousse les notables ou les marchands désireux de s'attirer les faveurs du roi à rejoindre la foi catholique. Face à cette politique de conversion, les protestants français ne se révoltent guère, ils manifestent et écrivent au roi certes, mais cela ne va pas au delà, car chez eux, malgré les divergences religieuses, l'unité politique derrière le roi est essentielle.

L'idée que le retour à la foi unique est alors possible se propage chez les catholiques et encourage le roi à durcir sa politique. C'est pourquoi dès lors des vagues de persécutions envers les protestants ont lieu. De 1660 à 1680 on compte douze édits restrictifs à leur encontre, certains temples sont détruits du fait de leur

emplacement trop stratégique comme celui de La Mothe-Saint-Héray en 1682, ou le temple de Charenton en novembre 1685.



1.

Démolition du temple de Charenton en novembre 1685, Vitrail présent au Musée du Désert

Les pasteurs n'ont plus le droit de prêcher en dehors des temples, les funérailles protestantes ne sont autorisées que tôt le matin ou tard le soir et ce avec un nombre de personnes bien limité. En 1663, les Églises provinciales n'ont plus l'autorisation d'entretenir un contact épistolaire entre elles. Entre 1680 et 1685, ce n'est pas moins de 80 arrêts envers les protestants qui sont décrétés. A partir de 1680, Louvois, secrétaire d'État de la Guerre, ordonne les dragonnades contre les protestants, c'est-à-dire l'envoi de militaire dans les villages protestants qui saccagent les biens des personnes à convertir en venant vivre chez elles jusqu'à ce qu'elles se convertissent et deviennent alors des Nouveaux Convertis (N.C). Quelques fois ces dragonnades vont plus loin, les dragons faisant preuve de violence physique et verbale. Ce sera le moyen de conversion le plus efficace utilisé pendant un siècle environ.

Dans les Cévennes et les régions avoisinantes celles-ci sont très présentes et efficaces. Citons l'exemple de Jean R. du village de Crest en 1683 qui reçoit la visite des Dragons qui obligent sa femme et ses enfants à se convertir en usant de la force et de leur « poignard de convertisseur », tout en évoquant aussi les nombreuses pendaisons ayant lieu dans le village ainsi que les envois aux galères³

³ FOURNIER, E, « Sur les dragonnades en Dauphiné » dans *Variété historiques et littéraires, tome VIII*, Chez P. Janet, Paris, 1857, p217-222



2.

"Nouveaux missionnaires envoyés par ordre de Louis le Grand par tout le royaume.." Lithographie en couleurs de G. Engelmann d'après un dessin fait en 1686, SHPF, Paris

La déclaration royale du 30 août 1682⁴ prohibe quant à elle la lecture des livres protestants dans les assemblées ainsi que la plupart des autres actes de l'exercice de la religion, sous peine de confiscation et de bannissement ; les libraires les vendant seraient déchus de la profession avec une amende de 1500 livres. Le texte signé par Colbert disant

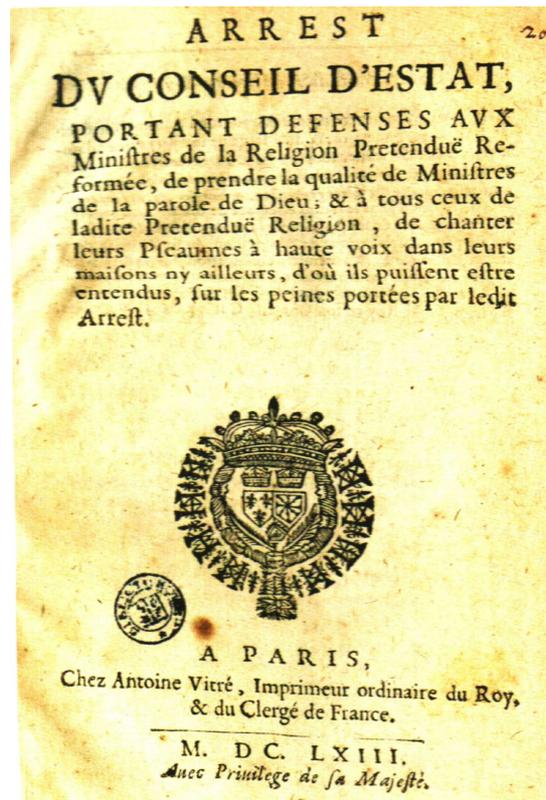
« Voulons que tous les livres qui ont été faits jusqu'à cette heure contre la religion catholique par ceux de la religion prétendue réformée soient supprimés⁵. »

L'arrêt du Conseil de 1663, défend aux réformés de chanter les psaumes. En août 1685, la publication de livres protestants est interdite. Le 18 octobre 1685, l'Édit de Fontainebleau est signé, révoquant l'édit de Nantes, ordonnant la destruction de tous les temples, interdisant aux protestants l'exercice du culte, les écoles réformées, les assemblées, l'émigration tout en obligeant le baptême et l'instruction catholique, et l'exil pour tous les pasteurs sous 15 jours et punissant les relaps, c'est à dire les Nouveaux-Convertis retombés dans l'hérésie⁶.

⁴BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- Languedoc (1684-1700)*, tome 1 : 1684-fev 1692, Paris, honoré champion, 1912, p78-79

⁵COQUEREL, Charles Augustin, *Histoire des Eglises du Désert chez les protestants de France depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la Révolution*, Tome 1, Paris, 1841, p59

⁶CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, page 12



3.

Arrêt du conseil d'état du 26 février 1663 défendant le chant des psaumes aux réformés. Ouvrage de Jean Bruguier, pasteur à Nîmes, SHPF, Paris

Toutefois, l'Édit n'interdit pas le protestantisme mais seulement son culte, peut-être, selon Bernard Hours, pour séparer ce qui dépend du pouvoir temporel (le culte) et du pouvoir spirituel (la foi), ou alors pour modérer les réactions des protestants, comme le suppose Ernest Labrousse. Cet Édit, et tous les édits qui le précèdent entre 1660 et 1685 à propos de la religion protestante, contraignent ces derniers à trouver des moyens illicites pour faire perdurer le culte. Cela passe notamment par l'approvisionnement en écrits et livres nécessaires à ce dernier. Ainsi, dès les années 1680 un réseau clandestin du livre religieux se crée.

Les Cévennes, terre de tradition protestante

Pourquoi après l'Édit de Fontainebleau, la rébellion des protestants français se concentre dans le Sud de la France et particulièrement dans les Cévennes, Le Vivarais, et le Dauphiné ?

Pour des questions spatiales d'abord, par l'éloignement avec la capitale qui permet une certaine liberté de mouvement du fait du temps de réaction des autorités religieuses. Par la proximité avec les frontières, notamment entre la Suisse et Avignon, qui permet l'échange de livres et d'idées notamment par le biais des colporteurs et des artisans mais aussi la fuite en cas de problème, comme par exemple l'arrivée des dragons. Qui plus est, c'est une région éminemment boisée qui permet de fait la dissimulation de personnes et un difficile contrôle des mouvements. Les Cévennes, en tant que terre protestante, s'inscrivent dans un espace plus large, allant jusqu'à Toulouse et aux environs de Bordeaux, on parle d'ailleurs des « provinces unies du midi » pour qualifier cet arc protestant.

Pour des raisons historiques aussi, de l'hérésie cathare au XII^e et XIII^e siècles au Vaudois du Lubéron entre 1540-1560 et à la dernière grande révolte protestante de 1627-1629 durant laquelle le roi lui même descend dans le Languedoc pour prendre la ville de Privas en mai 1629. Les Cévennes ont donc toujours été un territoire appartenant aux réformés et il concentre encore plus cette population depuis les années 1630. Une étude de l'historien médiéviste Philippe Maurice en 1998⁷ sur les testaments des cévenols fin XV^e siècle et début XVI^e siècle tend à montrer une certaine prédisposition des Cévennes vis à vis de la Réforme, il observe en effet une certaine préférence pour les actes laïcs comme les legs aux pauvres plutôt que des legs pour le diocèse ainsi qu'une certaine distance vis à vis des démonstrations religieuses, 10% des testaments seulement demandent une messe alors que la moyenne du royaume pour la même époque est de 41%. On peut aussi invoquer les ancrages protestants dans ces terres du sud de la France depuis la Réforme, Philippe Maurice a observé que les dons aux pauvres augmentent, et que les appels à la Vierge Marie disparaissent. Les caractéristiques principales des communautés protestantes du midi français sont son ancrage dans le milieu agricole et dans l'artisanat, sa dispersion géographique et surtout son intégration progressive dans les sociétés françaises, si bien que la séparation entre la confession catholique et protestante n'est plus aussi nette, et qu'elle tend même à disparaître après 1660.

Enfin, ce sont aussi les questions démographiques et économiques qui expliquent que les Cévennes, le Dauphiné et le Languedoc sont un terreau fertile à la rébellion protestante. En effet, ces terres concentrent une grande majorité de ces protestants, pour la plupart artisans, cardeurs ou tisserands dont un grand nombre est illettré. Ils n'ont pas les moyens financiers et humains de fuir le royaume à l'est, ni de contester par l'écrit les ordres royaux, et sont donc obligés de se soumettre au roi ou de résister.

Tout ceci a pour conséquence d'instaurer un vrai espace protestant de contestation face au pouvoir royal et de permettre après l'édit de 1685 le « *réveil religieux* » qui conduisit jusqu'à la guerre des Camisards en 1702. Ce réveil est, à partir de 1685, le fait des prédicants qui s'appuient sur les écrits religieux et implantent les premières idées de résistance d'abord passive face à l'oppression royale. Toutefois, ces derniers ont besoin de connaissances et donc de livres pour diffuser leurs idées et en développer de nouvelles, et par conséquent il existe bien un réseau clandestin du livre.

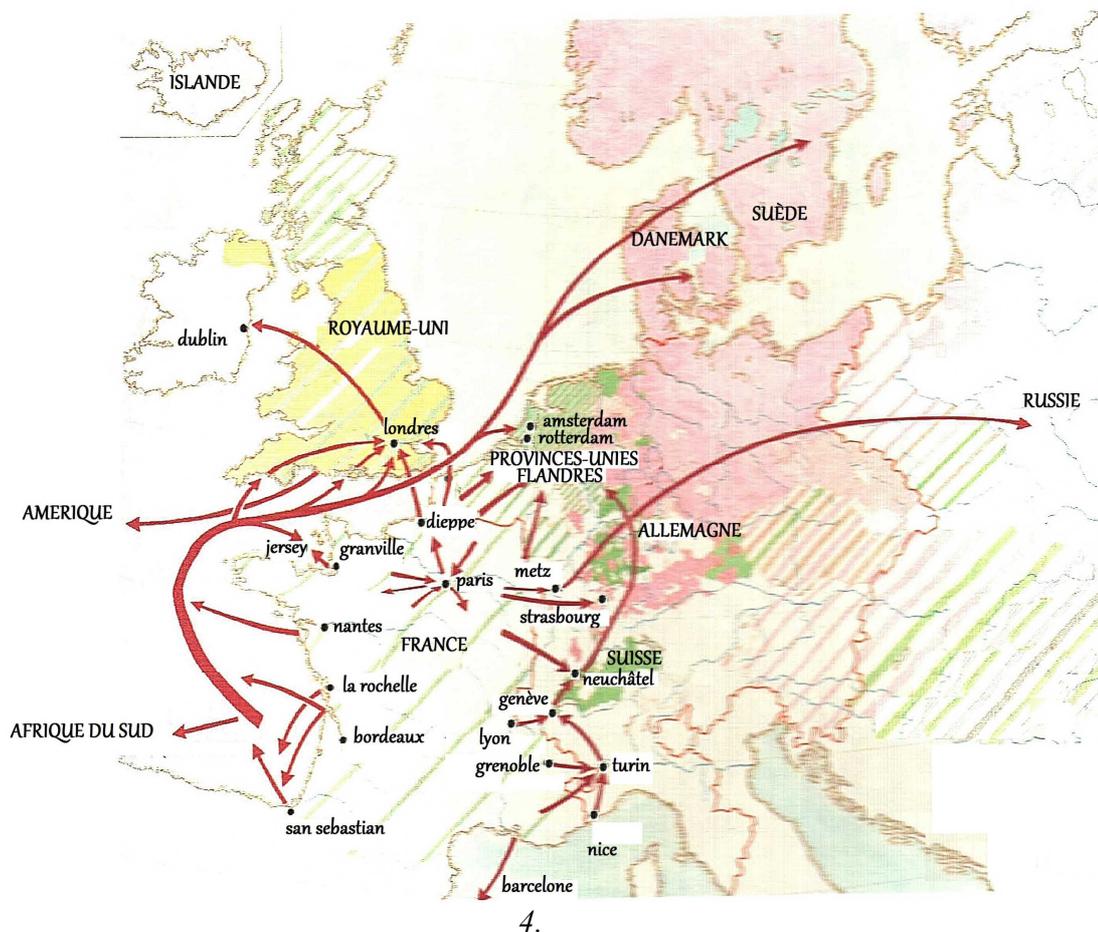
⁷CABANEL, Patrick, *Histoire des Cévennes*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 6e éd. 2013 [1997] p40-60

Des persécutions à la naissance d'un réseau clandestin de l'écrit

Tout d'abord, l'Édit de Fontainebleau oblige les pasteurs français à fuir le pays tout en laissant leurs parents et leurs enfants de plus de sept ans ainsi que tous leurs biens en France. Sur les 870 pasteurs que comptait le pays en 1685, 405 s'exilent dans les Provinces-Unies. De plus, les pasteurs ne sont pas les seuls à partir, les réfugiés huguenots sont majoritairement des hommes venus des régions frontalières comme le Dauphiné ou le Jura, des provinces du nord telles que la Normandie ou la Champagne ou encore des villes côtières comme Bordeaux, Dieppe ou Nantes. Par conséquent, les villes huguenotes frontalières comme Zurich ou Schaffhouse ont joué le rôle de refuge de secours et de centre d'aiguillage vers d'autres villes plus aptes à accueillir les réfugiés comme Bâle ou Francfort-sur-le-Main qui possède une église française et qui est devenue une vraie plaque tournante du Refuge. Les exilés sont aussi allés vers les pays avec des populations francophones (canton de suisse romande, population wallonne des Provinces unies) mais aussi à la Hesse-Kassel et vers la Prusse qui, à peine sortie de la Guerre de Trente ans, appellent les huguenots à venir coloniser ses terres (à travers l'édit de Potsdam).

Ce phénomène entraîne avec le temps l'acculturation de ses réfugiés à leurs nouvelles terres. Qui plus est, ces lieux d'accueil, notamment la Suisse ou les villes allemandes sont des lieux importants de production et de diffusion de l'imprimé, et de cette manière, ce dernier devient un support privilégié de la contestation. Toutefois, bien que ce modèle d'exil est applicable pour la majorité des huguenots, le cas qui est le nôtre, celui des huguenots cévenols, est quelque peu différent car ce sont majoritairement des paysans ou des cardes de laine qui n'ont pas les moyens financiers de s'exiler pour préserver leur foi et qui, par conséquent, décident alors de se retirer dans les montagnes et les forêts des Cévennes. Qui plus est, ce sont souvent des personnes peu lettrées ou mal lettrées qui au premier abord ne sont que peu réceptives à l'imprimé, d'autant plus que leur lieu de refuge est difficile d'accès, ce qui ne facilite pas la diffusion de l'écrit et des idées neuves.

L'édit de Fontainebleau entraîne donc un exode massif des protestants qui refusent la conversion au catholicisme et qui ont la capacité de pouvoir fuir, ce qui n'est pas le cas des plus pauvres. Ces départs pour des pays étrangers constituent peu à peu une diaspora des huguenots français qui se situe au point stratégique de diffusion et de production de l'imprimé et qui par là permet la naissance d'un réseau européen du livre religieux et clandestin, réseau qui se veut européen mais avant tout diffusé en France pour ceux rester dans le royaume et qu'il faut aider à faire perdurer le culte et la foi.



4.
Carte des migrations des huguenots, Musée international de la Réforme, Genève

Provinces-Unies : 70 000 réfugiés (Amsterdam, La Haye, Rotterdam)

Îles Britanniques : 50 000 réfugiés (Londres, Canterbury, Southampton, Douvres, Bristol, Plymouth, Édimbourg, Dublin, Cork)

Allemagne : 45 000 réfugiés (Brandebourg : 48 « colonies » françaises, la Hesse-Kassel)

Suisse : 30 000 réfugiés (canton de Vaud)

Divers : quelques milliers de réfugiés dans les colonies d'Amérique (New-York, Boston, New Rochelle, New Jersey, Caroline du Sud) ; en Russie ; en Afrique australe (Le Cap)

Total : 200 000 réfugiés entre 1685 et 1715⁸

Par ailleurs ce réseau clandestin de circulation des livres est aussi motivé par des enjeux politiques. En cette fin de XVII^{ème} siècle, la politique religieuse de Louis XIV, bien que permettant un rapprochement avec le Pape Innocent XI de plus en plus mécontent par la montée du gallicanisme français, est largement critiquée par le reste de l'Europe en grande partie protestante. L'Angleterre d'abord qui après 1685 devient un ennemi acharné du roi de France à travers ce que les historiens nomment « la seconde guerre de cent ans » qui recourent une multitude de conflits entre les deux pays entre 1688 et 1815. Plus encore, la révocation de l'Édit de Nantes participe à la consolidation de la Ligue d'Augsbourg menée par Guillaume III d'Orange et Jacques II d'Angleterre qui compte dans ses rangs la Suède, la Bavière et les ducs de Saxe, tous alliés contre le roi de France.

⁸ CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, page 20

Certes, cette révocation n'est pas la seule cause à cette alliance puisque l'Espagne, terre catholique par excellence y adhère aussi, mais elle apparaît comme le point de non retour dans le long conflit politique entre le roi de France et le reste des dirigeants européens. Ce réseau clandestin s'appuie donc aussi sur des oppositions politiques qui permettent aux protestants français exilés de survivre hors du royaume, d'instaurer et d'exprimer leur mécontentement, leurs idées étant soutenues par les dirigeants du pays d'accueil ce qui dans le conflit religieux cévenol a eu son importance quand on sait le nombre d'articles publiés dans les journaux étrangers à propos des révoltes cévenoles.

Ce réseau clandestin du livre religieux est aussi une nécessité du point de vue religieux car la religion protestante s'appuie sur la *Sola fide* (« la foi seule »), le Sacerdoce universel, et surtout la *Sola scriptura* (« l'Écriture seule »), ou chaque croyant doit suivre la Bible, le seul guide véritable de la foi, et pour cela, il est comme l'écrivait Luther, son « prophète, prêtre et roi ». C'est dire si le commerce du livre religieux, bien qu'interdit, est florissant dans les Cévennes. Ainsi, le livre a une place privilégiée et essentielle dans la religion protestante.

LE TRAFIC CLANDESTIN DE L'ÉCRIT RELIGIEUX : DE L'EUROPE AUX CÉVENNES

Ce réseau européen qui pour notre propos se concentre sur les échanges avec le sud de la France et plutôt particulièrement les Cévennes, le Languedoc et dans une moindre mesure le Dauphiné, se constitue dès les années 1670, dès les premières mesures envers les protestants prises par le pouvoir royal, l'écrit étant un média de diffusion dangereux pour le pouvoir royal.

Les villes, le transport et le colportage

Les principales villes à l'origine de ce réseau de l'écrit sont les villes d'accueil du Refuge, et plus particulièrement celles ayant une grande tradition d'imprimerie telles que Genève, Amsterdam, Londres, Rotterdam ou Neuchâtel. Ce sont là les grandes adresses que l'on retrouve sur les livres clandestins. Concernant les fausses adresses, on observe des références au protestantisme ou simplement « *au Désert* » ainsi qu'à la ville de Paris. Pour le transport, une grande majorité se fait par le commerce fluvial, par les bateaux hollandais, même si de nombreux ballots contenant des livres sont interceptés. Les Cévennes sont idéalement placés le long du Rhône, ce qui permet un arrivage de l'écrit via le Rhône. Pour le transport terrestre, des villes relais sont utilisées, la destination étant les Cévennes et le Languedoc, Lyon joue donc un véritable rôle de plaque tournante dans ce commerce, notamment le quartier de la Guillotière⁹, ainsi qu'Avignon dans une moindre mesure. La ville de Romans aussi est un lieu clé dans ce réseau comme en atteste une lettre écrite en 1696 par l'intendant du lyonnais Herbigny, suite à la découverte d'un ballot de livre protestants à Marseille dont il nie le passage par Lyon, il écrit :

«Je dois avoir l'honneur de vous faire observer que Lyon n'a point eu de part à l'abus des livres découverts à Marseille. Ils n'y ont point passé et, tant qu'on veut, on en fait aller en droiture de Genève à Romans, d'où ils se répandent sans difficulté en Provence, Dauphiné et Languedoc¹⁰ ».

⁹VARRY, Dominique, « Une géographie de l'illicite : les espaces du livre à Lyon au temps des Lumières », dans *La Lettre clandestine* n°8, (1999), p 113-133

¹⁰Lettre du 23 août 1696 dans la *Correspondance des contrôleurs généraux* tome I, Paris, 1874, p. 431.

Le circuit se terminant ensuite à Montpellier ou à Toulouse qui à leur tour redistribuent les écrits et permettent l'approvisionnement en livre des cévenols et languedociens.

Le rôle des colporteurs dans le commerce du livre cévenol est essentiel lui aussi dans la mesure où il permet l'arrivée des écrits religieux directement dans les villages protestants. Rappelons qu'une loi de 1628 limite le colportage de livres aux libraires, relieurs et imprimeurs dans l'incapacité d'exercer leur métier. Pour autant ces derniers ne le sont sans doute pas tous. Ils ont une vie itinérante et sont souvent lié au marchand de livres de leur village qui à travers eux écoule mieux son stock et peut mettre en vente des livres illicites sous le manteau du colporteur. C'est le cas du colporteur dauphinois Pierre Gourand qui l'hiver va en Bourgogne et distribue les livres appartenant aux marchands Horard implanté à Mizoën, près de Grenoble¹¹. Le colporteur bien qu'itinérant est fidèle à certaines zones géographiques dans lesquelles il revient régulièrement, c'est pourquoi il est souvent reconnu à son arrivée dans le village. Ainsi le colportage fonctionne avant tout sur des liens sociaux. D'ailleurs, les livres ne sont pas toujours déposés chez les particuliers, mais aussi dans des lieux publics comme les auberges, ce qui nécessite un vrai réseau de relations et de confiance¹². Quelques uns d'entre eux sont connus comme Jean et Matthieu Villose et Pierre Romain, de Charroux en Bourbonnais, qui ont été arrêté en Dauphiné en 1686 et 1687 pour colportage et condamné aux galères à perpétuité¹³.

La foire de Beaucaire

Le principal lieu de commerce du livre dans les Cévennes est Beaucaire, village dans lequel se déroule pendant quinze jours, chaque année à la fin du mois de juillet, une immense foire durant laquelle le commerce du livre est florissant. Beaucaire étant idéalement situé sur le Rhône, entre Avignon et Nîmes, cela permet le transport maritime à partir de Lyon. Cette foire attirait de très nombreuses personnes, gens du royaume, mais aussi des commerçants et acheteurs étrangers, suisses ou italiens, et la ville était si pleine de gens que le contrôle par les autorités était quasiment impossible. Alphonse Daudet décrit cette ambiance toujours présente deux siècles plus tard en 1881 dans son œuvre *Numa Roumesfan* :

« La foire de Beaucaire, était, sous prétexte de commerce, quinze jours à un mois de la vie libre, exubérante, imprévue d'un campement bohémien. On couchait çà et là chez l'habitant, dans les magasins, sur les comptoirs, en pleine rue, sous la toile des charrettes à la chaude lumière de juillet ».

¹¹FONTAINE, Laurence, « Migrations : espace et identité », dans le *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1992, p 5-6

¹²KRUMENACKER, Yves, « La circulation clandestine des livres protestants au XVIII^e siècle », dans *La Lettre clandestine*, n°13, 2004, p 94

¹³ARNAUD, E., *Histoire des Protestants du Dauphiné aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, volume III, Paris, 1876, p387 et p392



5.

La foire de Beaucaire, XVIIIème siècle, André Basset, Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Paris

Les témoignages de ce commerce clandestin du livre durant la foire de Beaucaire sont nombreux comme en atteste l'exemple le plus célèbre, celui de l'imprimeur-libraire André Degoin qui en 1729 et 1734 fait l'objet de plaintes pour avoir envoyé des livres religieux prohibés à la foire afin qu'ils soient

« répandus dans toutes les Cévennes et la province où le nombre des nouveaux convertis...est bien plus dangereux que dans toute autre province ¹⁴ ».

Le 3 juillet 1734 ont été saisies des caisses transportées par un messager nommé Dumas mais qui se faisait appelé André Degoin. six jours plus tard, trois autres caisses sont trouvées à Villeuneuve-les-Avignon, puis douze caisses le 13 juillet dans le magasin de Degoin à Beaucaire¹⁵. Cet imprimeur lyonnais était déjà connu pour des affaires de livres prohibés comme le signale le procès-verbal de visite du 26 juillet 1734 :

« chez Degoin libraire à Lyon qui loge chez un menuisier de Beaucaire, on n'a rien trouvé. Mais dans une autre pièce on a trouvé 54 livres dont Confrontation de l'âme fidèle contre les frayeurs de la mort et autres ouvrages prohibés¹⁶ ».

Un autre témoignage fait état de la place centrale la foire de Beaucaire dans ce trafic. C'est une lettre sur le trafic écrite par le sieur Veillame de Vevey qui est à l'origine de ce dernier dans les années 1743-1745 dans laquelle il écrit :

¹⁴A.D.H : série C 2811 Mémoire de Bernage à l'intendant de Lyon 26/07/1734

¹⁵A.D.H : série C 2811, 13/07/1734

¹⁶A.D.H : série C 2811 : procès-verbal de visite 26/07/1734

« Le ministre Maroger et le nommé Pierre Prunès sont les auteurs de la manœuvre qui a été pratiquée pour l'introduction des livres en question, ce que Prunès a fait un voyage en France dans le temps de la dernière foire de Beaucaire, qui a eu sans doute pour but d'établir une correspondance fixe pour faire passer ces livres plus sûrement ¹⁷»

Quelques années plus tard en 1766, on enregistre à la foire de Beaucaire pas moins de 203 ouvrages prohibés en une seule saisie, retrouvés et mis au pilon¹⁸.

Les imprimeurs et les livres

Les imprimeurs lyonnais, ceux d'Avignon mais aussi les imprimeurs étrangers ont un rôle clé dans ce trafic clandestin du livre dans les Cévennes, ils ont en effet très vite compris l'intérêt financier d'un tel espace pour le livre religieux et ont continué à imprimer des livres prohibés malgré les risques encourus. Dès 1699, les frères Huguetan, des libraires d'origine lyonnaise installés à Amsterdam font passer des livres prohibés en France via le Luxembourg et la Champagne pour le sud du pays¹⁹. Cet exemple est révélateur de l'enjeu économique du livre prohibé entre 1685 et 1760 mais aussi de la demande. Toutefois, ces imprimeurs ne sont pas toujours réfugiés à l'étranger et peuvent produire des livres clandestins dans leur propre atelier. Cela permet notamment d'éviter les risques d'un transport trop long, et une clandestinité à une échelle régionale est plus difficile à découvrir et à briser. Le cas de l'imprimeur toulousain Delrieu en 1744 en est symptomatique, il a été accusé d'imprimer le *Catéchisme* d'Ostervald, et la découverte chez lui de nombreuses caches contenant des livres le condamne aux galères²⁰.

Quels sont donc ces livres ? Principalement des *Nouveaux Testaments*, des versions anciennes comme celle d'Olivétan et de Calvin qui auprès des protestants ont un grand succès, mais aussi des plus récentes comme celle d'Ostervald, de Castalion, et celle de Leclerc qui paraît en 1703. Avec la Bible, les *Psautiers* sont les livres les plus répandus. Les psaumes étant les écrits qui participent le plus au culte protestant, les livres de piété, les recueils de prières et de sermons sont aussi très demandés. Certains ouvrages connaissent une vraie célébrité comme *Le Catéchisme et les Consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs de la mort* de Drelincourt (1660), *La Nourriture de l'âme* d'Ostervald (un recueil de prières). On note aussi de nombreux ouvrages polémiques et de réflexion sur la résistance passive contre le pouvoir royal tel ceux de Pierre Dumoulin, pasteur et professeur de philosophie à Sedan, notamment sa *Nouveauté au Papisme* (1627) et *le Traité de la paix de l'âme et du contentement de l'esprit* et les écrits prophétiques de son petit fils Pierre Jurieu comme *l'Accomplissement des prophéties* (1686).

Ces ouvrages ont des lecteurs multiples, quelques nobles des Cévennes mais aussi beaucoup de personnes ayant une condition plus humble, la majorité des protestants cévenols travaillant la laine ou étant des artisans. Certes ils étaient majoritairement illettrés, mais les ouvrages de prières et de piété sont tout de

¹⁷A.N .TT : 439, 55, folio 1-2 cité dans YARDENI, Myriam, *Le Refuge Huguenot: « Assimilation et Culture »*, H. Champion, Paris, 2002 p181

¹⁸« Analyses d'ouvrages et d'articles français et étrangers », *BBF*, n° 4, 1959, p. 150

¹⁹BNF,ms fr 21749, f°206-210 cité dans KRUMENACKER, Yves, « La circulation clandestine des livres protestants au XVIIIe siècle », dans *La Lettre clandestine*, n° 13, p93

²⁰A,N, TT 438 p 129, 144-149 ; TT p 9-39

même très demandés, et quant aux ouvrages de réflexion, ils en connaissent les idées. En terme de lecture, cela pose donc des problèmes, certains d'entre eux n'ont pas eu la possibilité d'apprendre à lire, de fait, un intermédiaire est alors nécessaire entre le livre et le lecteur. Dans les années suivant la Révocation de l'Édit de Nantes, les Cévennes connaissent un phénomène nouveau au cœur même de la résistance face aux persécution royale, celui des prédicants. En effet, ces derniers sont des protestants qui refusent que les Cévennes soient privées des pasteurs nécessaires au culte et qui endossent alors eux-mêmes ce rôle tout en prêchant la religion protestante à travers toute la région. Le phénomène est complexe car tous les prédicants ne sont pas des gens lettrés ou ayant une connaissance poussée de la religion, mais pour autant la force de leurs discours et de leurs prêches a été essentielle aux Cévennes après la Révocation. Dans un domaine où l'oralité tient un grand rôle, quel enjeu l'écrit soutient-il ?

LECTURES ET PAROLES CLANDESTINES : ÉCRIT SILENCIEUX ET ORALITÉ ORGANISÉE

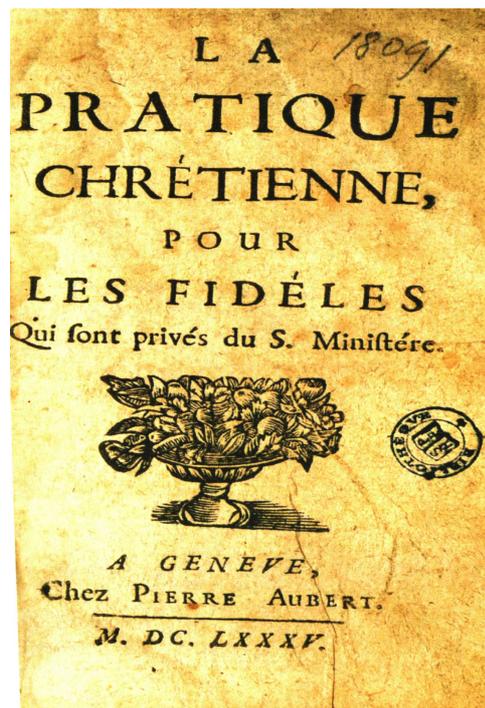
Le mouvement prédicant apparaît donc car il est nécessaire à la survivance de la religion. Il en est de même avec les écrits qui sont, pour les plus lu, des ouvrages de piété et de culte. Pour autant, les prédicants diffusent aussi des idées qui appartiennent à un autre domaine que celui du culte, comme celles relatives à la situation des protestants en France ou sur la fin des persécutions qui arriverai. C'est pourquoi les livres qui circulent clandestinement en Cévennes sont aussi des livres « philosophiques » ou « théologique » relatifs aux événements présents et à la politique royale. Les écrits prennent aussi forme sous la plume des prédicants et sont alors largement copiés et diffusés sous la forme de lettres. Ainsi écrit et oralité forme un tout assez complémentaire dans ce mouvement.

La lecture clandestine : survie religieuse et diffusion idéologique

La grande majorité des ouvrages qui parviennent jusqu'aux protestants cévenols entre 1685 et 1700 sont d'abord des ouvrages servant au culte et utilisés dans la sphère privée pour leur grande majorité, pour la survivance de celui-ci.

En attestent les différentes saisies faites chez les protestants cévenols comme chez Pierre Crouzil²¹ où l'on découvrit la *Suite de l'exercice des chrétiens privés de pasteurs* dès le mois de décembre 1685. Le procès verbal le titre « *L'exercice des chrétiens privés de pasteurs, compris en un avertissement, deux Discours et une Prière* ». Le livre donne des avertissements aux protestants et dit qu'il est légitime, naturel et ordinaire d'avoir cet ouvrage et de continuer à célébrer le culte même si le roi l'a interdit. L'auteur poursuit avec deux discours, le premier étudie un fragment du psaume XXVII (verset 13) et le second est un exemple de foi des Patriarches. Le livre se clos par une prière « *pour les fidèles qui sont privés de pasteurs* » et un texte intitulé « *le devoir des fidèles en la visitation des malades* » et une prière du matin et un du soir pour la famille chrétienne. Cet ouvrage est donc symptomatique des inquiétudes des protestants, à savoir la survivance du culte nécessaire à la foi. Les livres servent aussi à combler l'absence des pasteurs, et ils sont nombreux, c'est le cas avec *La pratique Chrétienne, pour les fidèles qui sont privés du Saint ministère* publié dès 1685 qui décrit le culte personnel et les attitudes à adopter.

²¹BST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- languedoc (1684-1700), tome 1 : 1684-fev 1692*, Paris, Honoré Champion, 1912, p78-79



6.

*La Pratique de piété pour les
fidèles qui sont privés du S.
Ministère, Genève, 1685*

Un des ouvrages le plus présent dans de ce trafic du livre religieux clandestin est *Le voyage de Bethel ou Les devoirs de l'Âme Fidèle en allant au Temple* (1699) de Jean de Focquembergues qui donne au lecteur un grand choix de psaumes à chanter pour le jour de la Cène et de nombreuses prières à dire durant la cérémonie, une pour chaque geste (aller au lieu de l'assemblée, pour s'asseoir, les prières à dire entre chaque psaumes, après la cérémonie, etc..). Les livres du pasteur protestant Raymond Gâches sont aussi réutilisés à cette fin, notamment *Le renouvellement du Chrétien* (1657) dans lequel sont retranscrits ses sermons. D'autres cas prouvent cette nécessité d'un support pour le culte, mais plus encore l'imprégnation de plus en plus présente de la religion dans leur vie quotidienne et dans leur esprit puisque la pénurie d'ouvrages religieux entraîne ces derniers à une relecture intensive quand l'occasion se présente à eux, ce qui conduit ensuite à une connaissance par cœur de certains passages de la Bible. Le cas de Teisser²², un protestant condamné à mort en février 1686, a été retentissant dans les Cévennes, car au moment de son exécution il entonna le Psaume 31 et chanta en refrain un des vers :

²²BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- languedoc (1684-1700), tome 1 :1684-fev 1692*, Paris, Honoré Champion, 1912, p 113

« Mon âme en tes mains je vais rendre
Car tu m'as racheté
Ô Dieu de vérité ! »

Il devient suite à cet événement, le leitmotiv des protestants condamnés à mort. Cet exemple exprime clairement la part du religieux toujours plus grande qui est accordée par les protestants cévenols qui deviennent ensuite des martyrs. Autre cas, les livres témoignant de la situation des protestants en France comme *Les Armes de Sion ou Prières sur l'état présent de l'affliction de l'Église* de François Murat parut en 1687 qui met en relation la captivité des protestants français et les persécutions présentes dans la Bible pour faire des parallèles à travers des prières pour leur consolation.

Cela va encore plus loin car certains livres entraînent des réflexions chez le lecteur sur la théologie. C'est le cas le 13 avril 1686 avec un dénommé Bonfils²³, un ancien catholique converti au protestantisme profite du samedi saint pour organiser un rassemblement qui est arrêté à Vézenobres et emprisonné à Alais. Interrogé par l'intendant Bâville, l'interrogatoire révèle chez lui une grande connaissance de la théologie malgré certaines erreurs, pourtant ce n'est qu'un cardeur illettré. Cet homme n'est qu'un exemple parmi tant d'autres et loin d'anéantir le protestantisme en France, la Révocation, par la suppression des pasteurs, amène paradoxalement les protestants à s'appropriier encore plus les écrits saints et religieux jusqu'à en faire un examen théologique par leur propre moyen ou par l'écoute des prédicants. Deux exemples datant de 1692 expriment bien cette montée en puissance de la présence du livre religieux dans les Cévennes. Le 28 mars 1692, une perquisition a lieu chez un protestant nommé Couderc²⁴. On trouve chez lui une Bible, un psautier, 20 sermons de Daillé, un exemplaire de *l'Abrégé des controverses*, un autre de *La persévérance des Saints* de Drelincourt, les *Saintes prières* de Jacques Merlin. On y retrouve aussi des manuscrits comme un recueil des paroles bibliques, un cahier de prières, huit cahiers de sermons, plusieurs chansons sur les *Psaumes*, une *Relation fidèle du martyr* de Boisson et de Jean Dombres et, étonnant, il y a aussi un livret d'arithmétique. Le nombre d'écrits est ici impressionnant pour un seul protestant et révèle cette influence de l'écrit chez ces derniers, d'autant plus que Couderc devient par la suite un prédicant, et on observe donc déjà que l'écrit devient le support et l'objet par lequel peut se faire l'oralité des assemblées.

Le second exemple est celui de Cognac²⁵, élève de Vivens, qui le 5 octobre 1692 est interrogé sur les écrits présents dans son havresac lors de son arrestation. On y remarque la présence d'un traité sur le sacrement de la sainte-Cène, un sommaire des *Raisons que rendent ceux qui ne veulent participer à la messe*, ainsi qu'un ouvrage intitulé *Les oracles de dieu*, une lettre de Cognac écrite à un coreligionnaire, le Sieur Moynier, et une chanson sur la « superbe Babilon ». Ici, on observe la présence d'un livre utile au culte, un autre servant à argumenter mais aussi le fait qu'il y a une lettre, un type d'écrit très présent durant cette période.

Citons aussi le cas de Nicolas Joiny, fabricant de briques, qui fait l'objet d'une perquisition en septembre 1690, exemple intéressant car c'est un futur camisard qui a participé au déclenchement de la guerre en 1702.

²³BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- languedoc (1684-1700)*, tome I : 1684- fev 1692 , Paris, Honoré Champion, 1912, p122-123

²⁴BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- languedoc (1684-1700)*, tome II : fev 1692-1700 , Paris, Honoré Champion, 1912, p12

²⁵A.D.H 34 série C 172

« nous sommes allés avec un sergent et quatre soldats sur les six heures du matin dans la métairie de Jean Nicolas dit Janin située à la montagne de Lousère et près le bois de Faux des Armes lieu appelé Valmivers dépendant de notre inspection, et aurions trouvé dans ladite métairie la femme dudit Nicolas, et après avoir exactement fouillé avons trouvé entre le couvert et la muraille qui soutient les poutres dudit couvert et dans un des ais un petit sac où il y avait six livres de psaumes notés, et dans le même temps nous serions aperçus que la femme dudit Janin prenait un livre qui était sur un ais qui était dans la cheminée qu'elle cacha dans sa jupe, lequel lui aurions ôté par force nonobstant la résistance qu'elle faisait pour ledit livre, intitulé les actes des apôtres et épîtres de St Paul St Mathieu et apocalypse de St Jean, au milieu duquel il y avait une paire de lunettes et au marge de la couverture il y a écrit : ce livre appartient à moi Pierre Malachane, ce qui nous aurait obligé de demander à la femme dudit Nicolas si elle ou son mari savait lire, et s'il se servait des lunettes, et à qui elles appartenaient aussi bien que les livres ; laquelle aurait répondu que son mari ne savait pas lire, qu'elle lisait mais qu'elle ne se servait pas de lunettes, qu'elle ne savait pas à qui elles appartenaient aussi bien que les livres. Lui aurions aussi demandé s'il n'était pas venu quelques étrangers ou des gens des lieux circonvoisins qui lui avaient baillé les livres et venaient les lui lire. Elle aurait répondu que non ; nous aurions emporté les livres au lieu de Gourdouse où nous sommes en quartier et aurions dressé le présent verbal le vingt-quatre septembre mil six cent quatre-vingt dix que nous avons signé et fait signer à notre sergent Delacour Durand sergent²⁶ »

D'autres types de textes circulent dans l'espace cévenol, notamment des livres philosophiques sur la religion protestante dont les deux principaux auteurs sont Pierre du Moulin et Pierre Jurieu.

Pierre Du Moulin est un penseur qui a vécu bien avant la révocation de l'édit de Nantes, né en 1568 et décédé en 1658, il est connu pour avoir été le premier pasteur du temple de Charenton. Érudit, il a vécu un temps à Leyde aux Pays-Bas où il a été professeur de philosophie, il a eu des ennuis avec le roi Louis XIII qui le bannit de Paris. Pour autant, c'est un orateur et un penseur de premier ordre nommé pasteur de l'Église française de Londres et faisant partie de l'académie de Sedan. Ses écrits les plus connus sont ceux de controverses et ses ouvrages de piété comme *Du combat chrétien ou des afflictions* publié en 1622 à Sedan et qui a eu jusqu'en 1710 quinze ou seize éditions et qui a été traduit dans la plupart des langues européennes. On voit ici le phénomène de réutilisation opéré par les protestants de textes écrits avant la Révocation mais qui par l'actualité obtiennent une nouvelle lecture, ici le « combat chrétien » et les « afflictions » sont perçues d'une manière différente que celle voulue par l'auteur. La *Nouveauté du Papisme* parue en 1627 dans la même ville est un texte dénonçant le rôle du Pape qui d'après l'auteur n'a pas de légitimité contrairement au christianisme. Rappelons que l'anti-papisme est un leitmotiv chez les protestants, encore plus après la Révocation. Son ouvrage le plus connu est celui de 1612 il publie à la Rochelle *l'Accomplissement des Prophéties*, qui est réédité en 1670 et dans lequel il se penche sur les prophéties de saint Paul, Daniel et sur le livre de l'Apocalypse. Pour lui, elles sont en train de s'accomplir, l'Église et le Pape sont les figures de la Babylone, la Bête et et l'Antéchrist présentes dans la Bible. A partir de là, il tente de calculer la date de l'Apocalypse. Selon puisque le temps avant celle ci est de 42

²⁶A.D.H 34 série C 170

mois soit 1260 jours (Apocalypse, XIII, 5) celle ci arrivera donc 1260 ans après la fondation de l'Église. mais la Bible dit aussi qu'après le début des persécutions, le temps se réduit de moitié, soit 630 ans. Pour lui les persécutions débutent vers 1059 avec le synode de Latran. Ainsi 1059 + 630 = 1689. L'Apocalypse aurait donc lieu en 1689, or après la révocation de l'Édit de Nantes, son texte est alors considéré comme annonciateur d'une libération très proche et explique ainsi sa nouvelle popularité dans les Cévennes.

Plus encore, les livres de Pierre Jurieu façonnent l'esprit des protestants cévenols. Né en 1637, il est le petit fils de Pierre Du Moulin, théologien et pasteur français ayant étudié à Saumur et Sedan, il a beaucoup voyagé, surtout en Hollande et en Angleterre. En 1681, l'académie de Sedan est obligée par décret du roi de se séparer de la branche calviniste et Pierre Jurieu écrit une œuvre polémique, *La Politique du clergé de France* l'oblige à l'exil et il s'installe à Rotterdam.

S'ensuit de nouveaux ouvrages polémiques dont un est un écrit prophétique, *le Commentaire sur l'Apocalypse*, et dont le plus célèbre est *l'accomplissement des prophéties*²⁷ (1786). Ce dernier reprend le livre de son grand père et le modifie. Publié sous le titre *L'accomplissement des prophéties ou la délivrance prochaine de l'Église: ouvrage dans lequel il est prouvé que le papisme est l'empire antichrétien, que cet empire n'est pas éloigné de sa ruine, que cette ruine doit commencer dans peu de temps, que la persécution présente peut finir dans trois ans et demi, après quoy commencera la destruction de l'antéchrist, laquelle se continuera dans le reste de ce siècle et s'achèvera dans le commencement du siècle prochain, et enfin le règne de Jésus-Christ viendra sur la terre. C'est un ouvrage ayant eu un grand succès au Refuge, selon Jurieu lui-même il a été « plus répandu que les almanachs de l'année²⁸ ». Dans celui-ci il ré-emploie la comparaison entre l'Église et Antéchrist mais modifie la date finale de l'Apocalypse, cette différence venant du fait qu'il date le début des persécutions au V^e siècle avant JC. Il trouve alors la date de 1715. Toutefois son analyse se complexifie quand il fait entrer dans son développement les « Deux Témoins » (Apocalypse, XI, 3, 7, 11) que la Bête de l'Apocalypse tue. Pour lui ces derniers sont les protestants français privé du culte en 1685. A partir de là, la résurrection devant intervenir trois jours et demi après, soit 3 ans et demi, elle serait donc pour 1689, soit la même date que son grand père.*

On ne retrouve pas de trace de ce livre dans les Cévennes, mais de nombreux témoignages de l'intégration de ces idées par les protestants cévenols. Le 2 mai un charpentier présent à l'auberge de Falguerolle à Cassagnas (Nord-Ouest d'Alès) déclare en parlant de la persécution « celle ci durera encore trois ans »²⁹. Selon Jurieu, cette libération viendrait par l'aide des pays européens, les « tribus » (apocalypse, XI, 9), qui empêcheraient que les deux témoins soient ensevelis. De plus, nous savons que les idées de Jurieu imprègnent les mentalités des gens présents dans les Cévennes avec le cas d'un pasteur genevois qui écrit lui aussi un *Accomplissement des prophéties* aussi titré *Le Baume de Galaad ou le véritable moyen d'obtenir la paix de Sion et de haster la délivrance de l'Église* en 1688. Celui dont le titre est inspiré du livre de Jérémie (VIII, 22) reprend dans une première partie les thèses de Jurieu et donne dans sa seconde partie un code de conduite de la vie des réfugiés. Or nous avons un procès verbal faisant état de la présence de ce livre dans les Cévennes puisqu'il a été saisi le 30 décembre 1690 à Monoblet chez Soulier du mas de Mazet³⁰. Pourtant dans le procès verbal il est écrit « *Le Baume de Galaad de Jurieu* ». Cette erreur dans l'inscription de l'auteur est

²⁷JOUTARD, Philippe, *Les camisards*, Paris, Gallimard, 1976, p64

²⁸BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- languedoc (1684-1700), tome 1 : 1684-fev 1692* , Paris, Honoré Champion, 1912, p219

²⁹BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas-languedoc (1684-1700), Tome 1 : 1684- fév 1692*, Paris, Honoré Champion, 1912 , p179

³⁰Ibid, p222

révélatrice de la portée des livres de Jurieu et de leur présence dans les Cévennes puisque si les officiers catholiques connaissaient l'ouvrage, cela témoigne bien qu'ils ont déjà entendu parlé de l'ouvrage ou qu'ils ont déjà rencontré auparavant. Un dernier exemple avec *l'entretien d'un curé, d'un capucin et d'un nouveau converti* qui montre aussi cette espérance et la diffusion de cette idée quand il est écrit au sujet des Cévennes

« Cette persécution doit durer quelque année
jusqu'en huitante neuf où sa fin est bornée
suivant la prophétie du Nouveau Testament
Du septième chapitre de Daniel le voyant ³¹ »

Religion et parole des prédicants

Les Cévennes des années 1685-1700 connaissent un phénomène unique dans la France du XVII^e siècle, celui des prédicants. Ces prédicants sont pour la grande majorité d'entre eux des gens travaillant la laine ou le cuir, des artisans, tisserands et cardeurs. Peu d'entre eux maîtrisent parfaitement la lecture et l'écriture mais cela ne les empêchent pas de composer pour les assemblées.

Leur cas est tout à fait révélateur du rapport entre écrit et parole dans les années qui suivent la Révocation, les textes religieux étant de plus en plus difficiles à obtenir du fait de la censure et des contrôles, et la lecture étant répandue de manière diffuse et inégale dans les Cévennes, les idées transmises par l'écrit sont alors relayées par l'oralité. Les assemblées dans les forêts ou les lieux isolés sont de plus en plus nombreuses. Le phénomène des prédicants prend naissance de l'absence des pasteurs qu'il est nécessaire de combler et de fait, ces derniers bien qu'ils ne soient que de simples paysans ou cardeurs de laines sans aucune formation religieuse, rassemblent les protestants pour reproduire les cultes qui avaient lieu dans les temples, à savoir le baptême et la célébration de la Cène. De plus, ils rédigent leurs propres sermons et réflexions (pour ceux qui savent écrire) faisant références à la persécution royale et appelant à la résistance. Leurs écrits sont ensuite recopiés, diffusés et réutilisés. Avec des références bibliques connues de tous et des liens faits entre les événements actuels et la parole biblique, ces prédicants prêchent dans toutes les Cévennes et entraînent progressivement le peuple à se rebeller. Ainsi un double phénomène a lieu en Cévennes, un phénomène écrit, celui des livres clandestins qui permettent la survivance du culte et la diffusion des idées, et un phénomène oral qui reproduit le culte et entraîne progressivement un soulèvement des protestants. L'exemple de Daniel Raoulx dans le Vivarais exprime bien la force de ces pasteurs :

« Il parlait avec tant de force, que ces auditeurs émus et fondant en larmes, s'écriaient tous d'une voix, « Grâce, ô Dieu, et pardon, à de misérables pêcheurs³² »

« le feu allumé par lui se répandit avec une rapidité extrême³³ »

³¹JOUTARD, Philippe, *Les camisards*, Paris, Gallimard, 1976, p64-65

³²MOURS, Samuel, *Le Protestantisme en Vivarais et en Velay des origines à nos jours*, Imprimeries réunies, 1949, p313-314

³³Ibid

Le rapport entre les écrits des prédicants et leur diffusion orale est particulièrement explicite à travers deux prédicants en particulier, Fulcran Rey et Claude Brousseau.

Le premier est né en 1662 à Nîmes et a étudié les langues et la philosophie, puis la théologie³⁴. Voulant devenir pasteur il s'engagea dans cette voie, mais l'Édit de Fontainebleau l'empêcha d'arriver à la fin de ses études et il resta simple proposant. Toutefois il devait tout de même quitter le royaume mais décida de rester pour tous les fidèles abandonnés dans les Cévennes. Après des débuts difficiles à Montauban et à Milhau il rencontra des bourgeois protestants qu'il accompagna dans leur voyage. Il revint finalement à Nîmes et fit de nombreuses assemblées qui devenaient de plus en plus importante ce qui finit par le trahir et il dut fuir à Castres où il fit de même. Malgré sa formation non terminée il pratiquait tout de même le rite. Une nouvelle fois il fut découvert et décida de retourner à Nîmes et de se cacher chez son père. Il se dirigea ensuite dans les Cévennes où sa carrière prit une nouvelle tournure puisqu'il devient un des prédicants les plus suivis. De nombreux témoignages et échos de ces interventions ont survécu, comme celle ci :

« vous qui vous êtes relâchés dans le combat et qui revenez pour combattre, et vous, fidèles combattants, qui jusqu'ici n'avez pas lâché pied, essayez toutes les attaques de Satan et de ses émissaires; soutenez tous les coups de ses troupes de dragons armés contre vous. Fortifiez-vous au Seigneur et en la puissance de sa force. Soyez revêtus de toutes les armes de Dieu pour résister à toutes les embûches du diable et pour soutenir tous les combats où vous allez entrer. Je sais quelle est la rage de vos ennemis; elle n'est pas satisfaite des maux qu'elle vous a faits, elle veut vous en faire encore de plus grands. Il n'y a rien qu'elle ne fasse pour venir à bout de vous. Si elle vous ferme les passages pour vous empêcher de fuir, ce n'est peut-être que pour dégainer enfin son glaive contre vous et pour employer contre vous les gibets et les flammes. Tenez ferme contre tous ceux qui voudraient vous ravir votre couronne, car ils sont obstinés dans le furieux dessein de vous la ravir. Ayez plus de constance pour leur résister qu'ils n'ont de force et de furie pour vous tourmenter »

Cet exemple type d'une prêche de prédicant insiste sur la force qu'il faut avoir pour résister et que seule la foi peut permettre de sortir de cette situation. Si ce discours est parvenu jusqu'à nous aujourd'hui c'est qu'il a fait l'objet de nombreuses retranscriptions dans les Cévennes à l'époque, l'écrit étant ici le vecteur de transmission de l'oralité. Il se fit trahir à Anduze et arrêter. Lors de son transfert à Nîmes il fut accompagné par des dizaines de protestants priant pour lui. Son exécution eu lieu à Beaucaire et elle fit de lui un vrai martyr. Si bien que trois mois après sa mort, une Relation imprimée circule en hollande et raconte sa vie et sa mort en le montrant comme martyr de la religion.

Le second est un des rares nobles cévenols à participer à la résistance. En effet, Claude Brousseau³⁵ est un docteur en droit et devient très vite l'avocat du protestantisme cévenol. Né en 1647, il commence à s'opposer dès 1683 aux mesures royales notamment celles visant à la restriction du culte et la destruction des temples. Après un court exil à Genève et à Lausanne, il revient dans la région lui aussi en 1689. Profondément non violent, il diffuse largement ses écrits et surtout ses sermons tout en organisant les rencontres entre réfugiés cévenols et les assemblées nocturnes.

³⁴BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- languedoc (1684-1700), tome 1 : 1684-fev 1692* , Paris, Honoré Champion, 1912, p80-90

³⁵Voir Annexe n°1

Il a une activité prolifique, en décembre 1692 il commence la rédaction des *Remarques sur le Nouveau Testament* (la traduction faite par Amelote) qui est une étude d'une traduction catholique qu'il a étudié à Nîmes et dans laquelle il relève plus de 200 passages importants falsifiés ou erronés et s'en sert pour faire la critique du faux catholicisme et donc l'apologie du protestantisme. Sa force vient de son énergie et de sa foi. Il voit dans tous les événements une explication religieuse et s'en sert comme argument dans ses prêches, c'est le cas avec la bataille de Hougue (1692) qui pour lui est une juste vengeance de Dieu contre un royaume « devenu d'une façon particulière la nouvelle Chaldée ». Un de ses ouvrages fait d'ailleurs la liste de tous ces événements à caractère divin³⁶. Claude Brousson est connu comme l'auteur de nombreux livres cherchant à soutenir les protestants tout en haranguant les catholiques. Citons les *Estat des réformez en France, où l'on voit que les Edits de pacification sont irrévocables, que néanmoins on les renverse entièrement, & que là on ôte aux Réformez tous les moyens de vivre & de subsister* (Cologne 1684) ou son *Apologie du Projet des Réformés de France fait pour la conservation de la liberté de conscience & de l'exercice publique de Religion que les Edits et Traités de Pacification leur accordent* (La Haye 1685). Toutefois son ouvrage le plus célèbre est *La manne mystique du Désert, ou Sermons prononcez en France dans les Déserts & dans les Cavernes durant les ténèbres de la nuit & de l'affliction, les années 1689, 1690, 1691, 1692 & 1693* publié en 1695 à Amsterdam chez Henry Desbordes. Ce dernier fait le récapitulatif de tous ses sermons pendant cinq ans, on voit clairement ici, le rapport entre oralité et écrit chez les protestants. L'oralité sert à diffuser au plus grand nombre le plus rapidement possible, l'écrit quant à lui ancre ces sermons dans le temps, et permet au lecteur de les réutiliser. C'est d'ailleurs le cas de bon nombre de protestants cévenols au cours du XVIII^e siècle. Il a été le premier à identifier le peuple cévenol à celui du peuple d'Israël et, par là, à développer l'image du Désert. Ses prêches permettent aux protestants cévenols de mieux connaître les Écritures, il les explique et en propose des réflexions, il prêche à Lussan sur les ennemis de la croix du christ, le 12 août 1693 sur l'agneau de dieu (Jean, VI, 29) le 21 sur la colombe mystique (Cantique des cantiques II, 14) ainsi qu'un sermon sur le souper mystique de JC. Avec les fidèles (Apocalypse, III, 20) le 28 août c'est un discours sur le refuge des pécheurs repentants (Matthieu XI, 28, 29) le 8 septembre un sermon sur le souper mystique, le 14 septembre une prêche sur la confiance du fidèle persécuté (Esaie, XLI, 14) et le 28 septembre il parle à nouveau des ennemis de la croix. Le mois suivant il publie une *instruction chrétienne pour tous ceux qui souhaitent le salut, adressée tant aux catholiques romains qu'aux réformés de France, par un pasteur prêchant sous la croix*. C'est une œuvre de catéchisme apologétique qui traite de la foi, du culte et des commandements de Dieu, ainsi que de la lecture de la *Bible* et des sacrements. Ainsi les prédicants ont une double diffusion : leur discours oral pendant les assemblées et leur discours écrit qui permet d'être mieux compris, mieux approprié et réutilisé. Les rapports entre oralité et écrit sont donc complémentaires dans les Cévennes entre 1685 et 1700.

Les procès verbaux des prédicants arrêtés témoignent aussi de cet engagement de l'écrit dans leur discours oral, comme en atteste le cas de Rocher³⁷, qui est arrêté le 6 août 1686 au mas du Mouna (dans la paroisse d'Aulas) chez un tailleur. Il portait sur lui cinq cahiers de sermons et deux cahiers de prières dans

³⁶BROUSSON, Claude, *Relation sommaire des Merveilles que Dieu fait en France, dans les Cévennes & dans le Bas-Languedoc, pour l'instruction & la consolation de son Église désolée*, Amsterdam, 1694

³⁷BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- languedoc (1684-1700), tome 1 : 1684-fev 1692*, Paris, Honoré Champion, 1912, p159

son justaucorps. Fait plus rare, on retrouve aussi sur lui un écritoire de corne et un liquide brun foncé qu'il dit être de la sève trouvé au pied des arbres des montagnes mais qui semble être de l'encre. Son interrogatoire révèle qu'il est un simple cardeur, qu'il ne connaît pas le latin. La présence de ces écrits est donc symptomatique d'un véritable enjeu de transmission de l'écrit par l'oralité, mais aussi une preuve de la diffusion massive de l'écrit dans les Cévennes via ces prédicants.

De l'écrit à la lettre religieuse

Un dernier type d'écrit circule largement dans les Cévennes entre 1685 et 1700, ce sont les lettres. Bien plus facile à dissimuler et à transporter elles ont un impact majeur dans la survivance de la religion. Les prédicants comme les philosophes ont un grand éventail de correspondants dans les Cévennes et dans toute l'Europe. C'est le cas de Claude Brousson qui est un épistolier à l'activité impressionnante. En 10 ans (1688-1698) il devient l'écrivain le plus lu dans les Cévennes et dont les écrits sont de très nombreuses fois recopiés. Nombreuses de ces lettres traitent de la religion et plus particulièrement de la résistance (pacifiste) à mener contre les décisions royales, comme la *Lettre sur la nécessité qu'il y a de sortir de la communion de l'impure Babylone et des pays ou elle exerce sa tyrannie*³⁸ en 1694, ou sa *Lettre de consolation et d'instruction aux fidèles persécutés*³⁹ du 15 avril 1693. Le 28 août 1692 il rédige une *Lettre sur la nécessité des saintes assemblées* dans laquelle il développe tout un argumentaire pour la tenue de celle-ci, le fait de devoir nourrir l'âme par la Bible à travers l'oralité car beaucoup ne savent pas lire, que le mot église signifie étymologiquement « l'assemblée » et qu'elle est donc nécessaire, qui plus est, elle assure le culte et la célébration de la Cène.

La plupart d'entre elles, comme l'indique les titres sont adressés aux fidèles pour maintenir leur foi et ont été à la base même de la résistance. D'autres sont adressées aux catholiques et autorités royales pour manifester son mécontentement et essayer de faire changer les lois touchant à la religion. C'est le cas de *L'interprétation du songe de Louis XIV* (14 avril 1693), ou de la *Lettre aux catholiques romains* (juillet 1693). Certaines d'entre elles sont aussi écrites pour ses relations à l'étranger ou pour les pasteurs du Refuge comme la *lettre aux Pasteurs de France, réfugiez dans les États protestans, sur la désolation de leurs Églises, & sur leur propre exil* de 1688 dans laquelle il leur reproche leur fuite. Enfin des lettres pour sa famille, son frère et sa mère notamment à qui il n'a jamais cessé d'écrire entre 1687 et 1698 et dans lesquelles il raconte sa vie dans les Cévennes et le Languedoc, comme celle du 30 octobre 1695 ou il écrit :

« Je fais trois & quatre prédications par semaine[...] je me porte beaucoup mieux que je ne faisais dans le séjour que j'ai quitté. Je n'avois point d'Église & par la grace du seigneur j'en ai maintenant un fort grand nombre, qui me paroissent beaucoup plus touchées de la Parole de Dieu, que la plupart des personnes qui sont dans le repos & dans la prospérité. Je vous assure, ma chère femme que je suis tellement rempli des consolations qu'il plaît Dieu de me donner, que je m'estime infiniment plus heureux que si j'étois établi dans la meilleure Église de Hollande ».

³⁸A.D.H C191 Dossier Brousson

³⁹BROUSSON, Claude, *Lettres et opuscules de feu Monsieur Brousson, ministre & martyr du Saint Evangile : avec un abrégé de sa vie jusqu'au iv novembre 1698, où il scella Vérité par sa mort à Montpellier*, chez Guillaume van de Water, Utrecht, 1701, 1 vol. in-8, p84

Les lettres de Brousson sont un des écrits les plus diffusés dans la région, elles sont aussi relues et apprises par les protestants.

Le cas de Jurieu est aussi intéressant avec ses *Lettres Pastorales*. Ces dernières dont la rédaction commence en 1686 utilisent souvent les protestants cévenols comme exemple de martyr pour décrier la politique du roi. Il raconte par exemple comment Fulcran Rey est mort sous la tyrannie du roi⁴⁰. Ce sont des lettres polémistes à l'encontre des grands penseurs comme Bossuet, Grotius ou Pellisson sur des questions de théologie et de politique. La présence répétée des protestants cévenols entraîne une demande par ces derniers, et leur lecture renforce le protestantisme allant même jusqu'à ramener les N.C à leur religion d'origine selon l'historien Eugène Haag qui dit :

« de l'aveu des évêques et des intendants, elles ramenèrent à l'Eglise protestante une foule de personnes qui avaient abjuré pendant les dragonnades⁴¹»

et très vite ces lettres passe la frontière :

«Les Lettres pastorales qui échappaient à la surveillance des commis du Roi pour les livres défendus, parurent à Bossuet plus dangereuses et dignes de réponse que les lourds livres de controverse. Les plus graves questions se posaient devant le peuple grâce à ces feuilles volantes, que parfois les chiourmes saisissaient sur les galères et que les paysans du Poitou et les montagnards des Cévennes lisaient à leurs foyers désolés⁴²».

Devenant un périodique, les *Lettres Pastorales* sont rédigées pendant trois ans et participent au même titre que les lettres de Brousson à l'élaboration d'une pensée politico-religieuse propres aux protestants cévenols. Le témoignage de l'évêque Le Camus de Grenoble à propos des religionnaires cévenols et dauphinois est assez révélateur de la place de l'écrit dans cette survie de la religion et notamment des lettres. Il écrit :

« les lieux où les catholiques sont en plus grand nombre, ils viennent à l'église avec édification ; mais dans les lieux où ils sont seuls ou les plus forts, ils ne font aucun exercice de catholiques-, et quand on croit les avoir calmés, les lettres qu'ils reçoivent de Genève les raniment ; ils espèrent ou qu'une guerre étrangère ou que la fuite dans le printemps les mettra en liberté. Leurs Psaumes, les gloses de leurs bibles et les livres de leurs ministres les fortifient, et Ton ne voit pas le moyen de les leur ôter. On nous en a promis ici, mais on ne nous en a point envoyé pour substituer en la place des leurs. Ils font de petites assemblées secrètes, où ils lisent quelques chapitres de leurs bibles, leurs prières, et ensuite le plus habile leur fait quelque entretien ,en un mot, comme ils faisaient à la naissance de l'hérésie. Ils ont un éloignement insupportable du service en langue inconnue de nos cérémonies⁴³ »

⁴⁰BOST, Charles, *Les prédicants protestants des Cévennes et du bas- languedoc (1684-1700), tome 1 : 1684-fev 1692*, Paris, Honoré Champion, 1912, p145

⁴¹HAAG, E, *La France Protestante, dans l'article sur Jurieu*, Paris, 1846-1859

⁴²PUAUX, F, *Les Défenseurs de la souveraineté du peuple sous le règne de Louis XIV*, Paris, 1917

⁴³Lettres de Le Camus à de Barillon, évêque de Luçon, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme, français*, tome III, p. 580

Il existe donc aussi une correspondance entre protestants, ceux restés dans les Cévennes et ceux qui ont fui et qui par leur correspondance s'informent mutuellement des événements des deux côtés de la frontière, ou d'une autre région du royaume. En atteste celles retrouvées sur les protestants arrêtés, comme le 20 septembre 1686, sur un dénommé Soulier qui a rencontré entre Anduze et Saint Jean le Sieur Dumas qui avait une lettre et que Soulier avait recopié datée du 2 sept 1686 dans laquelle on parle d'une alliance des princes allemands contre le roi pour restaurer l'édit de Nantes⁴⁴.

Ainsi, suite à la révocation de l'édit de Nantes, les protestants cévenols n'ont pas arrêté de pratiquer le culte. Ils ont remplacé les pasteurs par les prédicants, le culte autorisé par les livres illicites. Les protestants cévenols sont au cœur d'un système clandestin de l'écrit qui les relie à toute l'Europe et qui leur permet non seulement de persévérer dans leur foi mais aussi de se tenir au courant des événements. Le trafic clandestin du livre qui se met en place dès les années 1660 a donc été très efficace. L'écrit se mêle à la tradition orale de la prêche protestante et vient l'appuyer. Pour autant, c'est d'abord l'oralité qui permet la survivance de la religion, car elle est plus facile à diffuser et touche un nombre de protestants plus important, quelques soient leurs difficultés face à l'écrit. De fait, dans cette première période, l'écrit a certes un rôle, mais il est mineur face à la grande influence des pasteurs et de leurs prêches.

Toutefois, le mouvement des prédicants s'éteint en 1698 et laisse place à un autre phénomène, celui des prophètes. Ces derniers, loin d'être pacifistes, prophétisent la guerre, ce qui conduit en 1702 au déclenchement de la guerre des Camisards. Avec l'entrée en guerre des protestants, l'écrit et les livres sont les supports de nouveaux enjeux, et deviennent des objets de guerre et passent avec celle ci, du simple support religieux à celui du support des antagonismes et de l'histoire.

⁴⁴ A.D.H C165 Dossier Soulier

PARTIE 2 : «1702-1704 : L'ÉCRIT DANS LA GUERRE DES CAMISARDS : DU SUPPORT RELIGIEUX AU SUPPORT DE L'HISTOIRE »

Le mouvement prédicant disparaît à la fin du XVII^e siècle, mais son effet sur les protestants cévenols est conséquent. Les idées d'une persécution royale de plus en plus intense, de la nécessité de poursuivre le culte quoiqu'il advienne, et que la libération arriverait prochainement, s'accumulent dans un contexte des plus difficiles pour ces protestants, les contrôles et arrestations se multiplient, le pouvoir catholique voyant la difficulté à maîtriser les Cévennes depuis 1685 amplifie les moyens accordés à la répression. Le 13 décembre 1698, une nouvelle déclaration royale est publiée, elle s'intéresse à l'instruction des enfants dont les parents sont des Nouveaux Convertis, et augmente les moyens utilisés pour cela. En 1698 c'est la génération née en 1680 qui arrive à l'âge adulte, une génération qui n'a vu que la répression, les arrestations et les mises à mort. C'est cette « génération du refoulement⁴⁵ » qui se rebelle de plus en plus. Simultanément, un nouveau mouvement d'inspiration religieuse se répand dans les Cévennes, le prophétisme. Ce dernier prend la relève des prédicants mais marque bien plus les esprits, par son aspect « divin » et théâtral qu'entraîne les convulsions.

Qui plus est, l'archiprêtre des Cévennes François de Langlade du Chayla, ancien missionnaire en poste depuis la révocation de 1685 en tant qu'inspecteur des missions catholiques mène une politique de terreur contre les protestants. Arrestation, torture, mise à mort. Il est considéré comme l'incarnation même de ces catholiques fanatiques. L'arrestation de quelques protestants cévenols en 1702 et son refus de les libérer, met le feu au poudre et entraîne le soulèvement des protestants au Pont-de-Monvert la nuit du 24 juillet 1702, ce qui conduit à son assassinat, et au déclenchement de la guerre des Camisards⁴⁶.

Le conflit armé et le prophétisme modifie considérablement le rapport au l'écrit qu'entretiennent les protestants, il devient un support nécessaire à la guerre, jusqu'à créer un modèle nouveau, celui du « livre camisard ». Mais la guerre, par son caractère exceptionnel devient le centre d'intérêt des pays protestants du Refuge, puis progressivement des journaux français et catholique, si bien que l'écrit s'empare du conflit, plus encore quand il se termine et devient un fait historique dont il faut faire la chronique.

⁴⁵CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la Révolte des Camisards*, Éditions Ouest France, 2008, p 31

⁴⁶Voir Annexe n°2

LE PROPHÉTISME ET LES LECTURES PROTESTANTES

Une phénomène uniquement oral ?

Dès la fin du mouvement prédicant en 1692, il est relayé par celui du prophétisme. Celui-ci s'exprime par la récitation de passages de la Bible ou l'annonce d'événements à travers un langage rempli de métaphores religieuses par une personne qui semble, pendant cet instant, comme possédée par l'inspiration divine. Le premier cas avéré est celui d'Isabelle Vincent, une jeune paysanne de 15 ans, analphabète, et qui la nuit chante des passages du livre saint, récite des Psaumes, fait même des parallèles entre les événements de la Bible et ceux des Cévennes, et qui oublie tout quand le matin se lève. Ce phénomène attire beaucoup de monde par son aspect extraordinaire et d'inspiration divine, si bien qu'à son contact de nombreuses autres personnes se mettent à faire de même. Le mouvement prend tant l'ampleur que les assemblées sont de plus en plus nombreuses et que par l'inspiration divine qui est donnée à voir, elles ne se dispersent plus à l'arrivée des troupes catholiques et sont alors massacrées. Ce mouvement religieux a un effet très violent sur les mentalités des paysans et artisans cévenols protestants. Ce mouvement s'inscrit dans un contexte de persécution, de miracles et de peur. Contrairement au discours des prédicants majoritairement pacifiste, celui du prophétisme se fait plus violent et appelle de plus en plus à la rébellion et à la guerre ouverte. En 1700, différents personnages sont devenus des prophètes célèbres avec leur troupes de fidèles attirés. Parmi eux, Abraham Mazel, peigneur de laine à St Jean du Gard. Selon lui, les prophètes ne sont que les instruments de la vengeance de Dieu. C'est durant l'une de ses inspirations célèbres qu'il voit que les protestants doivent prendre les armes contre l'abbé du Chayla. Il écrit :

«Je songeais que je voyais dans un jardin des grands bœufs noirs forts gras qui mangeaient les choux du jardin. Une personne que je ne connaissais pas m'ayant commandé de chasser les bœufs noirs hors du jardin, je refusai de la faire, mais ayant redoublé ses instances et ses ordres, j'y obéis et chassai les bœufs hors du jardin. En suite de cela l'Esprit du Seigneur étant venu sur moi me saisit à l'ordinaire comme un puissant et fort homme auquel on ne peut résister et m'ayant ouvert la bouche me fit déclarer entre autres choses que le jardin que j'avais vu représentait l'Église, que les gros bœufs noirs étaient les prêtres qui la dévoraient et que j'étais appelé pour accomplir cette figure. J'eus plusieurs inspirations par lesquelles il me fut dit de me préparer à prendre les armes pour combattre avec mes frères contre nos persécuteurs, que je porterais le fer et le feu contre les prêtres de l'Église romaine et que je brûlerais leurs autels⁴⁷»

⁴⁷« Mémoires d'Abraham Mazel », cité dans CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, p37

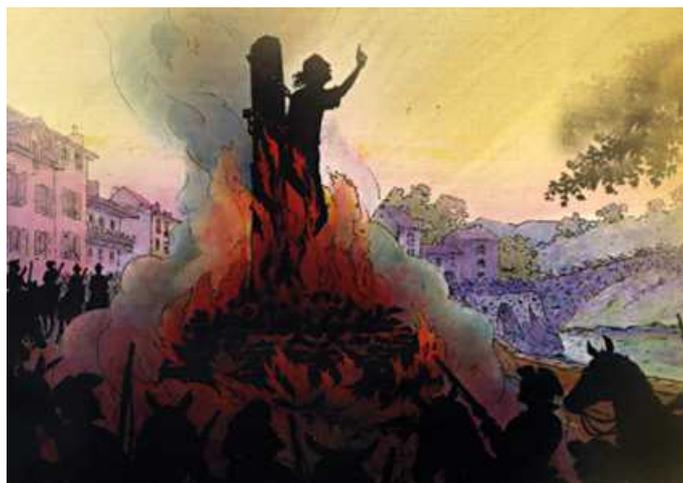


1.

Abraham Mazel harangue les conjurés avant l'assassinat de l'abbé du Chayla, verre coloré de Samuel Bastide du XXème siècle, musée des Vallées Cévenoles

Cette inspiration, la plu célèbre de la guerre des Camisards est symptomatique des enjeux du prophétisme. D'abord le prophète est l'objet de Dieu, qui le contrôle, en atteste l'expression « m'ayant ouvert la bouche », ensuite la parole n'est pas directe, c'est une parabole, à l'image de celles qui se trouvent dans la Bible. Enfin, si la guerre a lieu, ce n'est pas la décision des camisards, ils ne font qu'obéir à leur roi des rois, Dieu.

D'autres noms sont aussi célèbres comme ceux de Pierre Laporte dit Rolland, ou encore Pierre Séguier qui sera condamné à mort après l'assassinat de l'abbé, et qui connut une mort héroïque, chantant un Psaume et annonçant que la place où il meurt sera bientôt emportée par les eaux, ce qui se produit quelques jours plus tard, quand le Tarn déborda et inonda le lieu du bûcher.



2.

Exécution de Séguier, plaque de verre peinte par Samuel Bastide, XXème siècle, Musée des Vallées Cévenoles

Le prophétisme, comme les prédicants, est un phénomène avant tout oral et théâtral (par les convulsions) et qui contrairement aux prédicants peut être le fait de n'importe quel protestant. Cette oralité pourtant ne saurait se démarquer de l'influence du livre et de l'écrit.

Le livre dans le prophétisme : enjeu de mémoire et d'appropriation

Dans un contexte qui, après le mouvement des prédicants, s'insère encore plus dans celui d'une tradition orale avec le prophétisme, la place du livre devient plus singulière. Il est compréhensible que dans une région majoritairement peuplée de paysans et d'artisans⁴⁸, l'oralité prenne le pas sur l'écrit. Pourtant ce dernier est au cœur même de l'oralité. En effet, les différents prophètes arrêtés par les autorités religieuses catholiques ainsi que les témoignages des protestants sur ces assemblées font le plus souvent état de la présence de livre, ou tout du moins d'écrits. Les paroles d'Isabelle Vincent par exemple ont été recopiées par un homme venu l'écouter. Cette copie a ensuite été envoyée à Amsterdam et publiée sous le nom d'*Abrégé de l'Histoire de la bergère de Saou, près de Crest en Dauphiné* en 1688. Or, un pasteur a retrouvé en 1972 une copie manuscrite d'époque de ce livre dans les archives familiales d'une famille paysanne de la paroisse de Pervenche proche des Cévennes⁴⁹. Ainsi il est clair que l'esprit prophétique est certes oral mais qu'il subsiste aussi à travers la diffusion écrite de ces paroles et leur mémorisation par les lecteurs. Plus encore, il est influencé par celle-ci. Les prophètes sont pour la plupart des jeunes gens, ne sachant parler que le patois. Or leur parole, lors des trances, est en français. Ce passage du patois au français peut s'expliquer par l'influence de la Bible, écrite en français. Ainsi, si les prophètes parlent en français, c'est que les textes qu'ils ont mémorisés étaient écrits en français et qu'ils ont été lus de nombreuses fois pour faire l'objet d'une mémorisation, et par conséquent, ce phénomène linguistique est symptomatique des pratiques de lecture de ces prophètes quant aux livres religieux. Une des questions que pose le prophétisme est celle de la particularité régionale. Pourquoi ce déclare-t-il en Cévennes ? Pourquoi est-ce un phénomène unique dans le protestantisme français ?

Cette particularité régionale s'explique par la forte tradition orale délivrée par les prédicants, mais aussi par le climat religieux intense dans lequel sont plongés les protestants depuis la révocation. Une des raisons est aussi la visibilité du prophétisme, il est compris par tous, il marque l'esprit, et sa diffusion est plus rapide et plus importante que l'écrit. Il s'explique aussi par l'absence des prédicants à partir de 1692, le prophétisme cévenol est une forme d'expression figurée de l'écriture sainte, dans les paroles qui disent le texte sacré et dans les actes qui représentent la présence de Dieu. On observe donc que le prophétisme est une forme de mise en scène de l'écriture, exprimant ainsi ce rapport entre écriture et oralité dans les Cévennes pendant la guerre des camisards.

⁴⁸L'origine du mot camisard vient d'ailleurs cette condition paysanne, leur habit est la « camisa » (la chemise paysanne traditionnelle), mais l'étymologie est incertaine, certains pensent que cela vient du « cami », le sentier en forêt, ou alors de la « camisade » qui est l'attaque surprise de nuit.

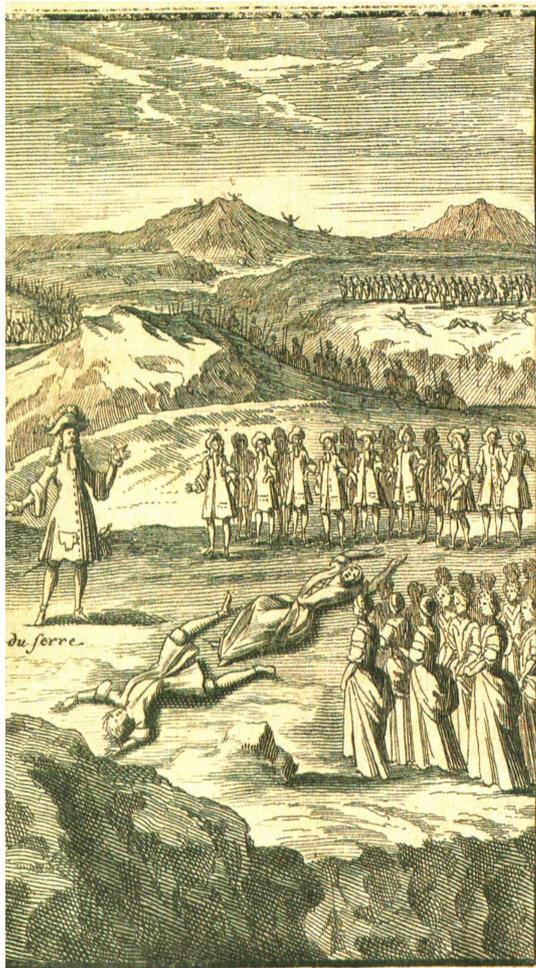
⁴⁹JOUTARD, Philippe *Une Foi Enracinée : La Pervenche*, Valence : Imprimeries Réunies, 1972.

Le prophétisme dans les livres catholiques

Le prophétisme des protestants déconcerte le camp catholique par sa violence et son fanatisme religieux, c'est un phénomène nouveau, qui intrigue (rappelons que les convulsionnaires jansénistes qui se présentent sur la tombe de François de Pâris à cimetière Saint-Médard n'interviennent que 25-30 ans plus tard). De fait, des théologiens et médecins s'intéressent alors au sujet. David Augustin de Brueys, théologien et prêtre français domicilié à Montpellier tente de comprendre dans son *Histoire du Fanatisme de notre temps* (1692) le phénomène du prophétisme. Pour cela, il reprend et développe l'idée de Fléchier dans son *Récit de fidèle de ce qui s'est passé dans les Assemblées des fanatiques du Vivarais* (1689), qui sera ensuite très répandue, de l'existence d'une « *fabrique de prophètes*⁵⁰ », un lieu qui accueille de jeunes enfants et qui les transforme en prophètes par une explication et une lecture intenses de la Bible, par le jeûne, par l'apprentissage des moyens de mise en scène des convulsions et de l'état de transe, ou encore par la faculté donnée à faire des paraboles religieuses avec les événements contemporains. Une fois prêts, ces prophètes sont alors envoyés par groupe de deux dans les Cévennes pour prêcher la parole de Dieu. A l'origine de cette fabrique se trouveraient des ministres protestants réfugiés à l'étranger voulant ainsi influencer et lancer une révolte en France contre le pouvoir royal. Se trouvant à Crest, ville isolée du commerce, cachée par la forêt mais très proche du Dauphiné, du Vivarais et des Cévennes, cette fabrique serait dirigée par un certain Duserre qui serait un ancien calviniste déterminé et fanatique.

Dans la seconde édition de son ouvrage Brueys complète ce mythe par une théorie médicale. Pour lui le fanatisme est une « maladie de l'esprit » et une « mélancolie ». Pour lui ce n'est que parce que Duserre oblige les jeunes protestants à faire les prophètes que ces derniers finissent par se croire prophètes, et par là développent les symptômes propres au prophétisme, et par conséquent développent des « esprits animaux » tel que le décrit à la même époque Descartes dans son *Discours de la Méthode*. Brueys est aussi influencé par les écrits d'un professeur de la faculté de médecine qui publie en 1691, un *Traité des convulsions et des mouvements convulsifs*. Cet imaginaire s'appuie une nouvelle fois sur l'incompréhension du phénomène prophétique chez des paysans pour la plupart illettrés mais qui connaissent parfaitement la Bible et qui la citent en français.

⁵⁰JOUTARD, Philippe, *La Légende des Camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1976, p72-73



MUSEE
DU DESERT

HISTOIRE DU FANATISME DE NOSTRE TEMPS.

Et le deffein que l'on avoit de soulever
en France les mécontens
des Calvinistes.

Par M. DE BRUEYS
de Montpellier.



A PARIS,
Chez FRANÇOIS MUGUET, premier
Imprimeur du Roy, du Clergé de France
& de Monseigneur l'Archevesque.

MDCXCII.
Avec Pri:ilege du Roy.

3.

*Histoire du Fanatisme de notre temps, 1692, Collection du Musée du Désert,
photo de Michel Caby*

L'ÉCRIT EN TANT QU'OBJET DE GUERRE

Avec l'éclatement de la guerre, l'écrit trouve une toute autre forme d'expression dans laquelle le livre devient un véritable objet de guerre et où la lettre est un système d'expression essentiel à la survivance des Camisards mais aussi à la religion.

Le « livre camisard »

Les traces de possession du livre par les camisards sont avérées par les procès verbaux de l'époque, durant la guerre des camisards, les différents protestants arrêtés font état de possession de livre, le plus souvent sur eux ou dans leur sac. Citons les cas de quelques camisards possédant des livres. Celui de Suzanne Delorme⁵¹ qui selon son procès verbal « portait des psaumes », de Donnadiou⁵² qui caché chez lui une Bible et des Psaumes, de Boucairan Jean de Moussac⁵³ arrêté le en 1703 et qui cachait sur lui un livre de psaumes, ou encore Pierre Cabaris de Cendras⁵⁴ chez qui les dragons trouvent un fusil, de la poudre, des balles, deux fers d'une vieille table, un *Nouveau Testament* et les *Psaumes* traduit par Théodore de Bèze. Ces quelques cas sont donc révélateurs de l'imprégnation de l'écrit dans la guerre des Camisards.

Le conflit se déroulant dans les monts cévenols et dans les forêts, cacher les livres dans des maisons n'est pas toujours possible ni la solution la plus facile vis-à-vis de la grande mobilité des camisards. C'est pourquoi les livres sont alors de préférence cachés dans des sacs que l'on enterre dans des lieux marqués, ou bien dans des grottes avec les armes, ce qui exprime d'ailleurs assez bien le nouveau rôle du livre, celui d'un objet symbolique de guerre. Avoir un livre est un moyen de faire la guerre et d'exprimer sa résistance. Un médecin et historien de Montpellier, nommé Louis Malzac, s'est intéressé aux cachettes des huguenots cévenols à partir de 1686 dans les différents mas qui constituent les Cévennes⁵⁵. Son propos concerne surtout les cachettes humaines et les galeries entre maisons pour échapper aux dragons et aux contrôles, mais on peut émettre l'hypothèse d'une utilisation de ces dernières pour des objets comme les livres. Il en témoigne d'ailleurs lui même en écrivant

« Souvent, aussi, on évitait, dans l'épaisseur des planchers, une petite cavité pour mettre à l'abri, soit des papiers de famille, soit surtout la vieille bible qu'il était défendu de posséder, après 1685, et que l'on ne sortait que le soir, toutes portes closes, pour en lire quelques chapitres, pendant le culte familial⁵⁶ »

On relève donc de nombreuses cachettes, des espaces creusés dans les fondations de la maisons entre deux étages, des planches amovibles dans le sol, des pièces de deux mètres sur deux mètres insérées dans l'architecture générale mais très bien dissimulées. De nombreux schémas et dessins appuient ses idées.

⁵¹ROLLAND, Pierre, *Dictionnaire Des Camisards*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1995, 105

⁵²Ibid, p 108 et A.D.H 34 série C 186 interrogatoire

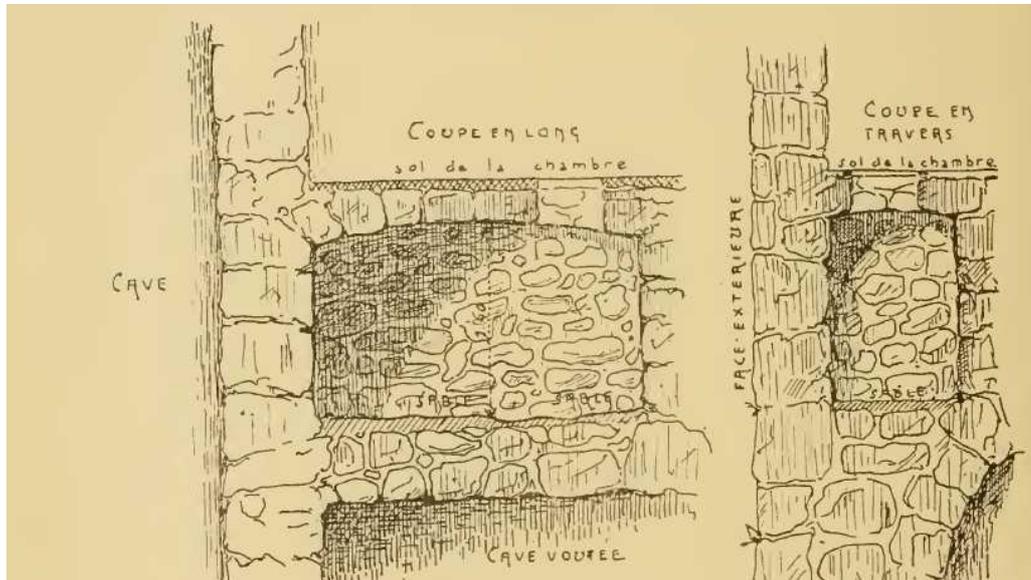
⁵³Ibid, p70 et A.D.G 30 B 2820 interrogatoire

⁵⁴Ibid, p82

⁵⁵MALZAC, Louis, *Les cachettes huguenotes aux environs de La Salle et dans les Cévennes*, publication du Musée du Désert, 1914,

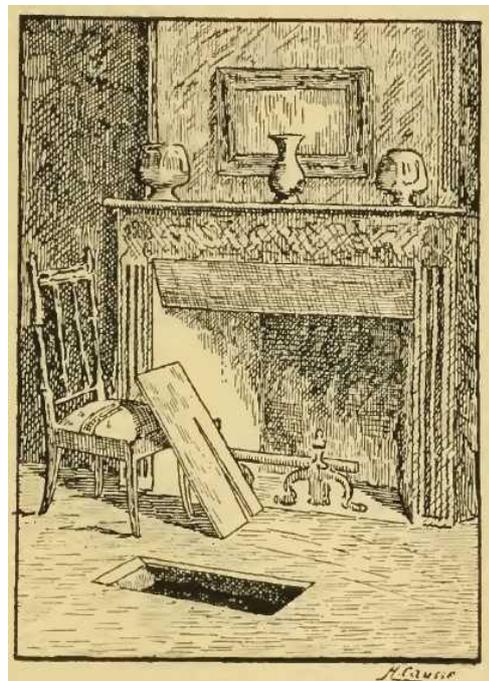
⁵⁶Ibid p28

Dans l'image qui suit par exemple⁵⁷ la cachette se trouve entre la cave et le sol de la chambre, elle est introuvable pour qui ne la connaît pas et peut sans doute aussi servir de cachette pour des objets comme des armes ou des livres prohibés. Plus traditionnel, on retrouve des dessins de sol avec des une planche amovible permettant d'accéder aux cachettes⁵⁸.



4.

Cachette du mas de Razet, dessin de M. Laune



5.

*Entrée de la cachette de la maison
Boissier, au Pont de Montvert*

⁵⁷MALZAC, Louis, Les cachettes huguenotes aux environs de La Salle et dans les Cévennes, publication du Musée du Désert, 1914, p156

⁵⁸MALZAC, Louis, Les cachettes huguenotes aux environs de La Salle et dans les Cévennes, publication du Musée du Désert, 1914, p163

Le livre en temps de guerre fait donc l'objet d'une pratique de dissimulation assez avancée, pour autant, la guerre des Camisards est un conflit très mobile, à travers les forêts cévenoles et languedociennes, et par conséquent le livre a été réapproprié par les camisards. A savoir, le livre camisard est souvent divisé en feuillets, cela s'explique simplement par des raisons pratiques, avoir une feuille de prières sur soi est plus facile à transporter et à cacher qu'un livre entier, d'autant plus que la difficulté que les camisards éprouvent quant à l'approvisionnement en livre nécessite un partage entre camisards. Qui plus est le livre camisard est souvent manuscrit, les feuillets circulent et sont recopiés avant d'être à nouveau partagés. De fait, le livre religieux camisard n'est pas réellement un livre. Certes ils en circulent quelques uns dans les Cévennes, mais une grande partie de l'écrit religieux est le fait de cette pratique, si bien que le livre camisard est avant tout un ensemble de feuillets facilement transportables et dissimulables qui ont été copié à partir d'un très petit nombre de livres, au sens conventionnel du terme. Cette pratique est attesté dans les procès dont nous avons déjà fait état sur les écrits retrouvés chez, et sur les camisards.

La question de la lecture

Durant la période de la guerre des camisards, la question des lectures est centrale. En atteste par exemple le camisard nommé Claris qui pendant la guerre apprend à lire grâce à un ABC qu'il a emporté avec lui⁵⁹. Cas révélateur de la place de l'écrit et de la lecture pour les Camisards. Ces lectures sont elles modifiées par le conflit par rapport au premières années du Désert ? Il semblerait que non, les témoignages et les livres retrouvés attestent d'une lecture avant tout centrée sur les Psaumes. Un psautier ayant appartenu à Jean Cavalier⁶⁰ a été retrouvé, les mémoires des camisards en font aussi état comme celui de Bonbonnoux qui écrit

« Nous priâmes Dieu et le jour et la nuit. Nous chantâmes des psaumes, nous lûmes l'Écriture sainte et un jeune garçon âgé d'environ dix-sept années nous adressait tous les jours une exhortation ou une espèce de sermon tiré des passages de l'Écriture Sainte et qu'il accompagnait de ses réflexions⁶¹ »

de plus nous l'avons dit, les psaumes sont souvent récités, le psaume 31 lors des exécutions, mais aussi le psaume 68 avant les batailles

« Que Dieu se montre seulement, et on verra soudainement, abandonner la place, le camp des ennemis épars, épouvantés de toutes parts, fuir devant sa face »

Outre les psaumes, il y a également le livre saint lui même, présent dans les mémoires de Bonbonnoux comme nous venons de le dire, mais aussi parce qu'on en a retrouvé certaines dans les Cévennes, dont celle de la famille du chef camisard Rolland datant du XVII^e siècle conservée dans la collection du Musée du Désert. Les livres de sermons et de prières également notamment lors des assemblées prophétiques. Certains ouvrages sont présents dans les témoignages d'époques comme *La Pratique Chrétienne* lu après la défaite de Pompignan ou les camisards se rassemblent pour lire

⁵⁹CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, p43

⁶⁰Ibid, p87 et voir Annexe n°4

⁶¹« Mémoires de Bonbonnoux, chef camisard et pasteur du Désert, Anduze », 1883, cité dans CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, p88

« la prière qu'on trouve à la fin de la Pratique chrétienne pour un troupeau désolé⁶² »

Toutefois, la guerre entraîne un nouveau type de lecture, celle des papiers manuscrits et des caricatures sur le camp catholique. Ces derniers circulent d'une part car ils sont facilement transportables et d'autre part parce qu'ils touchent l'ensemble des camisards et les caricatures permettent par l'image d'être comprise par tous, lettrés ou non. Les papiers manuscrits sont surtout des lettres ou des papiers informatifs sur les batailles et sur les plan des Camisards pour que les différents chefs puissent coopérer efficacement. Les caricatures sont surtout des représentations de l'abbé du Chayla ou de l'intendant Basville déjà utilisées dès les années 1690 durant le mouvement prédicant.



6.

Caricature de l'intendant Basville, Amsterdam, 1691, SHPF

⁶²CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, p88

La question des journaux est aussi centrale puisqu'ils délivrent les informations sur le conflit. Pour autant il semble que les Camisards ne s'y soient pas intéressés, cela peut s'expliquer par divers facteurs, d'abord la difficulté de les recevoir, encore plus régulièrement, ensuite le relatif silence des journaux sur le conflit, surtout les journaux français qui explique ce désintérêt pour les écrits journalistiques. Pour autant quelques cas existent comme celui à Toulouse de l'imprimeur Boude⁶³ qui imprime et publie un occasionnel sur le conflit dès le mois d'octobre 1702 et le diffuse dans la région et notamment dans les Cévennes.

Un dernier type de lecture entraîné par la guerre est celui des informations ennemies. En effet, les camisards ont mis en place un système d'interception des dépêches circulant entre les chefs catholiques, dans le but d'anticiper les attaques et d'empêcher à ces derniers de mettre en place des tactiques. En témoigne les Mémoires d'Élie Marion dans lesquelles il écrit :

« nous tenions des partis [patrouilles] sur les chemins qui arrêtaient tous ceux qu'on soupçonnait porter des dépêches, tellement que nos ennemis ne pouvaient que très difficilement se communiquer⁶⁴»

Ainsi la guerre ne modifie pas profondément les lectures des protestants cévenoles, les Psaumes et la Bible sont largement en tête, suivis des sermons et des prières. La guerre entraîne seulement l'émergence des manuscrits et des caricatures, et la lecture des papiers ennemis par une stratégie d'interception.

Les lettres et la circulation de l'écrit

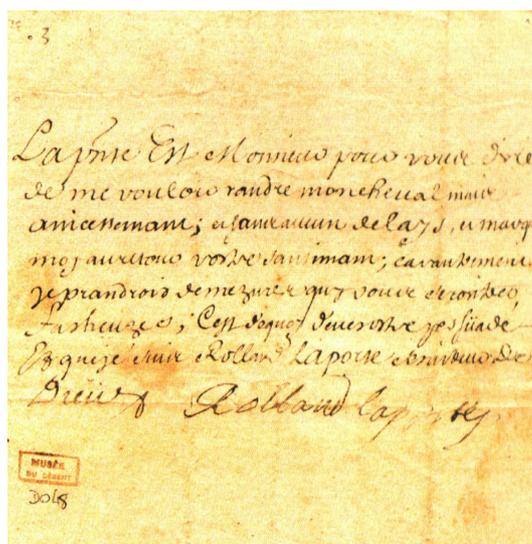
La lettre est aussi une forme de l'écrit camisard très diffusée durant le conflit. Cette dernière déjà présente durant le temps des prédicants, l'est à nouveau durant la guerre des Camisards, et son rôle est central. En effet, ici la lettre devient objet de guerre. Les différents chefs de guerre que sont par exemple Élie Marion, Castanet, Laporte ou Catinat ont différents niveaux d'échanges épistolaires. D'abord entre eux, rappelons que la guerre des Camisards est un conflit qui se déroule dans les forêts cévenoles, les camisards étant dispersés en de nombreux petits groupes partout dans la région⁶⁵, une correspondance écrite était donc nécessaire, ne serait-ce que pour élaborer stratégies et offensives ou pour donner rendez vous aux assemblées. Les témoignages de ces lettres sont nombreux, notamment dans les mémoires faits après la guerre par les chefs camisards qui racontent ces échanges épistolaires. Ensuite avec les dirigeants catholiques où la lettre se révèle être l'unique moyen de communication, pour demander d'être indulgent avec les prisonniers, des libérations, ou tout simplement pour demander l'arrêt des persécutions. C'est le cas par exemple quand Rolland Laporte écrit au consul du village de Lasalle en 1704⁶⁶

⁶³JOUTARD, Philippe, *Les Camisards*, Paris, Gallimard, 1976, p118

⁶⁴JOUTARD, Philippe, *Les Camisards*, Paris, Gallimard, 1976, p175-176

⁶⁵A ce sujet voir les cartes de l'annexe n°3

⁶⁶Collection Musée du Désert, DO48, Photo Michel Caby dans CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, page 42



7.

*Rolland Laporte, serviteur de Dieu, lettre
adressée au consul de Lasalle*

Ou bien lorsque les camisards écrivent au comte de Broglie le 15 décembre 1702 pour se défendre des accusations de sédition desquels ils sont les objets :

« Nous, généraux de l'assemblée des fidèles, avons bien voulu vous faire savoir ce que nous demandons : c'est nos précieuses libertés que nos pères ont achetées au prix de leur sang, et que nous sommes plutôt prêts à mourir que de renoncer à une si bienheureuse croyance qui nous a assuré Notre Seigneur Jésus-Christ en sa mort qu'il a souffert, lui juste, pour nous injustes à cause de nos péchés ; que rien n'a pu expier, que le sang d'un Dieu béni éternellement, qui est le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs, qui nous a fait tant de bien à nous, pauvres pécheurs, de nous éclairer de la connaissance de la vérité de son saint Evangile.[...]

C'est pourquoi, Messieurs, ainsi que nos pères qui étaient de véritables sujets du roi, nous le sommes, ainsi que nos corps et nos biens et même notre pauvre vie dépendant de lui et nous sommes tous prêts pour son service de répandre notre sang par terre [afin] de lui maintenir ses Etats.

Messieurs, nous finissons en vous souhaitant la paix de Dieu qui demeure envers tous ceux qui le craignent et qui procure la paix, vous demandant ce titre glorieux. Amen. Si vous voulez nous faire réponse, nous vous éclaircirons plus avant.

Signé : Jean La Pierre Rolland La Rivière de Gardon
Du 15 décembre 1702⁶⁷ »

⁶⁷CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, page 49

Cette importance des relations épistolaires est attestée notamment parce qu'elles ont été l'objet ayant permis la reddition des Camisards. C'est avec une lettre que la guerre prend fin, lorsque Jean Cavalier écrit au maréchal Villars en avril 1704 pour se soumettre. Dans cette lettre, Jean Cavalier revient sur les raisons de la guerre, en insistant sur le phénomène religieux, et sur l'importance des persécutions dont les protestants ont été l'objet, tout en réfutant les accusations de sédition. Il demande la liberté en échange de la fin de la guerre, c'est d'ailleurs ce qu'il obtient, la plupart des chefs camisards n'étant pas emprisonnés après la guerre, mais obligé de fuir à l'étranger.

« Du Désert, ce dernier avril 1704

MONSEIGNEUR,

Ayant appris que vous n'étiez pas informé de notre demande, quoique plusieurs fois nous en avons donné avis à la Cour, mais nous craignons que ces avis ont été cachés à Sa Majesté et à Votre Grandeur, j'ai voulu mettre derechef la main à la plume pour vous supplier d'accepter cette demande, pour le bien et la prospérité du Royaume, qui est la liberté de notre conscience et la délivrance des prisonniers et de tant de galériens qui souffrent injustement pour avoir voulu soutenir la vérité.

Aussi nous sommes massacrés pour prier -Dieu, comme si c'était une chose mauvaise de servir Dieu selon la pureté de son Évangile, ou comme si nous eussions voulu contredire à l'État, mais au contraire nous avons exécuté toutes les commissions que de fidèles sujets puissent faire. Après cela, nous avons toujours imploré sa bonté; mais les ministres de l'Église romaine ont toujours imploré sa colère à l'encontre de nous, afin de détruire la vérité, quoique souvent nous avons supplié Sa Majesté ou ses sujets, de nous laisser sortir du Royaume ou de nous laisser assembler dans le désert, mais on ne nous l'a jamais voulu accorder, bien au contraire. On a pillé nos biens, démoli nos maisons, on nous a exposés aux souffrances les plus cruelles du monde et, Noyant cela, nous nous sommes assemblés, non point pour résister à Sa Majesté, mais pour nous défendre contre ceux qui ont voulu nous empêcher de prier Dieu. [...]

Sa Majesté nous permettra de dire que, si on ne nous accorde cette demande, nous souffrirons plutôt toutes les souffrances qu'il plaira à Sa Majesté de verser sur nous, plutôt que d'abandonner notre foi. Et, si Sa Majesté nous permet cette liberté, nous promettons de vaquer à son service, car ce n'est pas que nous ayons pris les armes pour acquérir un royaume ou quelques richesses, mais c'est notre conscience et notre propre salut qui nous y a portés à faire cette défense contre ceux qui nous ont voulu détourner de la vérité. Il est vrai qu'on a fait entendre à notre Roi que nous étions des rebelles et des meurtriers, mais plusieurs mauvaises choses ont été faites disant que c'étaient les rebelles qui faisaient ce désordre, qu'ils étaient commandés par Cavalier. [...]

Je prie la Grandeur de votre personne de vouloir jeter les yeux sur la désolation du Pays et donner vos ordres pour le repos du monde et la prospérité du royaume, car tout royaume divisé ne peut subsister; ainsi le royaume ne peut subsister si la paix n'y est, et suis d'un grand attachement, Monseigneur, votre très affectionné serviteur

J. CAVALIER⁶⁸»

⁶⁸Archives historiques du ministère de la Guerre. Vol., 1796, p. 104. et dans les CAVALIER, Jean, *Mémoires sur la guerre des Camisards*, Payot, 1973, p. 302 à 303

Après les échanges locaux, il y a les échanges régionaux avec Nîmes ou Toulouse par lesquels les camisards demandent du soutien et des armes ou qui informent de l'évolution du conflit. En atteste tout le circuit d'information jusqu'au Père Léonard⁶⁹ qui écrit sur le conflit, grâce à ses relations dans la région cévenole alors qu'il est domicilié à Paris.

Le dernier niveau est celui des échanges internationaux puisque le conflit fait grand bruit dans toute l'Europe à partir de 1703 si bien que les protestants des Provinces-Unies et de la Suisse entretiennent des correspondances avec les Camisards. Cette correspondance tend surtout à informer mais aussi essaie de soulever les protestants d'Europe contre la France et d'intervenir dans les Cévennes. Ce projet pourtant n'aboutira jamais, la guerre ne durant que deux ans, l'aide n'a pas eu le temps de s'organiser, qui plus est, les protestants étrangers bien qu'intéressés par le conflit ne sont pas tous en accord avec cette action vue comme une attaque contre le roi, et surtout ils décrient tous le mouvement prophétique considéré comme une déviation de la religion protestante si bien que les actions européennes en faveur des Cévennes sont peu nombreuses. Notons l'envoi de David Flotard⁷⁰, juin 1703 par l'Angleterre et la Hollande pour qu'il s'informe sur le conflit, le projet du marquis de Miremont⁷¹ d'invasion de la France par l'insurrection des protestants du sud. Mais concrètement, tout cela ne mena qu'à l'acheminement d'un peu d'argent aux combattants. Les mots du marquis d'Arzeliers⁷², un agent anglais présent à Genève pourtant assez favorable aux camisards sont symptomatiques de ce phénomène. Il parle ici des camisards vaincus se réfugiant à Genève à la fin de l'année 1704 qui pour lui sont :

« des gens sans lettres, sans expérience, de peu de mine pour la plupart » et pour lesquels il a « de la peine à concevoir comment ils ont pu résister et se maintenir si longtemps » .

Pour autant l'intérêt pour la guerre des Camisards à l'étranger est réelle, on peut l'observer dans la parution à Berlin en 1703 d'un ouvrage intitulé *Description de l'État des Cévennes par rapport à ce qui s'y passe aujourd'hui*, et dont une édition bilingue a été diffusée à Londres. Cet ouvrage fait état de la région par de nombreuses descriptions du relief

« Les Cévennes sont un pays de montagnes, qui a environ 13 lieues de longueur et autant de largeur. Il en a trois fort hautes du côté du septentrion, l'Espérou, Lozère et l'Aigoual, d'ou sortent quantité de petites rivières⁷³ »

et qui sont suivies par l'interprétation d'un songe que le roi de France aurait fait en 1689. Évoquons la publication la même année à Berlin de la brochure intitulée *Manifeste des haitans des Sévennes sur leur prise d'armes*⁷⁴ qui la même année fait l'objet d'une traduction bilingue français-allemand, et anglaise.

⁶⁹JOUTARD, Philippe, *Les Camisards*, Paris, Gallimard, 1976, p118

⁷⁰FATIO, Olivier, «Gens de peu de mine et imposteurs : quelle réputation pour les Camisards à l'étranger ? », *Allocution au Musée du Désert*, 2004.

⁷¹Ibid

⁷²Ibid

⁷³CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, page55

⁷⁴Ibid, page 58

ÉCRIRE LA GUERRE DES CAMISARDS

La guerre des camisards est donc l'objet d'un enjeu pour l'écrit religieux à travers les Cévennes qui se diffuse tant oralement que graphiquement. Cette guerre entraîne aussi de nombreux écrits qui sont diffusés hors des Cévennes et ayant pour thème le prophétisme ou la guerre elle-même si bien qu'entre 1702 et 1710 la guerre des camisards est un thème récurrent dans la littérature et les journaux autant français qu'européens.

Les journaux et la guerre

Contrairement à l'historiographie qui place le début de la guerre en juillet 1702, les journaux français et européens n'ont pas considéré les événements survenus au Pont de Montvert comme le déclenchement d'une révolte. Il faut attendre le début des premières grandes victoires des Camisards menés par Jean Cavalier pour que les journaux et la Cour française s'intéressent au conflit. Les premières publications ont lieu à un niveau régional qui lui est touché par le conflit. C'est ce que fait l'imprimeur Boude en 1702 comme nous l'avons dit plus haut. A Paris, Le Père Léonard de Sainte Catherine de Sienne du couvent de Notre Dame des Victoires⁷⁵, à la fois prieur et bibliothécaire, est l'une des principales sources sur le conflit dès la fin de l'année 1702. Il entretenait de nombreuses correspondances avec les autorités françaises et devint ainsi un véritable bureau d'information. A la fin de l'année 1702, le conflit est connu en France et les chiffres des camisards présents sont exagérés :

« 10 000 hommes qui exercent des cruautés inouïes [...] Ce sont des désespérés et des furieux qui aiment mieux se faire égorger que de se rendre⁷⁶ »

Cela permettant de créer ainsi un intérêt et une peur grandissante chez les lecteurs. Au début de l'année 1703 les catholiques prennent en main la diffusion des informations sur le conflit en annonçant la mort des chefs camisards et en rabaissant le nombre de morts dans les troupes royales comme dans l'occasionnel qui est publié le 6 mars 1703 à Pompignan⁷⁷ et dans la relation qui l'accompagne. Dans celui-ci la fin du conflit est annoncée et l'absolution demandée pour un tel massacre et dans la relation il est dit :

« on a trouvé parmi les morts trois de leurs chefs : Rolland et Serre sont du nombre [...] c'était la plus fameuse troupe de tous les fanatiques ».

Toutefois très vite, les forces catholiques se montrent pessimistes, notamment Montrevel qui à peine six semaines après son arrivée admet

« On ne viendra pas à bout de cette canaille [...] parce que c'est une vermine qui se multiplie au lieu de se détruire⁷⁸ ».

⁷⁵JOUTARD, Philippe, *Les Camisards*, édition Gallimard, 1976, p118

⁷⁶Ibid, p120

⁷⁷Ibid p121

⁷⁸Ibid p 124

Pourtant le conflit est d'abord présent dans les journaux européens hors France . Ce sont principalement des journaux du Refuge pour lesquels cette révolte est une aubaine dans leur politique contre le roi de France, le premier d'entre eux est la Gazette de Berne⁷⁹, puis rapidement la plupart des grands journaux accordent au conflit environ 0,5% de leurs écrits. La gazette de Rotterdam en parle pour la première fois le 1er décembre 1702, et le 8 décembre c'est au tour de la gazette de Leyde. En janvier c'est la plupart des grands journaux et périodiques suisses, allemands et hollandais qui en font leur fond de commerce. Les mois de mars et d'avril 1703 sont ceux où l'intérêt est le plus vif, la Gazette de Bruxelles et le Mercure historique consacrant environ 7% de leurs écrits. Ces pics s'expliquent par un intérêt croissant des lecteurs, d'autant plus que la guerre s'enlise à cette époque (elle a débuté il y a 8 mois) et que c'est le temps des victoires camisardes, de plus le roi décide d'envoyer le maréchal de France Montrevel en Cévennes, et par là le conflit ne peut plus être dissimulé dans la presse, ne serait ce que par le nombre des troupes militaires qui sont déplacées en direction des Cévennes. A savoir qu'ils tirent leurs sources de relations épistolaires tenues avec des gens présents dans les Cévennes qui s'improvisent nouvellistes le temps du conflit. De fait, les sources sont multiples et cela entraîne des divergences suivant la qualité de l'information, des influences religieuses de ses sources ou bien de ce qu'on leur a dit, si bien qu'un événement connaît alors plusieurs versions. C'est le cas avec le combat de la tour de Billot⁸⁰ qui suivant les informations est une victoire catholique ou protestante et où le nombre de morts de chaque camp varie considérablement.

Ces variations allant encore plus loin, faisant mourir des chefs camisards comme la mort de Roland à la bataille de Pompignan d'après les gazettes de Paris, Bruxelles et Leyde, ou dans le nombre de camisards participant au conflit, comme par exemple pour le meurtre de l'abbé du chayla ou ils sont estimés à environ 300⁸¹ alors qu'Abraham Mazel parle quant à lui de 60 personnes environs⁸². Ces incertitudes n'empêchent pourtant pas au conflit de devenir un événement de plus en plus en vogue chez les lecteurs de l'époque. Les lecteurs qui sont principalement des personnes habitant au Refuge, des notables s'intéressant au conflit, mais aussi les français qui veulent s'informer de ce qui se passe dans le royaume, mais ne pouvant pas le faire par les journaux français, très discrets sur l'affaire, sont alors obligés de passer par l'étranger pour s'informer⁸³, c'est d'ailleurs aussi le cas à la Cour de France.

⁷⁹JOUTARD, Philippe, *La Légende des Camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, p49-67

⁸⁰Ibid p68-69

⁸¹Gazette de Burxelles du 15 août 1702

⁸²Mémoires d'Abraham Mazel dans les JOUTARD, Philippe *Journaux Camisards* p6 et p21

⁸³Toutes les courbes d'intérêt sont inspirées du travail de Philippe Joutard dans *La Légende des Camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, pages 62-63

LE COMBAT DE LA TOUR DE BILLOT

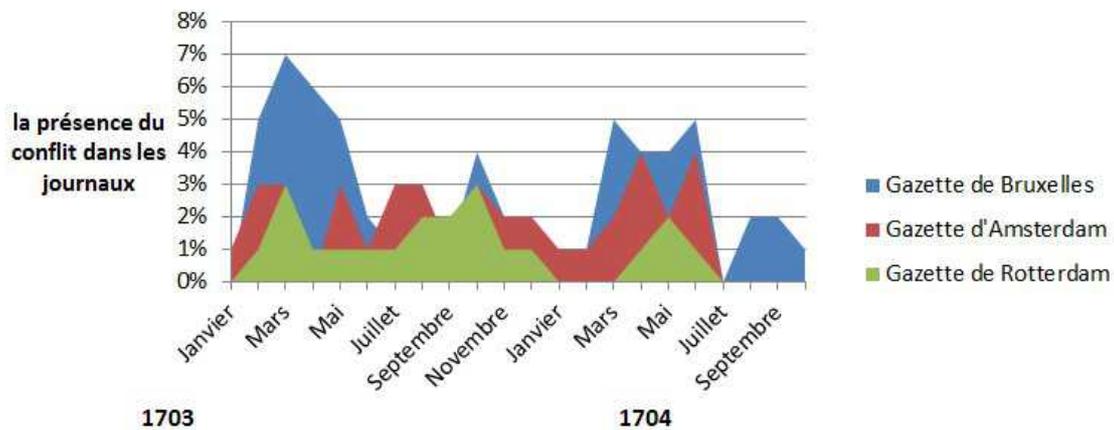
<i>Sources</i>	<i>Lieu</i>	<i>Action</i>	<i>Pertes Camisards</i>	<i>Pertes tr. royales</i>
CATHOLIQUES				
Gaz. France du 19-5	Vermaylet	Montrevel averti envoi Planque qui arrive trop tôt *.	434	48
Occasionnel relation Planque	Vermeillet	Planque averti encerclé Camisards **.	413	44-45
Occasionnel style indirect (B.M. Bx)	Merveille	<i>Idem.</i>	413	44-45
Gaz. Bruxel. 15-5.	—	Montrevel averti envoi Planque qui encerclé Camisards.	397	43
Louvreleul	Tour de Belot	Planque averti encerclé Camisards.	431	50
La Baume	Tour de Billot	Montrevel averti envoi Planque qui découvre Camisards par hasard puis version *.	+ de 400	44
PROTESTANTS				
Gaz. Amsterdam 24-5	Château	Camisards secourent paysans Planque reçoit renforts et les disperse.	500	—
Mercure hist. juin		On ne sait pas mais victoire Camisards.	300	1800
Cavalier	Tour de Billot	Montrevel averti surprend Camisards endormis.	200	1 200

* Doit attendre les renforts.

** Manœuvre pleinement réussie.

8. Le combat de la Tour de Billot

Les journaux étrangers et la guerre des Camisards



9.

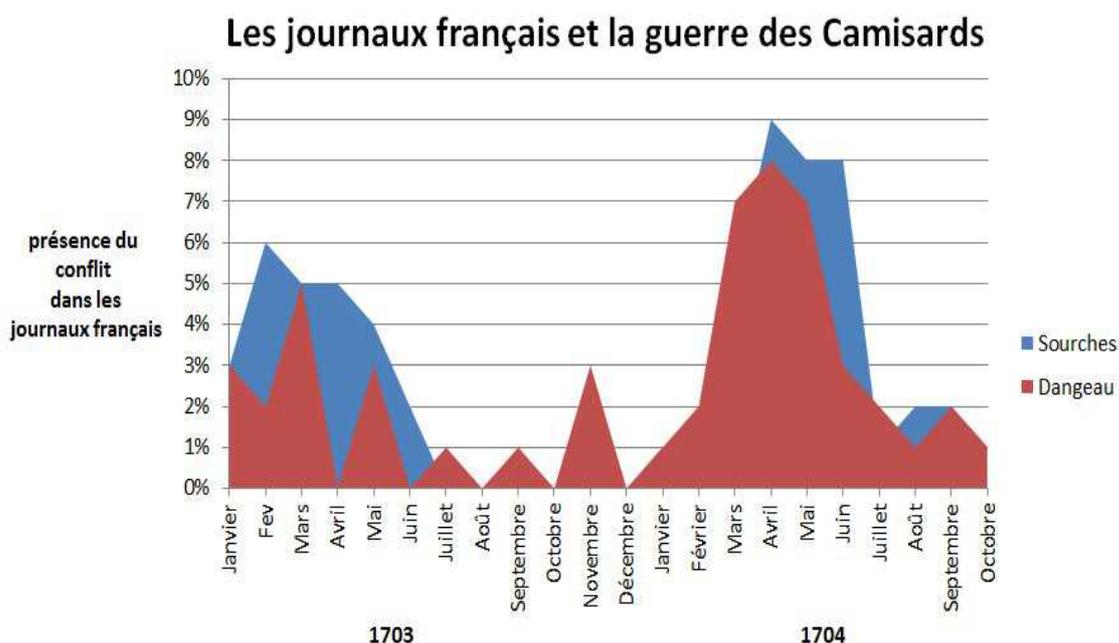
Les courbes d'intérêt des gazettes étrangères pour la guerre des Camisards

En France, la consigne a été donnée d'être discret sur cette guerre, car elle n'est pas une bonne chose pour le pouvoir royal qui voit ici sa politique religieuse plus que critiquée, le ministre de la guerre ayant écrit à Bâville le 19 mars 1703

« Ne donnons point l'air de la guerre à toute l'affaire qui accompagne les mouvements du Languedoc. Il est de l'intérêt du Roi et même de la politique de cacher aux ennemis une partie de nos malheurs⁸⁴ »

ce qui explique par exemple qu'un journal comme la Gazette n'évoque pas le conflit avant mars 1703 et avril 1704 pour le Mercure Galant. Par conséquent les journaux français parlant fréquemment du conflit sont plus officieux, citons le journal de Dangeau ou celui de Sourches. Le premier est connu comme racontant la vie de la cour sous le règne de Louis XIV et dans lequel on voit que l'intérêt porté pour le conflit est grandissant. Toutefois l'auteur étant l'aide du camp du Roi son angle de liberté est limité. A l'inverse, le second, celui de Sourches, qui est grand prévôt de France, tient secrète la rédaction de ses souvenirs ce qui lui permet une plus grande liberté de parole. Les deux journaux connaissent deux pics dans l'évocation du conflit, d'abord en mars-avril 1703 pour les raisons que nous avons dit, et en avril 1704 avec le début des négociations entre pouvoir royal et camisards.

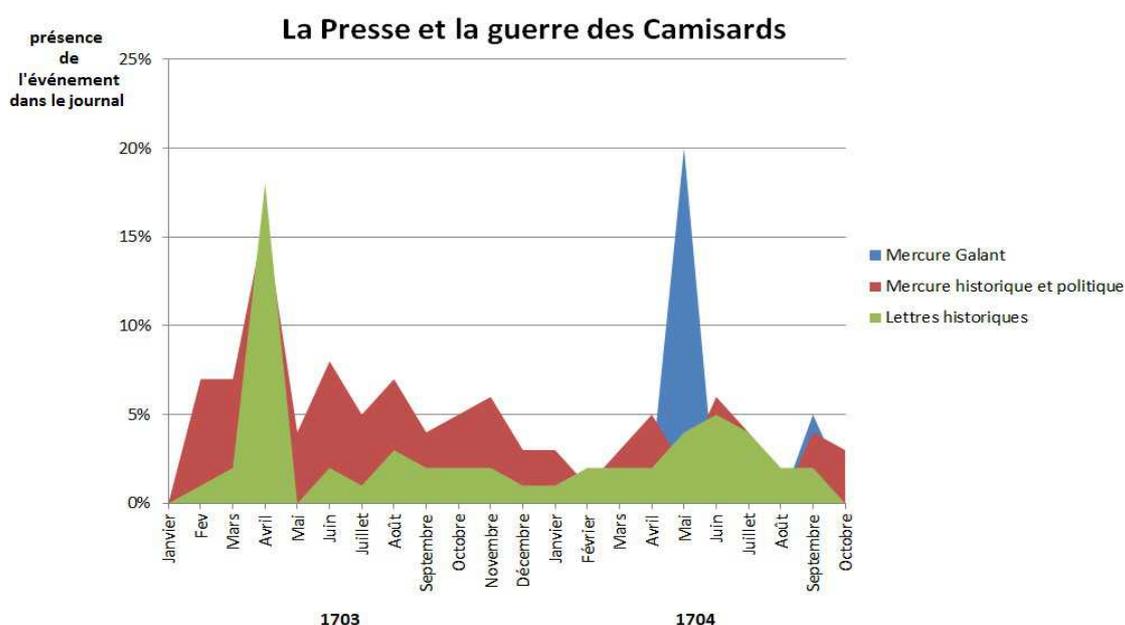
⁸⁴JOUTARD, Philippe, *La Légende des Camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, p50



10.

Les courbes d'intérêt des journaux français pour la Guerre des Camisards

Il y a donc une nette opposition entre les journaux français et les journaux étrangers, entre un intérêt très vif qui s'estompe au fil du conflit, et un intérêt tardif qui explose avec la victoire royale. Le Mercure historique politique et les Lettres Historiques par exemple traitent du conflit à hauteur de 15% en avril 1703 et restent au dessus de 5% jusqu'à la fin du conflit, contrairement au Mercure Galant qui est inexistant avant avril 1704 mais qui rattrape son retard en mai 1704 avec le début des négociations qui occupent alors 1/5 du journal et qui les mois suivant en parle à hauteur de 5% en général jusqu'à la fin du conflit.

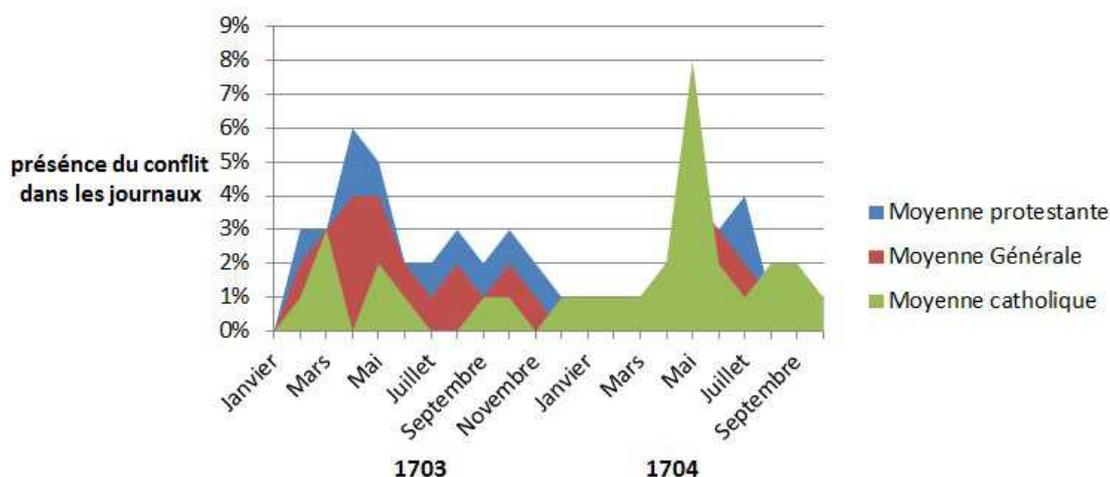


11. *Les courbes d'intérêt générales des journaux étrangers et français pour la Guerre des Camisards*

Toutefois, l'intérêt des lecteurs est croissant tout à long du conflit, surtout à la Cour. Dès la fin de l'année 1702, le sujet est abordé à l'Assemblée où un débat est lancé par les jansénistes et notamment l'évêque de Saint-Pons, Pierre-Jean-François de Percin de Montgaillard sur la rigueur effectuée contre les huguenots. En 1703, le géographe du roi, Jean-Baptiste Nolin⁸⁵, fait une carte du conflit, largement diffusée dans les pays du Refuge, montrant cet intérêt croissant mais aussi le manque de connaissance des Cévennes ce qui oblige le géographe à faire une carte⁸⁶.

Si cette étude des journaux se place sur le plan religieux, on remarque une opposition entre un courant catholique inexistant au début du conflit et majoritaire à la fin, à partir des négociations, et un courant protestant inversé, très présent au début et peu à la fin, même si lors des négociations ces derniers accordent encore 4% de leurs écrits au conflit. Sur tout le conflit, la moyenne générale est aux alentours de 2-3% en dehors des deux pics précédemment évoqués. De fait, malgré les portées politiques et religieuses qui sous-tendent le conflit, ce dernier reste un événement régional aux influences limitées.

La Presse et la guerre des Camisards suivant les courants religieux



12.

Les courbes d'intérêts des journaux suivant leur courant religieux pour la Guerre des Camisards

⁸⁵JOUTARD, Philippe, *La Légende des Camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, p57

⁸⁶Voir Annexe n°5

Mythes, imaginaires et thèmes littéraires

Les thèmes les plus fréquents dans ces journaux sont pour la plupart des créations littéraires, assez éloignées de la véracité des conflits.

D'abord le thème assez fréquent d'un « Consistoire secret ⁸⁷ », développé principalement par La Baume, qui met un groupe de nobles protestants cévenols et européens à l'origine de l'éclatement du conflit et qui continuerait à le diriger secrètement. Derrière ce mythe se dessine l'idée qu'un conflit d'une telle ampleur ne peut pas être le seul fait d'une révolte paysanne, et que celle-ci est forcément soutenue par des personnes socialement et économiquement plus puissantes. L'idée d'une aide des pays du Refuge apporté aux camisards à travers des récits fictifs selon lesquels ce serait des chefs anglais qui commanderaient les révoltés protestants, et qui financeraient la révolte. Ce thème de l'or étranger est très présent, en atteste la Gazette de Bruxelles du 23 mars 1703 qui raconte l'histoire d'un homme provenant de Hollande qui a été arrêté avec 80000 livres de change pour les camisards. Cette peur d'une aide étrangère peut aussi s'expliquer par le contexte politique dans lequel se trouve la France, à savoir celui de la guerre de Succession espagnole. Ce thème trouve son explication dans les Mémoires de Jean Cavalier qui explique que ce sont les camisards qui ont lancé cette rumeur pour accroître la peur dans le camp catholique :

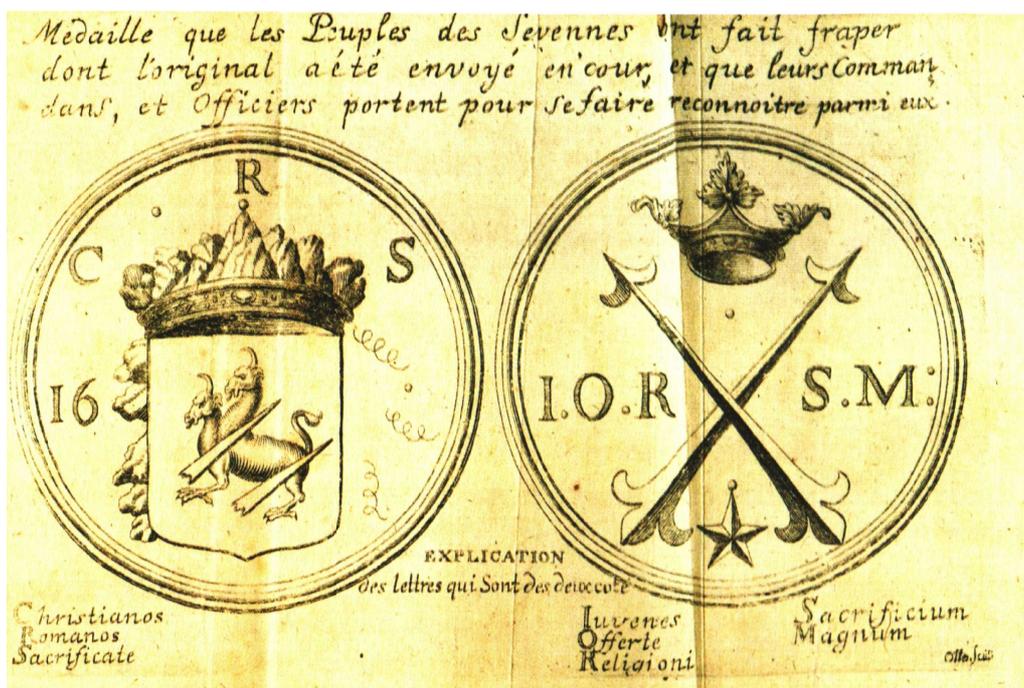
« nous fîmes usages [...] de quelques stratagèmes, nous déguisant, portant des moustaches[...] parlant un baragouin que nous ne comprenions pas nous-mêmes, qui nous empêchant d'être reconnus, nous faisait prendre pour des étrangers ⁸⁸ ».

En lien avec le thème de l'argent, il existe aussi un mythe autour de ce que l'on nomme « la médaille camisarde » qui est une pièce de monnaie particulière qui servirait aux camisards pour se reconnaître entre eux, ou l'on retrouve gravée l'inscription C.R.S qui pour les catholiques est l'abréviation de « *Christianos Romanos Sacrificate* » (Chrétiens, sacrifiez les catholiques romains) ou encore « Contre la Rome Sanguinaire » ou bien « *Christus Rex Solus* ». Sur l'autre face se trouvent les lettres J.O.U.R.S.M qui signifiait « *Juvenes Offerte Vere Religioni Sacrificium Magnum* » (Jeunesse, offrez à la vraie religion un grand sacrifice) ? Cette médaille a fait l'objet d'un article en mars 1703 à Berlin qui publie une feuille sur le sujet ⁸⁹:

⁸⁷JOUTARD, Philippe, *Les camisards*, Paris, 1974, p 129-131

⁸⁸JOUTARD, Philippe, *La Légende des Camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, p79

⁸⁹CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Editions Ouest-France, 2008, page 56



13.

Feuille imprimée à Berlin en 1703, SPHF, Paris

Pour Dangeau⁹⁰ ces médailles sont frappées par les camisards eux mêmes, quelques années plus tard, Brueys reprend cette légende dans son *Histoire du fanatisme de notre temps*. Pourtant cette médaille n'a pas cette signification, c'est seulement une pièce suédoise qui était en circulation dans le Royaume et dont quelques camisards avaient été surpris en possession lors des arrestations, comme le prouva Maximilien Misson en 1707 dans le *Théâtre sacré des Cévennes*. Ce phénomène exprime bien les peurs des catholiques vis à vis du phénomène camisard.

Un second thème assez fréquent est celui de l'incompréhension du conflit, et plus précisément la lenteur avec laquelle les armées royales mettent fin au conflit. En effet, les camisards ne sont, selon les journaux, qu'une bande de jeunes paysans illettrés et fanatiques qui sévissent dans les Cévennes. Dès lors, il est incompréhensible qu'ils arrivent à tenir tête à une armée royale disciplinée, armée, et catholique. Cette résistance durant deux ans s'explique principalement par trois choses, la dispersion des camisards en plusieurs petits groupes, leur connaissance du terrain, les Cévennes étant un lieu très montagneux et forestier ce qui rend la progression de l'armée royale difficile, et l'aide silencieuse apportée par les villages protestants disséminés dans la région qui réapprovisionnent les Camisards en armes et en nourriture. Ce thème passe d'abord par une phase de mépris de la part des journaux catholiques les qualifiant de « scélérats » de « coquins », les portraits faits des chefs camisards sont d'une laideur extraordinaire, ce sont des personnes cruelles et libertines. D'ailleurs, les convulsions des prophètes sont vus comme des appels à la luxure, et les assemblées deviennent alors des lieux de débauche collective. A l'inverse, les catholiques sont des martyrs défenseurs de la véritable foi. Ces caricatures littéraires servent à cacher cet écart entre les troupes royales entraînées et bien armées et les paysans illettrés qui leur tiennent tête, par ces images, ce phénomène est occulté.

⁹⁰Journal de Dangeau, édition Soulié et collection, Paris, 1854-1860, tome IX, le 11 mars, p137

Une histoire des Camisards ?

Un dernier type de littérature existe à propos de cette guerre, celle qui s'intéresse aux camisards eux-mêmes, au phénomène religieux, et qui tente de l'expliquer. Ce type d'écrits est principalement l'apanage des catholiques.

Cette volonté de donner une explication à la guerre des Camisards est exprimée avec Jean Baptiste L'Ouvreleul, un prêtre du diocèse de Mende, proche de l'abbé du Chaila, qui publie en 1703 *Le Fanatisme renouvelé ou histoire des sacrilèges, des incendies et des autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Sevennes et des châtimens qu'on en a faits* qui est une histoire catholique de la guerre des Camisards. Cet ouvrage a d'ailleurs un frontispice⁹¹ très révélateur sur les intentions de l'auteur. On y voit tous les actes dont les camisards sont accusés, incendies, sacrilèges, cruauté, meurtres, rébellion, pillage. Il connaît de nombreuses rééditions avec des augmentations venant raconter les derniers événements de la guerre. On note une seconde édition à la fin de l'année 1703 et une troisième au début de l'année 1704. Ces trois premières éditions sont issues de l'imprimeur toulousain Henault. Une quatrième édition est imprimée en mai 1704, mais elle est le fait d'un imprimeur d'Avignon nommé Chastanier. C'est lui qui est à l'origine de toutes les autres éditions. Une cinquième édition est faite à la fin de la même année. Une suite paraît en 1706 sous le titre de *l'Obstination confondue*. Une traduction en anglais est faite dès 1707 et une autre en 1709, et l'ouvrage est aussi traduit en italien en 1724. Cet ouvrage qui connaît un grand succès dans le royaume et surtout dans la région cévenole tente de retracer les méfaits des camisards, des lieux qu'ils ont détruits tout en essayant de comprendre le phénomène religieux. L'emploi du terme « fanatique » dans le titre exprime l'inflexion générale de l'ouvrage. La religion telle qu'elle est appropriée par les Camisards est une déviance conduisant à un fanatisme dangereux qu'il faut combattre.

Une autre histoire de la guerre des Camisards est faite par le marquis Guiscard de La Bourlie, qui publie ses mémoires en 1705 à Delft en Hollande sous le titre, *Mémoires du marquis de Guiscard dans lequel est contenu le récit des entreprises qu'il a faites dans le royaume et hors du royaume de France pour le recouvrement de la liberté de la patrie*. Ce texte est intéressant dans le fait que c'est un gentilhomme catholique qui écrit ici en faveur des protestants, dénonçant l'absence de la liberté de culte chez les protestants, et en filigrane ces mémoires racontent le conflit. Cet abbé du monastère de Bonnecombe, près de Rodez est un fervent opposant à la décision royale concernant les libertés religieuses, et il essaie de fédérer catholiques et protestants contre l'absolutisme royal pour soulever une conspiration nommée la conspiration de La Bourlie (1703-1706).

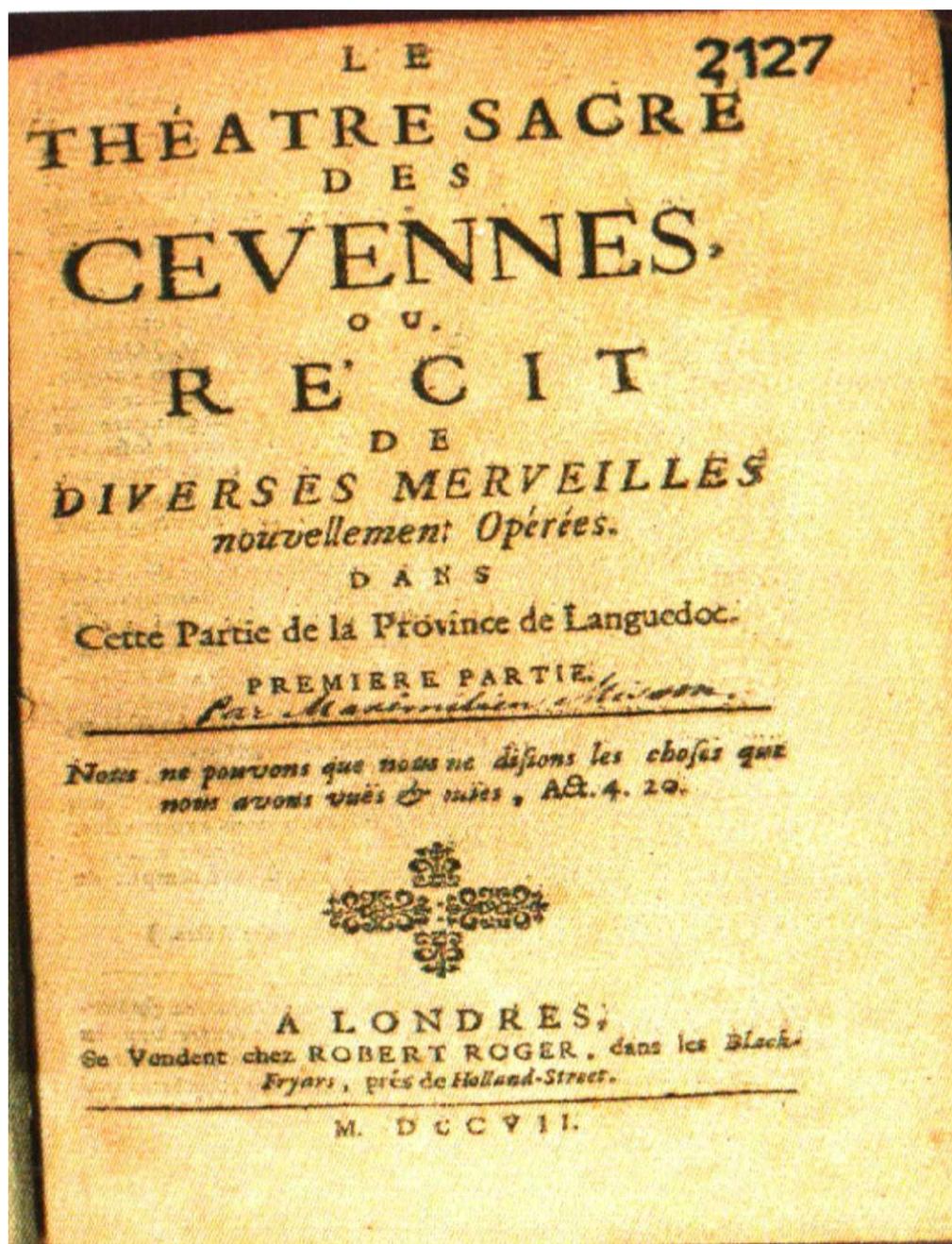
L'une des sources les plus intéressantes sur l'histoire des camisards est *Le théâtre sacré des Cévennes ou récit des de diverses merveilles opérées dans cette partie de la province* publié en 1707 par Maximilien Misson qui est un recueil de témoignages et de dépositions de plusieurs camisards comme Élie Marion, Durand Farge, Abraham Mazel ou Jean Cavalier de Sauve, qui reviennent sur le conflit.

⁹¹CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *Comprendre la révolte des Camisards*, Marianne Carbonnier-Burkard, Editions Ouest-France, 2008, page 84



14.

Frontispice du *Fanatisme renouvelé* de JB L'Ouvreul, 1704



15.

Le théâtre sacré des Cévennes ou récit de diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la province du Languedoc, Londres, 1707, Collection du Musée du Désert, Photo de Michel Caby

Intéressant donc car, pour paraphraser Jules Michelet qui qualifie cet ouvrage de « curieux et terrible livre », nous avons le témoignage de « ceux qui n'ont pas d'histoire ». Pour Jean Paul Chabrol qui est l'historien de référence quant à cette œuvre, il définit ce livre comme un ouvrage servant à « défendre, prouver, rappeler, informer⁹² » qui permet de contrer la vision catholique et de donner aux protestants cévenols leur vision des phénomènes. Cet ouvrage raisonne le prophétisme et donne à voir la mentalité de ces camisards, loin d'être des fanatiques. « Ce Grand récit idéologique⁹³ » n'est pas un roman, il est sec, sans ornements, mais permet de penser et de réfléchir à cet événement et à ce qui le sous-tend. On comprend alors mieux pourquoi la sortie de ce livre a été un événement éditorial. Pourtant l'ouvrage n'a pas connu de réédition au XVIII^e siècle, une seule en 1847 par Ami Bost mais très différente de l'originale, puis deux en 1977 et 1978.

Après cela, c'est l'émergence des Mémoires de tous les grands chefs camisards, qui en racontant le conflit tentent d'une part de le faire perdurer dans l'Histoire mais aussi d'expliquer le prophétisme aux lecteurs et implicitement d'essayer de le relancer.

Citons le cas d'Élie Marion qui publie des *Avertissements prophétiques* en 1707, qui sont une suite de prophéties sur la fin des persécutions, sur la « journée terrible de Dieu » qui arrive, ces avertissements ayant pour but de relancer le courant prophétique en Angleterre sans grande réussite. Toutefois, cet ouvrage est publié peu de temps après celui de Maximilien Misson et connaît un grand succès. La même année il commence la rédaction de ses mémoires. Étant un des rares camisards lettrés, ses mémoires sont souvent une référence tant il s'applique à retracer les sensations de l'époque, les conditions de vie des camisards, le vent religieux qui secoue les Cévennes. Ces mémoires ont connu un vif succès au début du siècle.

De même, Abraham Mazel rédige ses mémoires à Londres entre 1706 et 1707, dans celle-ci il se dessine comme un homme de foi, plus inspiré que chef de guerre, mais aussi un penseur cherchant la vérité dans la religion ainsi que la liberté de conscience. Son succès est moindre car étant tué en 1710, il a fallu un temps pour sa redécouverte.

Jean Cavalier aussi a fait ses mémoires mais un peu plus tardivement, qu'il publie en 1726 en anglais à Dublin, sans doute par nécessité financière. Cette publication serait une réédition d'une première version manuscrite selon l'historien Puaux⁹⁴, il aurait commencé à les rédiger en 1708, qui se démarque par son côté très romancé, il n'y parle presque pas du prophétisme, mais laisse une grande place à la foi et fait un portrait de lui assez attachant. En tant que principal chef du conflit, son œuvre a eu une large diffusion.

En somme, les témoignages sur le conflit sont assez nombreux et très rapidement rédigés après le conflit, souvent entre 5 et 10 années après la guerre. Témoignages qui sont présents tant chez les catholiques, qui peuvent désormais parler d'un conflit qu'ils ont remporté, que chez les protestants qui cherchent à comprendre un phénomène religieux qui a réussi à tenir tête au pouvoir royal pendant deux ans. Une histoire des camisards naît donc à peine le conflit finit, pourtant, tous ceux qui la font sont des personnages de ce conflit et n'ont pas de recul sur ce dernier. L'histoire des Camisards se construit réellement quelques

⁹²VIDAL, Daniel, « Maximilien Misson, Le Théâtre sacré des Cévennes », *Archives de sciences sociales des religions*, octobre-décembre 2011, URL : <http://assr.revues.org/22928>

⁹³Ibid

⁹⁴GOUBERT, Pierre, CAVALIER, Jean, *Mémoires sur la guerre des Camisards*, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1975, vol. 53, n° 3, pp. 1061-1062.

années plus tard avec un personnage qui en plus d'être historien est aussi celui qui va faire entrer les Cévennes et l'ensemble du royaume dans une période pacifique de résistance passive en se détachant des camisards et de leur violence, ce patriote français et impartial n'est autre qu'Antoine Court.

Le prophétisme et la guerre des camisards entraînent donc un double mouvement pour l'écrit. D'abord l'écrit religieux qui survie durant le conflit et qui appuie la guerre et l'oralité diffusée par les prophètes. Le livre religieux durant la guerre, répond au même enjeux présents dès 1685, à savoir permettre le culte et consolider sa foi. Pour autant la guerre nécessite de nouveaux type de lectures, caricatures et lettres par exemple. Ensuite l'écriture de l'événement, au présent avec les journaux plus ou moins objectifs, et les historiens ou penseurs français et étrangers qui cherchent à appréhender un phénomène unique en Europe, le prophétisme. La guerre a été un avertissement pour les forces catholiques qui après celle ci multiplient les contrôles des livres à la frontière et durcissent la répression une nouvelle fois. Mais paradoxalement, c'est suite à cette guerre que le livre religieux et illicite connaît son apogée, notamment grâce à la renaissance des pasteurs qui en font leur arme de diffusion principale.

PARTIE 3 : « 1704-1760 :RÉSURGENCE ET APOGÉE DE L'ÉCRIT PROTESTANT »

Une fois la guerre des Camisards terminée, le protestantisme cévenol ne s'éteint pas. Bien au contraire dès les années 1710-1715 il connaît un nouveau souffle par le biais d'Antoine Court. Ce dernier né en 1695 près des Cévennes, participe dès l'âge de 8-9 ans à la guerre des camisards en allant participer aux assemblées, notamment celle d'Abraham Mazel. Entre 1704 et 1710 il suit dans le Vivarais un ancien camisard nommé Chabrier. Toutefois, il rompt avec ce mouvement en 1714 qu'il considère trop violent et inefficace. Il décide alors de rebâtir l'Église protestante d'avant la Révocation, malgré les interdictions et les dangers. Profondément pacifiste, Antoine Court place le livre au centre de cette renaissance, bien que les assemblées et les prêches aient toujours lieu. Grand écrivain et épistolier, il assure le renouveau du protestantisme et du livre protestant entre 1715 et 1760. Le trafic du livre illicite connaît une expansion sans précédent, les techniques pour cacher et transporter les livres se multiplient, et l'écrit pénètre tant dans les foyers cévenols qu'il devient après 1740, l'objet même de la restauration du protestantisme, et les assemblées ne sont alors plus que l'expression de cette foi diffusée par les lectures.

ANTOINE COURT : LES VARIATIONS DE L'ÉCRIT

Le ministre protestant et l'écrit religieux

Antoine Court est avant tout un ministre protestant qui parcourt les Cévennes et le sud du royaume de France entre 1715 et 1729. La date de 1715 n'est pas anodine, c'est celle de la mort du roi Louis XIV, et son successeur présumé, le duc d'Orléans souhaitait se démarquer de son prédécesseur, cela laisse penser aux protestants français le retour à une relative tolérance, mais très vite, cet espoir disparu avec en 1717 l'arrestation d'Étienne Arnaud⁹⁵, un jeune protestant ayant participé à une assemblée à Alès et qui est condamné à mort par pendaison. Plus encore en 1724 avec une déclaration royale⁹⁶ qui reprend les acquis de la révocation de l'édit de Nantes en faisant de tous les habitants du royaume des catholiques, les protestants devenant de fait tous des « relaps », cas qui juridiquement est le plus puni. Ainsi, le changement de roi n'y fait rien, et sous la régence et puis sous Louis XV, les persécutions continuent.

La réorganisation voulue par Court débute le 21 août 1715 à Monoblet (village cévenol) où il jette les bases de celle ci. Ces bases sont au nombre de quatre, il faut :

⁹⁵JOUTARD, Philippe, « Antoine Court, le passeur du Désert », Allocution au Musée du Désert le 5 décembre 2010,

⁹⁶Ibid

« instruire les peuples dans les assemblées religieuses »,
« réorganiser les consistoires et les synodes »,
« rétablir l'usage de la discipline de l'église réformée pour ramener à des idées plus
saines les esprits exaltés »
« former et instruire les pasteurs »

Cette assemblée a été le premier synode du Désert. On retrouve dans ces bases, deux fois la notion d'instruction, à la fois du peuple et des pasteurs. Cette instruction passe principalement par l'écrit, l'idée étant de se démarquer des prédicants-prophètes du début du siècle, et de restaurer une Église protestante stable et équilibrée. Cela passe par le respect de la consécration par exemple, Pierre Corteiz va se faire consacrer à Zurich puis consacre à son tour Antoine Court en 1718, mais aussi par la lecture et l'apprentissage du savoir religieux. Le livre prend donc une place clé dans cette restauration de la religion protestante. D'autant plus que ce dernier a laissé un témoignage de l'état du protestantisme vers 1710 montrant l'ampleur du travail à accomplir notamment vis à vis du livre :

« Sa mère était la seule qui instruisait son fils, mais les lumières de la mère, assez étendues pour affermir son fils dans la religion, ne l'étaient pas assez pour l'instruire à fond de tout ce qu'elle a d'essentiel et de divin. Les livres auraient pu suppléer à cela. Mais l'inquisition avait été si exacte contre ces moyens efficaces de perpétuer la religion, qu'on les avait tous enlever aux protestants et fait du plus grand nombre la proie des flammes. Il ne restait dans la maison de notre Court que quelques feuilles dispersées d'une Bible, tristes débris échappés de ce saint livre caché dans quelque trappe et que la piété de la mère avait ramassés, et qu'un illustre fugitif avait cousus à la suite l'un de l'autre⁹⁷»

Pour les fidèles, c'est d'abord par la lecture des catéchismes, d'abord le *Catéchisme* de Drelincourt (1642) puis celui d'Ostervald (1702). Le synode de 1744 met en avant le *Catéchisme* de ce dernier sous sa forme abrégée (1731). Peu à peu se met aussi en place l'instruction religieuse des enfants avec la publication de *La Discipline des Eglises du Désert en 1739* et qui doit se terminer par une « profession de la vérité » à l'âge de 15 ans.

⁹⁷COURT, Antoine, *Mémoires pour servir à l'histoire et à la vie d'Antoine Court (de 1695 à 1729)*, Société du livre religieux de Toulouse, 1885, p25-26

CATECHISME
OU
INSTRUCTION
DANS
LA RELIGION
CHRESTIENNE,
PAR
J. F. OSTERVALD,
Pasteur de l'Eglise de Neufchatel.



A GENEVE,
Pour la Compagnie des LIBRAIRES.

M. DCC. II.

*1. Catéchisme ou Instruction dans la Religion Chrestienne
par J.F Ostervald, Genève, 1702*

Le culte et la lecture intègre progressivement le foyer, en plus des prières et des lectures du matin et du soir recommandées dès 1716 au synode du Dauphiné et en 1721 au synode du Vivarais⁹⁸, la famille doit développer une véritable liturgie qui se substitue au culte dominical. Pour cela, il faut passer la lecture des sermons, c'est dans ce but qu'est imprimé *Une liturgie complète pour les protestants de France... privés de l'exercice public de leur religion* (1756) à Amsterdam. Pour autant la grande majorité de ces écrits sont manuscrits, des copies qui circulent dans toute la région de mains en mains⁹⁹. Les psaumes sont au centre de ce culte, et sont appris par cœur, c'est d'ailleurs ce que recommande l'auteur de *La Mère Chrétienne* en 1733, l'apprentissage par cœur des vers en français tout au long de la journée par les enfants¹⁰⁰. En somme, le culte privé déjà existant au XVII^e siècle est continué et renforcé par le renouvellement du livre religieux après 1715. Ces lectures protestantes sont aussi attestées dans les œuvres imagées, comme celle du graveur Samuel Bastide spécialisé dans la représentation de l'histoire du Désert où le livre est très présent à chaque moment de la vie du protestant.



2. Lecture familiale de la Bible, gravure de Samuel Bastide, XX^{ème} siècle, collection du Musée du Désert



3. Premier synode du Désert aux Montèzes, gravure de Samuel Bastide, XX^{ème} siècle, collection du Musée du Désert



4. Mariage au Désert, gravure de Samuel Bastide, XX^{ème} siècle, collection du Musée du Désert

Après l'instruction des familles, c'est celle des pasteurs qui est recommandée par Antoine Court. Celle-ci passe principalement par le séminaire de Lausanne. Ce dernier est organisé par Antoine Court dès 1715 et a pour but de fournir un enseignement théologique et philosophique à des postulants afin qu'ils deviennent des pasteurs. Ces études ne durent qu'un an à cause du besoin pressant en pasteurs. Les étudiants, environ 40 chaque année, s'engagent à revenir dans leur région d'origine une fois la formation terminée et leur consécration. Le séminaire remplace les Académies réformées qui ont disparu en 1685. En 1735 Mathieu

⁹⁸KRUMENACKER, Yves « La place du culte privé chez les protestants français au XVIII^e siècle » dans la *Revue de l'histoire des religions*, Tome 217, n°3, 2000, p623-638

⁹⁹Ibid

¹⁰⁰Ibid

Morel Duvernet, un étudiant originaire de la région du vivrais et participant à ce séminaire écrit un « Mémoire touchant les livres dont les étudiants de France auraient besoin pour pousser leurs études¹⁰¹ », il essaye de dresser un panorama de la bibliothèque du séminaire et d'en montrer les faiblesses. Il y cite des livres de théologie, mais aussi des livres servant à l'argumentation, d'autre à la rhétorique et même certains ouvrages politiques. Ces derniers devaient servir à une triple formation, celle d'un homme religieux, d'un homme capable de captiver les foules, et d'un homme au courant des événements du monde. Par ce séminaire, le nombre de pasteurs se multiplie dans le royaume de France et entraîne peu à peu l'émergence de plusieurs régions pour ce protestantisme renaissant comme le Poitou par exemple. Les *Mémoires* d'Antoine Court donne aussi à voir quel livre il possédait lui même dans sa jeunesse¹⁰², en outre, *Les Consolations de l'âme fidèle* de Drelincourt, *La voix de Dieu* de Baxter, un livre intitulé *La dispute d'un berger avec son curé* dont la lecture devait

« l'affermir dans les sentiments qu'il avait déjà pour la religion réformée et à le confirmer dans l'éloignement qu'il avait pour l'Église romaine. Après la lecture de ce livre, il lui semblait qu'il pouvait perdre plutôt mille vies que d'abandonner la religion pour laquelle il avait tant d'amour, et d'embrasser celle pour laquelle il avait tant d'horreur ».

Quelques années plus tard, ces Mémoires nous révèle aussi les pratiques de lectures et de transmission de l'écrit, notamment quand Antoine Court raconte comment il a été surpris par un catholique lorsqu'il faisait une copie manuscrite du *Catéchisme* de Drelincourt,

« j'étais occupé à ce jour là à faire une copie du petit catéchisme de Drelincourt pour les enfants d'une pauvre veuve. Qu'elle ne fut pas ma surprise lorsqu' entendant pousser précipitamment la porte, je tournai les yeux pour voir ce que c'était. Un grand homme bien fait, bien mis, chamaré d'argent, chapeau bordé, l'épée au côté, le fusil sur l'épaule, fut le premier objet qui frappa ma vue¹⁰³ ».

Enfin ces Mémoires donnent aussi à voir l'état des protestants des Cévennes après la guerre des Camisards et la façon dont Antoine tente de remédier à leur manque de savoir religieux, il écrit

« l'ignorance où je voyais la plupart des habitants des hautes Cévennes qui, faute d'instruction, savaient à peine les premiers éléments du christianisme, [...], Je tâchai de parer à ces deux maux de mon mieux, au premier, par mes instructions et par mes exhortations à se pourvoir de bons catéchismes, et comme il n'était pas facile de s'en procurer, je leur donnai quelques copies, de l'Abrégé de celui de Drelincourt en les conjurant de se les communiquer les uns aux autres et d'en multiplier autant qu'ils pourraient les copies¹⁰⁴».

Ceci témoigne donc bien de l'importance et de la présence de ces catéchismes, mais aussi de la pratique de la copie manuscrite et de la transmission intra-communautaire chez les protestants de copies de livres.

¹⁰¹FATIO, Olivier, « Des Livres pour le séminaire de Lausanne : un "Mémoire" de Mathieu Morel-Duvernet (1735) », S.H.P.F, Paris, 1997, tome 143, n°4, p593-638

¹⁰²COURT, Antoine, *Mémoire d'Antoine Court : (1696-1729)* par la société des livres religieux de Toulouse, 1885, p26

¹⁰³Ibid, p57-58

¹⁰⁴Ibid, p75

L'épistolier et le polémiste

Antoine Court préside de nombreuses assemblées à un rythme impressionnant entre 1715 et 1729. En parallèle il organise le séminaire de Lausanne, les assemblées futures, et les synodes. Pour cela, il utilise le moyen de la lettre, dont les correspondants principaux sont d'autres pasteurs français, comme Pierre Corteiz, ou les pasteurs du Refuge avec qui il essaye d'obtenir des accords et de l'aide pour désenclaver les différentes églises du Désert. Ces lettres sont par exemple explicites sur les livres utilisés par ces derniers puisque c'est par elles que les livres sont commandés, que les assemblées sont organisées, et qu'un soutien est accordé aux protestants. L'une des plus célèbre d'entre elles est la *Lettre d'un patriote français sur la tolérance civile des protestants : et sur les avantages qui en résulteroient pour le Royaume* (1756) qui trente ans avant l'édit de Tolérance de 1787 propose de mettre en place une tolérance des protestants sur le plan civil au moins afin de faciliter les actes de la vie quotidienne pour les protestants tout en permettant aux catholiques d'obtenir des registres de personnes plus proches de la réalité.

Sa correspondance avec Pierre Corteiz notamment est révélatrice de la réorganisation de la religion protestante puisqu'il est un de ses correspondants privilégiés, c'est d'ailleurs lui même qui a poussé Antoine Court à revenir dans les Cévennes quand il se trouvait à l'étranger, c'est d'ailleurs Antoine Court qui en parle dans ses mémoires

« Un soir que j'étais sur la plateforme de mon logis, réfléchissant sur l'état des fidèles du Languedoc, me les représentant affamés de la parole de vie et courant peut-être même ce soir- là à la faveur d'une fort belle nuit qu'il faisait, éclairée d'une lune éclatante, à travers les campagnes, pour chercher une parole qu'ils ne trouvaient peut-être pas et que j'aurais pu leur départir si j'avais été au milieu d'eux, je formai le dessein de les aller visiter encore une fois. Je me confirmai dans cette résolution par une lettre que je reçus peu de temps après d'un des prédicateurs de ce pays-là nommé Corteiz, par laquelle il m'exhortait de venir reprendre des fonctions que j'avais autrefois commencées au milieu d'un peuple qui me regardait comme son pasteur et qui me souhaitait avec tout l'empressement dont il était capable. La lettre était pressante, aussi fit-elle de vives impressions sur moi. Je ne pensais plus que d'aller rejoindre des fidèles qui me rappelaient au milieu d'eux avec tant de zèle. Ainsi, prenant congé d'une société qui glorifiait Dieu dans les fers, j'en fus chercher une qui le glorifiait au péril de la liberté et de la vie, dans les bois et dans les trous de rochers ¹⁰⁵»

Plus qu'un épistolier, Antoine Court est un polémiste habile défendant la cause de ces co-religionnaires. En atteste la publication du *Patriote français et impartial* (1753) qui survient suite à une lettre de Mgr Chabannes évêque d'Agen destinée au Contrôleur général Machault d'Arnouville dans laquelle il critique les désordres causés par les protestants et surtout leur façon de se réjouir des défaites de l'armée française. Antoine Court indigné par ses calomnies va alors défendre l'idée que le protestantisme n'est pas une opposition politique, et que malgré les persécutions, les réformés sont loyaux à leur roi.

¹⁰⁵BOST, Hubert, « Antoine Court, le passeur du passé », allocution à l'Assemblée du Désert, 5 septembre 2010,

« Voilà, Monsieur, bien des faits graves, qui me sont totalement inconnus. J'ai été pourtant témoin, autant que personne, de ce qu'ont fait les huguenots pendant nos dernières guerres; et cela, dans la province même où ils ont le plus levé la tête et où ils sont en plus grand nombre. Mais, et je le dois à la vérité et à l'impartialité qui me guident, je puis déclarer à la face des cieux que je n'ai point connu d'autres mouvements de leur part que celui de leurs assemblées, que je n'ai jamais vu cette joie peinte sur le visage dans nos désavantages et cette affliction dont vous parlez dans nos succès. Je les ai vu au contraire s'affliger avec les catholiques dans nos malheurs, se réjouir avec eux dans nos victoires, et toujours être des premiers à courir aux feux de joie¹⁰⁶»

Son argumentation montre ses qualités d'écrivain et de penseur puisqu'il utilise des textes de théologiens catholiques pour assurer la défense de ses idées, empêchant ainsi son interlocuteur de les critiquer. C'est le cas ici où il utilise les idées d'un penseur jésuite pour défendre la tenue des assemblées protestantes :

« pour m'en donner un exemple, pour m'en donner un exemple, ils m'ont fait voir ce que le jésuite Cornelius à Lapede a dit dans son commentaire sur Hébreux X, 25 « n'abandonnez point vos mutuelles assemblées » où cet auteur, après avoir dit que le premier sens de ces paroles était de condamner l'apostasie, il ajoute « que par cette assemblée, l'apôtre entend celle de l'Église et la congrégation des fidèles pour la sainte communion et pour la parole de Dieu, de même que pour les prières publiques. Que l'apôtre veut donc que les chrétiens fréquentent avec soin ces assemblées afin d'un côté qu'ils y fassent profession publique de leur foi, qu'ils y servent Dieu, qu'ils lui rendent publiquement leurs louanges et leurs actions de grâces, et s'y invitent mutuellement à la charité et aux bonnes œuvres, et principalement à la persévérance dans la foi, au temps des persécutions: car ces assemblées publiques nourrissent merveilleusement la foi et la charité qui languit dans un état trop long de retraite et de séparation¹⁰⁷ »

Cet exemple montre l'habileté de l'auteur, mais aussi ses connaissances théologiques qui ne se limitent pas au protestantisme. On est ici bien loin du pasteur prédicant de la guerre des camisards, souvent illettré ou peu lettré dirigeant les assemblées. Avec Antoine Court, une inversion total du rapport entre oralité et écrit se met en place, même si l'oralité, à travers les assemblées joue toujours un rôle clé, l'écrit devient de plus en plus un objet approprié par le protestantisme, des pasteurs aux croyants et permettant comme ici de se défendre des accusations.

¹⁰⁶BOST, Hubert, « Antoine Court, le passeur du passé », allocution à l'Assemblée du Désert, 5 septembre 2010, p4

¹⁰⁷Ibid, p4-5

Un historien moderne

Pour notre propos, un dernier type d'écrit d'Antoine Court doit être étudié, celui de ces écrits historiques. Depuis les années 1720 Antoine Court a le projet d'écrire l'Histoire. Dès ces premiers écrits cela se ressent, notamment dans la *Réponse des pasteurs du Désert à l'instruction pastorale de Basnage*¹⁰⁸ où il rappelle l'histoire des pasteurs protestants. Il rédige aussi son premier livre d'histoire avec sa *Relation historique des horribles cruautés qu'on exercées envers quelques protestants en France pour avoir assisté à une assemblée tenue dans le désert près de Nîmes en Languedoc*¹⁰⁹ (1720) ou il essaye de montrer la différence entre les protestants ayant assistés à cette assemblées qui étaient pacifistes, et les « fanatiques » qui sont largement décriés. Toutefois l'ouvrage historique majeur d'Antoine Court reste *L' Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des camisards sous le règne de Louis le grand* dont le projet débute dans les années 1730¹¹⁰.

Très jeune Antoine Court exprime l'envie d'écrire un livre sur les Cévennes et la guerre des Camisards. En 1721 dans une de ses lettres pour Basnage il exprime cet envie en écrivant :

« j'aurais souhaité de remonter jusqu'en 1687, ou M. Benoit a quitté l'histoire de l'Edit de Nantes et de poursuivre [...] ce qui s'était passé de plus mémorable dans nos cantons des Cévennes et du Vivarais ; de réfuter en chemin faisant, M. Brueys [...] au sujet des prophètes et des camisards¹¹¹ »

Dès la préface de la *Relation historique des horribles cruautés qu'on exercées envers quelques protestants en France pour avoir assisté à une assemblée tenue dans le désert près de Nîmes en Languedoc* il montre que le sujet l'intéresse, et qu'il a lu les ouvrages sur ce sujet

« Qu'on attribue donc pas à la religion réformée les rêveries et les extravagances que MM. Fléchier, Brueys et Louvreleul rapportent dans leur Histoire du Fanatisme¹¹² »

¹⁰⁸JOUTARD, Philippe, *La légende des Camisards*, Edition Gallimard, 1977, p138

¹⁰⁹Ibid, p139

¹¹⁰Cet ouvrage a fait l'objet d'une étude très poussée par Philippe Joutard dans *La légende des Camisards*, (Édition Gallimard, 1977) au chapitre intitulé « Un historien moderne : Antoine Court » p137-162 sur laquelle s'appuie largement notre propos.

¹¹¹Manuscrits Court, n°7, T.1, p190

¹¹²COURT, Antoine, *Relation historique des horribles cruautés qu'on exercées envers quelques protestants en France pour avoir assisté à une assemblée tenue dans le désert près de Nîmes en Languedoc*, p12

HISTOIRE
DES TROUBLES
DES
CEVENNES
OU DE LA
GUERRE DES CAMISARS,

sous le regne de Louis le Grand;

Tirée de Manuscrits secrets & authentiques & des observations faites sur les lieux mêmes, avec une Carte des Cevennes.

Par l'Auteur du PATRIOTE FRANÇOIS
& IMPARTIAL.

TOME PREMIER.



A VILLEFRANCHE,
Chez **PIERRE CHRETIEN.**

MDCCLX.

Nummeri par Google

5.

Histoire des troubles des Cévennes ou la guerre des camisards, sous le règne de Louis le Grand, Tome I, chez Pierre Chrétien, Villefranche, 1760

Sa démarche diffère de ceux qui ont déjà tenté de faire l'histoire des Camisards parce que ce dernier mène une véritable enquête de terrain pour recueillir les témoignages de ceux qui ont participé au conflit, des anciens camisards, des protestants cévenols, des gens du Refuge.

Selon Philippe Joutard¹¹³, environ 70 personnes ont répondu à cette enquête, (28 gens du Refuge, 15 protestants cévenols, 15 anciens combattants et 12 pasteurs ou proposant). Il fait participer les autres pasteurs de la région à son enquête (Corteiz, Bonbonnoux) qui sont chargés de questionner toutes les personnes présentes dans les Cévennes entre 1702 et 1704. Il passe aussi un appel à témoin dans la *Bibliothèque Germanique* en 1732¹¹⁴, il récupère dans les archives privées les papiers du directeur des Postes à Leyde, Monsieur Clignet qui a aidé les Camisards. Pour les archives publiques il s'intéresse notamment aux fonds des États Généraux des Provinces-Unies. Fait notable et très moderne, Il essaye d'acquérir les archives de l'Intendance du Languedoc par le biais d'un correspondant, mais cela est un échec.

L'ouvrage arrive à son terme vers 1750 mais survient alors des problèmes liés à son édition et sa diffusion. Dès l'annonce de son projet, les protestants du Refuge se montrent méfiants car l'événement est trop récent pour faire l'objet d'une telle étude à l'échelle européenne et considèrent un tel ouvrage dangereux pour les protestants. Cette levée de bouclier pose problème à Antoine Court car nombreuses de ces sources se range alors à cette opinion publique et ne fournissent plus leur papiers à l'historien. C'est le cas de l'une d'entre elle qui lui écrit à propos de textes sur les galériens protestants

« il y a d'autres particularités entremêlées qu'on est pas bien aise de faire voir à tout le monde¹¹⁵ », et Antoine Court s'en plaint «Rien n'est plus rare que ces mémoires nécessaires , je n'en vois venir d'aucun côté¹¹⁶ ».

Par conséquent la publication de l'ouvrage est elle aussi rendue difficile. Antoine Court n'arrive pas à avoir les dédicaces qu'il espère, l'imprimeur-libraire Serces refuse l'ouvrage en 1750, en 1753 à un imprimeur hollandais (Luzan) qui lui aussi refuse le manuscrit. C'est finalement le fils d'Antoine Court, Court de Gébelin, qui trouve un imprimeur nommé Pierre Chrétien. L'ouvrage paraît en 1760 peu après la mort de son auteur. Sa diffusion a aussi été étudié, on sait notamment qu'elle a été très importante, un ouvrage se trouve aux bibliothèques du roi, un autre dans celle du Chancelier, elle est citée en tant que référence dès l'année de sa parution dans *l'Histoire des Prophètes* de Bernis¹¹⁷.

Ce texte fait état d'une avancée majeure dans les méthodes de l'historiographie sur plusieurs points. D'abord sur son impartialité, Antoine Court ne laisse que peu paraître ses tendances religieuses, il dénonce les massacres des Camisards, leur prophétisme virant parfois au fanatisme mais met aussi en avant leur résistance durant deux ans par exemple. L'historien anglais Gibbons écrit à ce propos « *l'histoire des camisards est exacte et impartiale et on a peine à découvrir la religion de l'auteur*¹¹⁸ » Autre point, Antoine Court démontre la fausseté des légendes sur les camisards, comme la fabrique des prophètes ou le thème de l'or étranger et montrer les erreurs et faux témoignages, et met face à face les diverses sources sur le conflit pour les étudier. Enfin, il ne s'intéresse pas seulement aux

¹¹³JOUTARD, Philippe, *La légende des Camisards*, Edition Gallimard, 1977, p141

¹¹⁴JOUTARD, Philippe, *La légende des Camisards*, Edition Gallimard, 1977, p142

¹¹⁵Manuscrits d'Antoine Court, n°1, T,8, p483

¹¹⁶Lettre d'Antoine Court à Roques du 19 juin 1736

¹¹⁷JOUTARD, Philippe, *La légende des Camisards*, Edition Gallimard, 1977, p149

¹¹⁸GIBBONS, E, *Décadence de l'Empire romain*, éd.Guizot, Paris, 1812, T,4, p272

grands personnages du conflit mais aussi au petit paysan protestant qui a subi le conflit et les persécutions. Philippe Joutard relève tout de même quelques faiblesses¹¹⁹, notamment dans son appareil bibliographique qui ne répond pas au norme de l'époque et qui est assez imprécis pour certains écrits, la tendance de l'auteur à modifier le contenu de ses sources pour son propos quitte à s'éloigner des idées initiales de sa source, sa tendance à augmenter le nombre de ses témoins quand il raconte un événements, et enfin il des erreurs dans ce qu'il raconte, notamment lorsqu'il place la vision des bœufs noirs de Mazel en août 1702 alors qu'elle à lieu en juillet et qu'elle est à l'origine du meurtre de l'abbé du Chaila.

En somme, avec le personnage d'Antoine Court, l'écrit prend un nouvel essor après la guerre des Camisards dans la région cévenol. Son influence sur la réorganisation du protestantisme entre 1715 et 1760 est indéniable, tout comme son rôle majeur dans le développement et la diffusion des livres religieux dans les familles protestantes et dans l'enseignement religieux. Les actions d'Antoine Court aboutissent au premier synode national du protestantisme en 1744 qu'il préside, si bien qu'il devient le « Restaurateur du protestantisme français ». Cette diffusion du livre nécessite l'usage d'un réseau clandestin dont nous avons déjà évoqué les tenants et les aboutissants entre 1685 et 1704. Qu'en est il de son état au cour du XVIII^e siècle ?

DISSIMULER L'ÉCRIT RELIGIEUX : LES LECTURES INVISIBLES

Transporter le livre religieux : circuits et techniques

Les moyens les plus connus sont le transport dans des tonneaux de poix qui permettent une dissimulation assez facile, le livre étant mêlé à d'autres objets. En atteste le trafic de livres clandestins mis en place entre 1743 et 1745 entre Genève et le Languedoc par le pasteur Maroger et le sieur Veillame où les livres sont cachés dans ce type de tonneaux¹²⁰. On peut aussi penser aux livres dissimulé dans les charrettes. Le livre est aussi transporté à travers les bateaux qui sont des grands espaces où le livre est facilement dissimulable, c'est le cas en en 1713 à Amsterdam ou le négociant Étienne Garrison recherche un bateau pour transporter des livres à son frère Jacob à Montauban¹²¹. D'autres caisses sont utilisées comme les caisses de vins ou de liqueurs comme en juin 1745 dans le Languedoc¹²². Le témoignage d'Arnaud, l'aumônier de la résidence de Genève, donne des pistes pour expliquer comment ce trafic a pu autant s'accélérer depuis 1740, notamment le fait que les fermiers des coches et diligences du Rhône emploient des commis protestants, dont le directeur de Valence et le commis de Lyon chargés des Cévennes¹²³ ce qui facilite grandement ce trafic.

¹¹⁹JOUTARD, Philippe, *La légende des Camisards*, Edition Gallimard, 1977, p157-158

¹²⁰A,N, TT 439, p 50-52, 55

¹²¹ROME, Catherine, *Les bourgeois protestants de Montauban au XVII^e siècle. Une élite urbaine face à une monarchie autoritaire*, Paris, H. Champion, 2002, p487 et p494

¹²²A.N TT, 438, p54

¹²³KRUMENACKER, Yves, « La circulation clandestine des livres protestants au XVII^e siècle » dans *la Lettre clandestine* n°13, 2004, p87-88

Une autre méthode consiste à mêler les ouvrages protestants à d'autres ouvrages, cette méthode est d'ailleurs surtout utilisée par les bibliothécaires et libraires. Il faut savoir que les ouvrages protestants font souvent état d'un emballage de couleur bleue

« en brochure couvert de papier bleu retouchées pour les vendre plus conformes à l'état des protestants de France¹²⁴ »

De fait, les livres protestants sont souvent non reliés, ce qui permet deux choses. Une dissimulation du livre plus facile pour le transport, car plus petit et plus fin, et une diffusion plus rapide une fois arrivé à destination, les différents lecteurs pouvant s'échanger les feuillets entre eux, ce qui permet à l'ouvrage d'être lu simultanément par plusieurs personnes, et par là, d'augmenter son influence dans la pensée protestante française.

Par ailleurs, pour passer les frontières des méthodes plus simples existent notamment avec le transport par des personnes. Elles partent de l'étranger ou se promènent le long des frontières et font passer les livres de manière clandestine, les cachant alors dans leurs bagages ou sur elles. C'est le cas avec les nobles qui traversent la frontière et qui dissimulent des livres sous leur coussin ou dans leur moyen de transport, leur rang social entraînant une vigilance et des fouilles moins approfondies, ce système étant d'ailleurs très utilisé à la cour.

Du livre dissimulé à l'objet illicite

Ce trafic des livres prohibés est assuré par des moyens nouveaux qui permettent de contourner les fouilles et de s'assurer une protection contre les perquisitions par exemple. Cette dissimulation passe par des moyens complexes, c'est le cas avec le travail fait sur le mot Bible, certains dragons aussi étaient illettrés, et avait appris à reconnaître les mots les plus fréquemment employés dans la littérature prohibée comme les mots « Bible », « religion » ou « psaumes » afin de reconnaître ce qui était dangereux pour la religion catholique. De fait, pour passer les contrôle les protestants arrachaient la première page du livre afin que ces derniers ne le reconnaissent pas.

La question de la clandestinité pose aussi le problème de la dissimulation du livre. Les cachettes sont multiples, dans les maisons d'abord avec les livres que l'on cache dans les murs entre les briques, entre les poutres, dans les meubles à fond double. Des cachettes sont encore plus élaborées avec des objets créés spécialement dans ce but comme les miroirs avec un fond spécial pour les livres. Le musée du Désert à Mialet en conserve quelques uns.

D'autres exemples sont également très connus tel que le siège avec un emplacement pour le livre ou alors le meuble de cuisine à double fond. De fait, ces objets révèlent plusieurs choses. D'abord l'ingéniosité des protestants pour cacher les livres, d'autre part, l'imprégnation du livre religieux dans les foyers protestants au siècle des Lumières, qui est tellement grande que c'est l'habitant et l'habitat qui s'adaptent aux livres et non l'inverse.

¹²⁴YARDENI, Myriam, « La contrebande des livres » dans Le Refuge Huguenot « Assimilation et culture », H.Champion, Paris, 2002, p 174-175

Les autres cachettes les plus utilisées se trouvent à l'extérieur des maisons, c'est le cas des grottes, des puits, des caveaux, ou alors de la terre, dans laquelle on enterre les sacs contenant des livres prohibés.

Toutefois, la meilleure cachette reste le justaucorps dans lequel on met des extraits de la Bible, des Psaumes, des lettres et divers autres écrits ce qui permet de les avoir toujours à disposition. De même pour les femmes peuvent profiter de leur coiffe ou de leur cheveux, ou de leur robe, pour y cacher certains ouvrages.



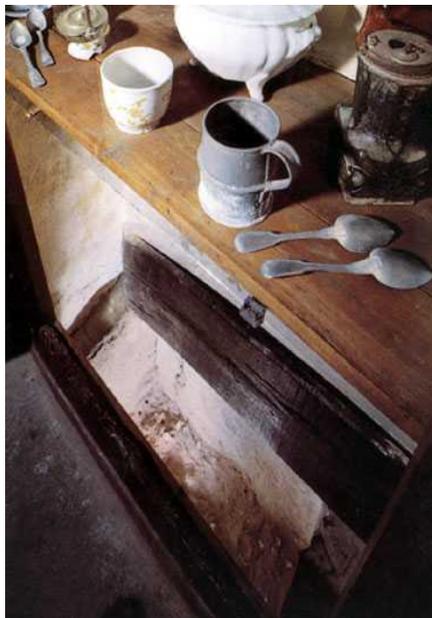
6.

Miroirs servant à cacher des Bibles retrouvés dans les Cévennes pendant la période du Désert, photo de Michel Caby



7.

Meuble du XVIII ème siècle avec une trappe permettant de dissimuler un livre, collection de la SHPF



8.

Meuble de cuisine avec un double fond datant du XVIII ème siècle, collection de la SHPF

Les techniques de clandestinité des imprimeurs et des lecteurs

Plus que la dissimulation, les protestants ont mis en place de vraies méthodes pour la clandestinité du livre. D'abord par la réduction de la taille des livres, notamment les psautiers permettant un transport et une possession plus discrets. Cette réduction peut être le fait des imprimeurs ou des possesseurs, ces derniers pouvant par exemple ronger les marges du livre.

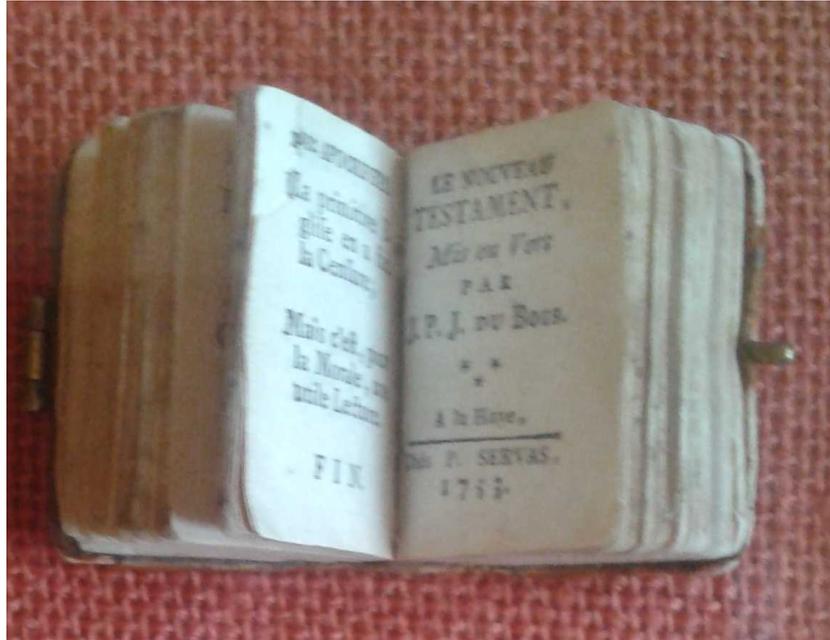
Cette esprit de réduction s'exprime nettement avec le développement des bibles de chignon. Ces dernières sont des bibles imprimées de toute petite taille, tenant dans la paume des mains et pouvant ainsi être dissimulé avec grande facilité.

La pratique de l'écrit la plus répandue durant le Désert, en lien avec le livre, est la possession systématique des *Psaumes*. Cette possession passe souvent par la présence d'un psaume que l'on a recopié sur une feuille volante et que l'on porte sur soi. Cette pratique pose la question de la finalité. Nous avons dit que depuis la révocation de l'édit de Nantes, avec l'émergence des prédicants et des prophètes que la Bible et surtout les Psaumes ont fait l'objet d'une pratique de mémorisation de la part des protestants cévenols et des camisards. Cela pose donc une interrogation sur la nécessité de les avoir sous forme écrite. Pourquoi prendre un tel risque ? On peut émettre l'hypothèse d'échanges entre cévenols de ces textes religieux ou encore la nécessité d'en posséder pour les assemblées.



9.

Bible aux marges rognées, La Sainte Bible suivie des Psaumes de David, Amsterdam, Wetstein, 1710, collection du Musée du Désert



10.

Bible de chignon, environ cinq centimètres de hauteur, La Sainte Bible, mis en vers par J.P.J du Bois, La Haye, P.Servas, 1754 (A.T) 1753 (N.T), collection du Musée du Désert

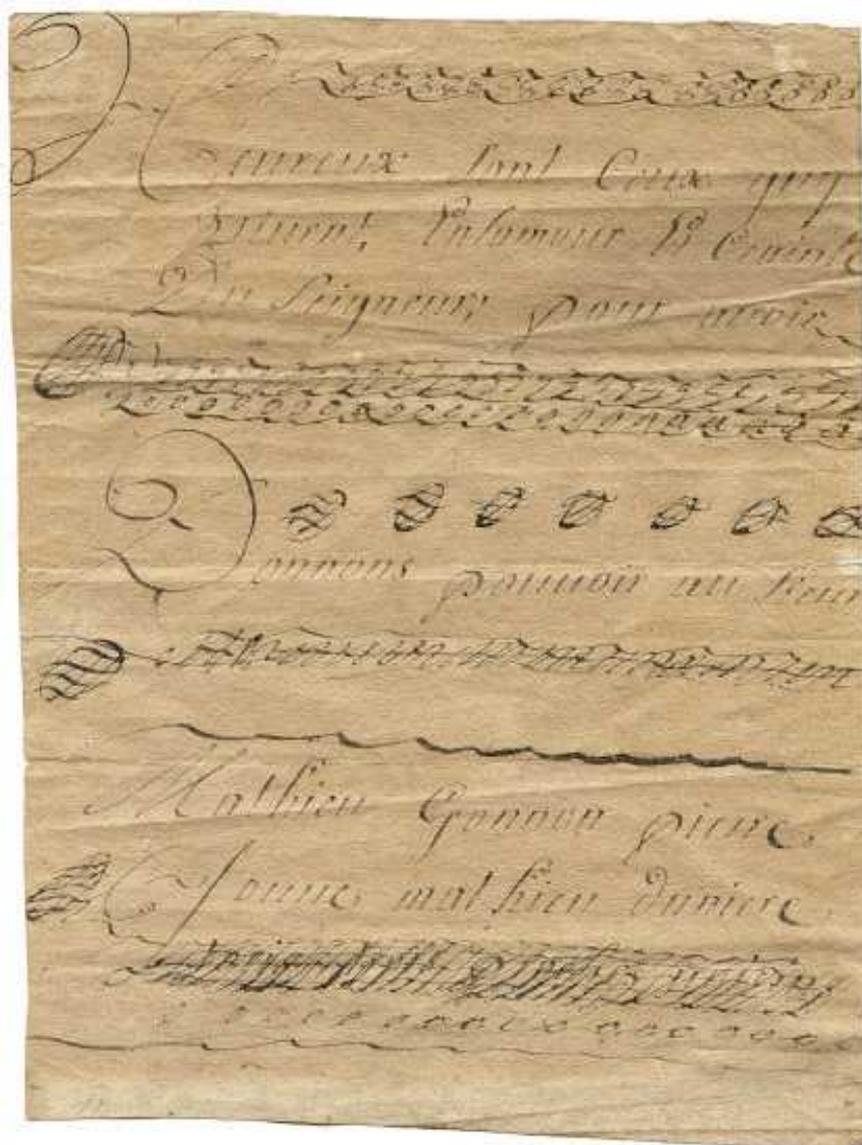


11.

Psautier de petite taille facile à dissimuler (environ 10-15cm de hauteur), Les Psaumes de David, Pierre Jaquier, 1753, collection du Musée du Désert

L'écrit se complexifie encore plus, entre 1715 et 1760 avec les cas des convocations aux assemblées clandestines. Lorsqu'une assemblée a lieu, c'est l'oralité qui permet de manière discrète d'en informer le jour et le lieu. Néanmoins, lors de certaines assemblées, il arrive que des lettres ou des convocations manuscrites soient envoyés à des protestants domiciliés dans une région différente ou à l'étranger. Le risque est alors grand, si la convocation est interceptée, c'est tout l'assemblée qui est en danger. Cela implique de mettre en place un code secret entre protestants pour déchiffrer ces convocations et s'assurer ainsi une grande sécurité, même si la convocation est interceptée.

Ce cas est symptomatique de l'enjeu de plus en plus grand que représente l'écrit dans le renouveau du protestantisme, puisqu'il met en place tout un jeu de « clef » nécessaire à sa compréhension révélant ainsi le maniement subtil de l'écrit chez certains protestants qui se permettent de jouer avec lui.



12.

Convocation codée à une assemblée clandestine de 1725 à trois habitants du Vivarais, Collection du Musée du Désert, Photo de Michel Cabay

LE TRAFIC DU LIVRE RELIGIEUX : CONTRÔLE, CONTREBANDE ET LECTURE

Avec la fin du conflit cévenol en 1704, les contrôles aux frontières des Cévennes s'accroissent, rendant le trafic du livre assez difficile entre 1704 et 1710, toutefois avec le renouveau de l'organisation du protestantisme, le livre tient une place essentielle, si bien que le réseau du livre prohibé connaît un second souffle au début du XVIII^e siècle et culmine vers 1740.

Le livre interdit et le pouvoir royal

Les dernières années du règne de Louis XIV sont marquées par un durcissement vis à vis du réseau du livre illicite qui gangrène l'ensemble du sud du royaume de France majoritairement acquis aux protestants. Ce durcissement s'exprime déjà avec les anciens camisards, certains d'entre eux essayent de revenir en France pour relancer le prophétisme et sont exécutés comme Ravanel et Catinat en 1705 ou Abraham Mazel en 1709. Le livre lui fait l'objet de contrôle très strict, tout au long du siècle. En 1728 les peines pour les imprimeurs et auteurs publiant sans permission sont augmentées, carcan ou galères pour les imprimeurs, bannissement pour les auteurs. En 1757, la peine de mort est rétablie pour les imprimeurs, libraires, colporteurs d'ouvrages contraires à la religion. Nous avons déjà cité l'exemple d'André Degoin à la foire de Beaucaire au mois de juillet 1734, or cet imprimeur fait l'objet de plusieurs saisies faites simultanément dans différentes régions, à la fois à Beaucaire, mais aussi à Lyon et à Villeuneuve-lès-Avignon ce qui laisse supposer une action concertée des intendants du lyonnais et du Languedoc¹²⁵. On observe donc une véritable politique de contrôle de ce livre dont les exemples sont multiples. Avec Louis XV qui reprend les édits de son prédécesseur concernant le protestantisme, le livre devient un enjeu du pouvoir encore plus central, notamment avec l'ordonnance par laquelle

« tous les nouveaux convertis ne pourraient, sous quelque prétexte que ce soit, garder dans leurs maisons aucuns livres à l'usage de ladite religion, Sa Majesté leur enjoignant de porter, dans quinze jours au plus tard de la publication de la présente ordonnance, tous les manuscrits, les catéchismes, sermons, prières et autres livres à l'usage de la religion prétendue réformée, sous quelque dénomination qu'ils pussent être, pour être, brûlés en la présence des sieurs commandants ou intendants ; qu'après ledit délai de quinze jours, il sera fait une recherche exacte desdits livres dans les maisons de tous les nouveaux convertis, et que tous ceux chez lesquels, au préjudice de la présente ordonnance, il en sera trouvé, soient, pour la première fois, condamnés à une amende qui sera arbitrée par le commandant, et, en cas de récidive, à trois ans de bannissement et une amende, qui ne pourra être moindre que du tiers de leurs biens¹²⁶ »

¹²⁵BENOIST, Cécile, *André Degoin et le livre protestant : production et diffusion d'ouvrages clandestins depuis Lyon au début du XVIII^e siècle*, Mémoire de Master 2, ENSSIB, p59

¹²⁶COQUEREL, Charles Augustin, *Histoire des églises du désert chez les protestants de France depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la révolution française*, Paris, 1841, p270-271

Cet ordonnance en plus de prouver cette influence du livre et sa diffusion dans le royaume exprime clairement cette volonté de contrôle par le pouvoir royal. On sait que cette ordonnance a été influente en Languedoc notamment sous la poussée de l'intendant puisqu'on relate des autodafés sur les places publiques un peu partout dans le Languedoc moins de quinze jours après la mise en place de l'ordonnance¹²⁷. Condamnation renouvelée en février 1754 où le maréchal Louis François Armand de Vignerot du Plessis de Richelieu publie un ban contre les protestants dont l'article 13 réaffirme cette politique contre le livre prohibé¹²⁸, et qui demande aussi la mise sous cachet de tous les biens des ministres et des prédicants et notamment des livres, l'autorité étant bien consciente de leur rôle dans la diffusion de ces derniers. Cette montée en puissance de la lutte contre le livre prohibé durant le siècle inquiète les protestants si bien que certains ministres et prédicants écrivent au roi pour se plaindre que cette chasse aux livres devient trop souvent l'excuse de massacre. C'est le cas du pasteur Paul Rabaut qui par l'intermédiaire d'un ministre du roi fait parvenir un placet à sa majesté. Dans celui-ci il écrit

« Votre Majesté [...] vos officiers et vos soldats, non contents d'avoir dissipé et mis en fuite nos assemblées, font sur elles des décharges comme sur une armée ennemie, [...] et ils exercent toutes ces cruautés contre des gens qui ne portent d'autres armes que leurs livres de dévotion¹²⁹ ».

Le durcissement de la politique royale entraîne donc de nombreuses arrestations et bûcher. Les saisies effectuées chez André Degoin sont brûlées le 4 avril 1735 devant l'hôtel de ville de Beaucaire, ce brûlement est décrit de la manière suivante

« Les Bibles, les Testaments, les psaumes, les livres de prières, les abrégés des Écritures, formèrent la base du feu. Ensuite on y jeta une masse considérable de l'excellent et pieux catéchisme de Charles Drelincourt, le savant et respectable pasteur de Paris, ainsi qu'une édition presque entière des sonnets chrétiens, par l'un de ses fils, le pasteur Laurent Drelincourt. Les Œuvres morales de Jean de La Placette, justement surnommé le Nicole réformé, virent aussi alimenter les flammes. Ce bûcher dévora encore les livres d'Isaac Jaquelot, consacrés aux démonstrations les plus logiques de l'existence de Dieu et de l'inspiration des Écritures saintes. Enfin deux cent vingt cinq volumes des éloquents sermons de Saurin furent livrés à cet incendie qu'on eut dit avoir été allumé par une invasion de barbares¹³⁰ ».

Ici, le feu devient quasiment un objet sacré mettant fin à ces livres impies, image exprimant assez bien cet enjeu que représente le livre religieux entre 1715 et 1760. Toute la frontière suisse est contrôlée, encore plus après 1742 quand les ordres sont donnés aux directeurs de Châlons-sur-Saône, Grenoble, Bourg en Bresse et Valence de contrôler les ballots de livres de manière plus poussée¹³¹.

¹²⁷COQUEREL, Charles Augustin, *Histoire des églises du désert chez les protestants de France depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la révolution française*, Paris, 1841, p270-271

¹²⁸Ibid, p142-143

¹²⁹Ibid, p87-89

¹³⁰Ibid, p272

¹³¹A.N TT, 437, p67

Ce durcissement est tel qu'un projet d'installation d'une imprimerie clandestine directement dans les Cévennes est monté en 1759, mais le vice légat déjoue ce dernier en interceptant le matériel qui devait passer par Avignon¹³². Toutefois, malgré les efforts fournis par l'intendant du Languedoc Jean Le Nain, le XVIII^e siècle marque l'apogée du livre prohibé, notamment dans les Cévennes et le Languedoc.

Apogée de la contrebande du livre et de l'écrit religieux

Sous l'influence grandissante des pasteurs formés à Lausanne et par l'impulsion donnée par des hommes comme Antoine Court ou Pierre Corteiz, le commerce clandestin du livre ne s'est jamais autant développé que durant ce siècle. Selon Myriam Yardeni, cette contrebande du livre religieux culmine en 1740. Cela passe d'abord par le développement dans de nouvelles villes de ce dernier, notamment Lausanne qui en devenant un centre de formation de pasteurs se transforme en une plaque tournante du livre prohibé en lien avec Genève. Un témoin de ce trafic écrivait

« Il part souvent de Lauzanne des livres de religion que les contrebandiers y viennent prendre pour porter en France¹³³».

Mais ce ne sont pas les seules villes de Suisse à participer à ce trafic, citons également les villes de Sion et de Vevey¹³⁴, situées le long du lac Léman et vers la frontière entre Suisse et Italie. Cet arc suisse est le principal vecteur du trafic du livre prohibé en France via Avignon et Lyon. Les provinces-Unies le sont aussi mais les livres sont alors destinés majoritairement à la population huguenote du nord de la France. Bien que l'installation d'une imprimerie dans les Cévennes a échoué comme nous l'avons dit précédemment, il a existé des imprimeries clandestines dans le royaume fournissant aux protestants cévenol et languedocien de quoi assurer leur culte. C'est le cas à Montpellier ou à Toulouse par exemple, avec le cas de Delrieux¹³⁵ en 1745 qui a fait l'objet d'une enquête suite à une lettre écrite par le vicaire général de l'archevêque de Toulouse à l'intendant du Languedoc Le Nain dans laquelle il écrit qu'il faudrait

« chercher des exemplaires de différents livres destinés à l'usage de leurs assemblées secrètes et autres qui avaient été imprimée certains imprimeurs de la dite ville [Toulouse] ».

L'imprimeur a été condamné aux galères à perpétuité et ses livres brûlés en place publique.

¹³²A,N, : TT 442, XIX,, n°151, cité dans BENOIST, Cécile, *André Degoin et le livre protestant : production et diffusion d'ouvrages clandestins depuis Lyon au début du XVIII^e siècle*, Mémoire de Master 2, ENSSIB, p42

¹³³AN.TT 439, 62, folio 1

¹³⁴YARDENI, Myriam, *Le Refuge Huguenot « Assimilation et culture »*, H .Champion, Paris, 2002, p178

¹³⁵AN.TT 439,14 folio 1 cité dans dans YARDENI, Myriam, *Le Refuge Huguenot « Assimilation et culture »*, H .Champion, Paris, 2002, p183

Cette apogée du commerce du livre clandestin est attesté par la multiplicité des affaires concernant les livres prohibés que conserve les archives nationales. Citons l'exemple du Sieur Arnaud¹³⁶, prêtre aumônier de la résidence à Genève, qui s'inquiétait de voir des jeunes gens se promener dans la région et repartir en France plusieurs fois par mois. Il propose une surveillance, et cela conduit à la découverte d'un entrepôt de livre prohibés chez un boulanger de Montpellier nommé Antoine Boudon ou l'on trouve un *Catéchisme*, des *Sermons* de Jaquelot, des *Sermons* de Saurin, des *Prières* de Bénédic Pictet et un Nouveau Testament. En 1742, on découvre à Laffoux, en Languedoc, des feuilles de livres enterrées à moitié ronger par le temps qui ont sans doute étaient abandonnée par leur propriétaire, il s'agissait des *Larmes* de Pineton de Chambrun et d'un *Sermon sur les paroles de Notre-Seigneur-Jésus-Christ selon Jean 21,15* copiés à La Haye en 1739¹³⁷.

Le sort des femmes protestantes est aussi particulier et représentatif de l'enjeu du livre prohibé. Ces dernières ne sont pas envoyées aux galères mais emprisonnées à la tour de Constance à Aigues-Mortes. La plus célèbre d'entre elles est Marie Durand (1711-1776) emprisonnée à l'âge de 18 ans, elle a une correspondance assez importante avec ces camarades protestants, dont le pasteur Paul Rabaut, ou encore à sa famille. Dans cette correspondance elle demande à sa nièce à ce qu'on lui fasse parvenir des ouvrages religieux, et notamment un psautier avec des partitions, et les études menées par Yves Krumenacker¹³⁸ ont montré que dans les prisons de la tour de Constance, les détenues ont de quoi lire et écrire. Elles lisent notamment la Bible, les Psaumes et des sermons. Cet exemple est symptomatique de cette apogée du commerce du livre prohibé puisqu'il est introduit jusqu'à dans les prisons.

¹³⁶AN.TT 438-54, cité dans YARDENI, Myriam, *Le Refuge Huguenot « Assimilation et culture »*, H. Champion, Paris, 2002, p173-174

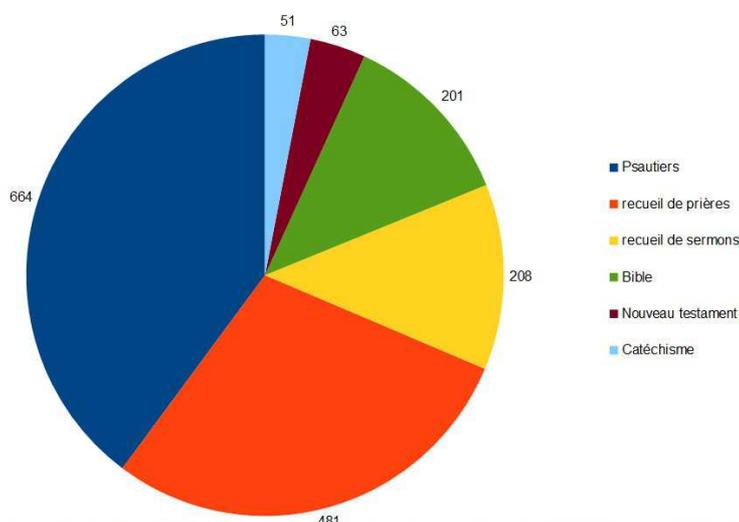
¹³⁷AN.TT 437, p53-54, cité KRUMENACKER, Yves, « La circulation clandestine des livres protestants » dans *La Lettre Clandestine* n°13, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p86

¹³⁸KRUMENACKER, Yves, « Marie Durand, une héroïne protestante ? », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 30 | 2009, 79-98.

Les lectures religieuses illicites au XVIII^e siècle

Avec la multiplication des pasteurs et l'apogée de la contrebande du livre, la question des lectures se posent. Ces derniers ont évolué depuis la Révocation de l'Édit de Nantes, puisque la période dite du Désert est maintenant bien installée, en 1715, cela fait 30 ans que le livre religieux protestant est prohibé. Cette étude se fonde sur les recherches de trois historiens ayant travaillé sur la question des lectures religieuses protestantes dans le royaume de France au XVIII^e siècle, à savoir Yves Krumenacker, Myriam Yardeni et Françoise Weil.

Le premier fonde son étude sur les saisies d'archives de la chambre syndicale de la librairie entre 1691 et 1791 et ses résultats correspondent au secteur suivant¹³⁹.



13.

Les lectures protestantes d'après les saisies des archives de la chambre syndicale de la librairie entre 1691 et 1791

Une large prédominance des Psautiers et des recueils de prières qui confirment la nécessité du livre avant tout pour le culte privé, la Bible elle n'arrive qu'en quatrième position exprimant ainsi un intérêt moins important pour le livre saint que pour la pratique de la religion elle-même. La très faible présence de Nouveaux Testaments et de Catéchisme est ici à relativiser car l'auteur rappelle que cette étude qui se fonde sur 2396 exemplaires est représentative surtout des villes, et qu'elle sous-estime ces deux derniers types d'ouvrage¹⁴⁰. En outre des livres de controverse sont aussi saisis comme *La Mort des Justes* de La Placette (1695), *Le Voyage de Bethel* (1699) de Jean de Focquemberges, *Les visites charitables* (1665) et *les Consolations de l'âme fidèle* (1660) de Charles Drelincourt. En général on retrouve ainsi les grands auteurs du siècle comme Ostervald (père et fils), les écrivains du XVII^e siècle comme Duplessis-Mornay,

¹³⁹KRUMENACKER, Yves, « La circulation clandestine des livres protestants » dans *La Lettre Clandestine* n°13, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p98-99

¹⁴⁰Ibid

Claude, Drelincourt, Dumoulin, Amyrault, Jurieu et Daillé. Quelques ouvrages sont aussi de Luther et Calvin pour le XVI^e siècle.

L'étude de Myriam Yardeni¹⁴¹ est plus exhaustive et a pour sources les inventaires faits pendant les procès de colporteurs et imprimeurs arrêtés dans le royaume de France. Ses résultats sont les suivants (dans l'ordre décroissant) :

Les livres religieux

- Le *Nouveau Testament* et plus particulièrement la *Traduction nouvelle revue et approuvée par les pasteurs et les professeurs de l'Église et de l'Académie de Genève et de Lausanne*, chez Marc Michel Bousquet et Compagnie, 1744
- Les livres de prières et de sermons, principalement les prières de Benedict Pictet et les prières spéciales concernant des cas particulier, comme *Les Prières chrétiennes pour célébrer le jour de Dimanche dans les assemblées secrètes* (dont un exemplaire est retrouvé à Toulouse chez l'imprimeur Delrieux), les sermons de J.Saurin, de Jaquelot, de La Placette, de Warenfels
- *Le Catéchisme* de Drelincourt

Les livres de controverse

- Pierre Dumoulin, *Nouveauté du Papisme opposé à l'antiquité du vrai christianisme* (Genève, 1627), une édition est trouvée chez un boulanger de Montpellier nommé Antoine Bourdet, imprimée par Jean Jeannot à Amsterdam
- *L'Almanach du Diable* (1737)
- *La vie de M. de Paris diacre du Diocèse de Paris* (1731) de Barthélémy Doyen

Les livres utiles ou « scientifiques »

- *Le Tableau de l'amour conjugal* (1696) de Nicolas Venette
- *Le Traité de la communication des maladies et des passions* (1738) de Louis Malo Moreau de Saint Elier
- *La Théologie des insectes ou Démonstration des perfections de Dieu* (1742) de Frédéric Christian Lesser

Les livres philosophiques et contre les jésuites

- *Le Système sur l'État des âmes séparées du corps* (1730) de Marie Huber
- *Les Fables* de La Fontaine
- une édition de *l'Histoire de France* dont l'auteur est inconnu (295 cahiers)
- *L'Histoire de la vie et du règne de Louis le Grand* (108 cahiers) de 1698 écrite par Louis Legendre
- *L'Histoire des Papes* (1732) de François Bruys, imprimée à La Haye
- Les œuvres de Tacite (vingt exemplaires)

L'actualité

- quatre exemplaires du *Journal universel pour servir à l'histoire civile, politique et ecclésiastique*

¹⁴¹YARDENI, Myriam, *Le Refuge Huguenot « Assimilation et culture »*, H .Champion, Paris, 2002, p184-186

Les recherches de Myriam Yardeni rétablissent l'importance du *Nouveau Testament* et du *Catéchisme* dans les lectures religieuses, tout en confirmant l'importance des livres servant aux cultes privés et aux assemblées. Les ouvrages de controverses reprennent ceux déjà cités comme celui de Pierre Dumoulin mais mettent aussi en avant l'émergence du jansénisme durant le siècle comme l'atteste *La vie de M. de Paris diacre du Diocèse de Paris* faisant du personnage un saint Martyr et relatant tous les miracles présents dans la capitale. L'*Almanach du Diable*¹⁴² est un cas curieux, car tout le livre est fondé sur une parodie, le lieu d'édition étant les « Enfers », l'approbation a été donnée par des « Docteurs en Diableries » et le livre est signé par « Demogorgon, Belzebut, Satan, Belial, Astaroth, Leviatan, Gog, Magog, Fergalus ». Cet ouvrage fait de nombreuses prophéties pour le courant de l'année 1737 tournant en ridicule l'ordre sociétal et les devoirs de chacun. Le reste des livres inventoriés expriment une certaine diversité dans les lectures, et l'importance que prend l'Histoire au cours du siècle, mais pour autant rien n'affirme que les livres religieux et les livres « utiles » ou philosophiques soient lus par les mêmes personnes. Ce panorama est donc à nuancer.

Françoise Weil utilise les mêmes sources que Yves Krumenacker, à savoir les saisies d'archives de la chambre syndicale de la librairie, mais a ajouté, les ouvrages saisis sur un colporteur dénommé Stella en 1739, les saisies d'ouvrages dans les provinces et les ouvrages retirés des catalogues de vente des bibliothèques¹⁴³. Son étude se fait sur la période 1720-1770 et les résultats mettent en avant les *Sermons* de de Saurin dont 200 exemplaires ont été interceptés à Dieppe en 1761, puis le Catéchisme, La Bible, et le Nouveau Testament. Des auteurs de sermons réapparaissent souvent comme Jaquelot, Lenfant, Werenfels et Superville. Certains auteurs sont présents à travers plusieurs de leurs ouvrages comme David Martin, Benedict Pictet, Pierre Dumoulin et Charles Drelincourt. Dans les écrivains qui n'apparaissent qu'une seule fois, sont cités Pierre Jurieu, Marie Huber, Jacques Pineton de Chambrun et Elie Merlat¹⁴⁴. Cette étude recoupe donc celles citées précédemment avec le livre utile aux assemblées et au culte privé d'abord, puis le livre religieux en lui-même, et les ouvrages de réflexions et de controverses ensuite.

En somme, les pratiques de lectures ont peu changé entre la première période du Désert (1685-1715) et la seconde période du Désert (1715-1760) avec toujours une nette préférence accordée aux livres servant aux assemblées et au culte. Cela explique par exemple que l'on retrouve toujours les ouvrages de Charles Drelincourt ou d'Ostervald. Pour autant, les livres se modifient avec l'apparition de nouveaux auteurs comme Benedict Pictet, Saurin ou Jaquelot qui modernisent et répondent mieux aux attentes des lecteurs. Les ouvrages de controverses sont toujours aussi présents, notamment ceux de Pierre Dumoulin et de Pierre Jurieu, même si les livres trouvés sur les colporteurs tendent aussi à répondre à la nouvelle demande que représente le jansénisme. À noter tout de même que les Bibles et les Nouveaux Testaments bien que très présents dans ce commerce sont derrière les ouvrages que l'on utilise aux assemblées et pour le culte privé, phénomène révélateur soit d'une possession déjà très développée de ces ouvrages chez les

¹⁴²Voir Annexe n°6

¹⁴³WEIL, Françoise, « Les livres persécutés en France de 1720 à 1770 » dans *La Lettre Clandestine*, n°6, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1997, p263-264

¹⁴⁴KRUMENACKER, Yves, « La circulation clandestine des livres protestants » dans *La Lettre Clandestine* n°13, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p100

protestants français, soit d'une nécessité moindre, comme si la foi étaient avant tout la présence aux assemblées et la pratique du culte privé, plutôt que par la lecture du livre Saint.

La période du Désert héroïque est donc marquée par le renouveau du livre religieux illicite dans les Cévennes et le Languedoc. Mieux préparées les techniques pour passer la frontière s'améliorent, tout comme les moyens de cacher les livres que l'on possède. Malgré le durcissement du pouvoir royal face à l'écrit protestant, ce dernier connaît donc son acmé. Face aux années 1685-1700, le mouvement s'est inversé, le livre s'est lentement mais sûrement inséré dans les foyers protestants, prenant peu à peu le pas sur l'oralité diffusée par les pasteurs. Ce fait est notamment attesté dans la présence des livres toujours plus importante dans les représentations des protestants de cette époque.

CONCLUSION

Ainsi, de la révocation de l'édit de Nantes à l'édit de Tolérance, le livre religieux a eu pour le protestantisme un rôle essentiel. D'abord soumis face à une certaine oralité plus répandue dans les Cévennes et le Languedoc, l'écrit religieux a su trouver un public, notamment en répondant à ses besoins en terme de participation aux assemblées et à la survivance du culte privé et de la piété. Avec la guerre des Camisards ce dernier est devenu un enjeu de pouvoir, tant pour la circulation des informations que pour la préservation de la religion. Avec des hommes de plumes comme les premiers pasteurs des années 1715, l'écrit religieux connaît un essor sans précédent, entrant profondément dans les foyers cévenols et participant à la restauration du protestantisme d'une manière au moins aussi importante que l'oralité diffusée dans les assemblées clandestines depuis la l'édit de Fontainebleau. Pour autant écrit et oralité ne doivent pas être mis dos à dos, ils s'appréhendent seulement ensemble, et cette ambivalence est l'une des particularité du protestantisme au XVIII^e siècle.

Concernant le trafic du livre religieux protestant, constatons que ce dernier a toujours existé et ce dès les premières menaces pesant sur le protestantisme, et qu'avec les prédicants, les camisards et les pasteurs, ce dernier a été un vecteur de la résistance active(1685-1704) puis passive (1715-1760), mais plus encore en pénétrant la majorité des foyers protestants de ces deux régions au cour du XVIII^e siècle. Ce trafic a en parallèle nécessité la mise en place de moyens humains et matériels pour la dissimulation du livre, se complexifiant au fil du siècle, jusqu'à devenir une forme d'art et d'ingéniosité en lui même.

Les Cévennes et le Languedoc forment deux régions aux rapports particuliers avec l'écrit protestant. Leur proximité avec Lyon, Avignon et surtout la Suisse leur permet un approvisionnement de premier ordre, il en est de même pour les hommes, où les pasteurs font se former à l'étranger puis reviennent diffuser leurs paroles et leurs écrits. Ces régions ont été le théâtre de la dernière guerre de religion dans le royaume de France où le livre religieux, et surtout l'écrit sous toutes ses formes qui est un des facteurs expliquant la longue résistance de ces camisards.

Cette guerre a d'ailleurs fait l'objet d'une réappropriation dans la culture historique français, elle a certes été étudiée dans son versant littéraire par Philippe Joutard et dans son aspect imagé par Marianne Carbonnier-Burkard, mais aucune œuvre n'en fait la synthèse, malgré un colloque sur la question en 2002, ni ne s'intéresse à sa réutilisation contemporaine, dans la seconde guerre mondiale (et notamment les parallèles entre maquisards et camisards) dans le cinéma (René Allio, 1972) dans la littérature, dans la pensée protestante actuelle, ou encore dans les écoles cévenoles aujourd'hui.

Sources

Archives Nationales

La série TT : Affaires et biens protestants

Archives départementales de l'Hérault

C165 : Dossier Soulier

C170 : Archives de l'intendance du Languedoc : procès verbal des perquisitions à Valmivers

C172 : Archives de l'intendance du Languedoc : interrogatoire des prédicants

C186 : Archives de l'intendance du Languedoc : interrogatoire et procès de Camisards

C191 : Dossier Brousson

C 2811 : Archives de l'intendance du Languedoc : Police de l'imprimerie et de la librairie (1681-1734)

Bibliothèque nationale de France

*manuscrits français 21749, f°206-210 : Recueil des édits, arrêts, sentences, mémoires, déclarations, notes et extraits, qui ont servi à N. Delamare (1723) pour la composition de son *Traité de la police*, continué par Le Clerc Du Brillet, et publié en 1722-1738 (4 vol. in-fol.).*

Sites internet

www.camisard.net

www.museeprotestant.org

www.museedudesert.com

Bibliographie

DICTIONNAIRES :

ROLLAND , Pierre, *Dictionnaire Des Camisards*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1995, 331p

FOUCHÉ, Pascal, PÉCHOIN, Daniel, SCHUWER, Philippe (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002-2005, 2 volumes parus

FURETIERE, Antoine, *Le Dictionnaire Universel*, Paris, Le Robert, 1978, 3 volumes

KRUMENACKER, Yves (dir.), *Dictionnaire des pasteurs dans la France du XVIIIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008, 461p

L'HISTOIRE GENERALE DU PROTESTANTISME

BOISSON, Didier, MAGDELAINE, Michelle « Histoire des protestants et du protestantisme dans la France moderne : bilans et perspectives de recherches », *Bulletin de la Société de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, tome 150,n°1, 2004.

BOISSON, Didier, KRUMENACKER, Yves, « La coexistence confessionnelle à l'épreuve, études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France Moderne », dans *Chrétiens et Sociétés, Documents et Mémoires* n°9, 2009, p227-248

CARBONIER-BURKARD, Marianne, « Une prédication « laïque » : les prêches des prédicants du « premier Désert » (1685-1700) », dans ARNOLD, Matthieu (éd.), *Annoncer l'Évangile (XVe-XVIIe siècle). Permanences et mutations de la prédication*, Actes du colloque international de Strasbourg (20-22 novembre 2003), Paris, Cerf, 2006, p. 221-246.

COURT, Antoine, SELLES, Otto H (éd.), *Le patriote français et impartial*, Paris ; H. Champion, 2002, 463p

JOBLIN, Alain, SYS, Jacques, *Famille et spiritualité protestante*, Artois, Lettres et Civilisations Étrangères, Presses Université, 2006

LÉONARD, Émile G, *Histoire générale du protestantisme. Tome III : Déclin et renouveau (XVIIIe-XIXe siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 1964

PEYRAT, Napoléon, CABANEL, Patrick (préf), *Histoire des pasteurs du désert: depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à la Révolution française 1685-1789*, Montpellier, Nouvelles Presses du Languedoc, Protestantisme, 2002, 576p

PIDOUX , Pierre, *Le psautier huguenot*, Bâle, Édition Baerenreiter, 1962-1969

LA RELIGION EN CEVENNES ET EN LANGUEDOC

BOST, Hubert, LAURIOL, Claude (éd.), *Entre Désert et Europe, le pasteur Antoine Court (1695-1760)*, Actes du Colloque de Nîmes (3-4 novembre 1995) Paris, Champion, 1998, 397p

BOUSIGES, Richard, *une famille cévenole au XVIIIe siècle : les Bousiges*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 2007

CABANEL, Patrick, *Itinéraires protestants en Languedoc*, Montpellier, Presse du Languedoc, 2000

JOUTARD, Philippe (dir), *Les Cévennes : de la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat, 1995, 510p

JOUTARD, Philippe, « Protestantisme et univers magique : le cas cévenol » dans *Le monde alpin et rhodanien*, n°5, 1977, p145-171

JOUTARD, Philippe, « Un mentalité du XVIe siècle au temps des Lumières : Les protestants du Vivarais » dans *Dix huitième Siècle*, Paris, CNRS, n°17, 1985, p67-74

MOURS, Samuel, BOLLE, Pierre (préf), *Le protestantisme en Vivarais et en Velay : des origines à nos jours*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, Patrimoine huguenot d'Ardèche, 2001, 549p

PLENET, Michel, *Protestants et catholiques en Vivarais au XVII et XVIIIe siècles : mode de vie, mode de croire*, thèse, université Lyon 2, 2007, 2 vol, 609p

POTON, Didier, *Aux origines du protestantisme en Basses Cévennes*, B.S.H.P.F, 1983, n°4, p469-488

SAUZET, Robert, *Les Cévennes catholiques. Histoire d'une fidélité XVIe-XXe siècle*, Paris, Perrin, 2002

SOTTOCASA, Valérie, « Protestants et catholiques en Languedoc. Fragilités d'une coexistence confessionnelle à la fin du XVIIIe siècle » dans *Chrétiens et Sociétés Documents et Mémoires n° 9 : La coexistence confessionnelle à l'épreuve, Études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France moderne*, p193-226

OUVRAGES SUR LA GUERRE DES CAMISARDS

BOSC, Henri, *La guerre des Cévennes (1705-1710), d'après les archives du Dépôt de la guerre à Vincennes, les correspondances et les mémoires du temps*, Lille, service de reproduction des thèses de l'université de Lille III, 1974, 2 volumes

BOST, Charles (éd.), MAZEL, Abraham, MARION, Élie, *Mémoires inédits d'Abraham Mazel et d'Élie Marion sur la guerre des Cévennes 1701-1708*, Paris, Librairie Fischbacher, 1931

BOST, Charles, JOUTARD, Philippe (préf) , *Les Prédicants Protestants Des Cévennes Et Du Bas Languedoc, (1684-1700)*, Montpellier, Presses du Languedoc, 2001, 2 vol, 685p

CABANEL, Patrick, JOUTARD, Philippe (dir), *Les camisards et leur mémoire (1702-2002)*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2002, 278p

CARBONNIER-BURKARD, Marianne, DEBRU, Jacques, *Comprendre la révolte des Camisards*, Ouest-France, 2008, 127p

CARBONNIER-BURKARD, Marianne, *La Révolte Des Camisards*, Ouest-France, 2012, 157p

CAVALIER, Jean, *Mémoires Sur La Guerre Des Camisards*, Paris, Payot, 1973, 270p

CHABROL, Jean-Paul, *Abraham Mazel (1677-1710) Le Dernier Camisard* , Paris, Alcide, Découverte, 2009, 118p

CHABROL, Jean-Paul, JOUTARD, Philippe (préf), *Élie Marion, le vagabond de Dieu (1678-1713) : prophétisme et millénarisme protestants en Europe à l'aube des Lumières*, Aix-en-Provence, Edisud, 1999, 271p

CHALEIL, Max, *Le Sang des Justes : vie et mort de Rolland, chef camisard*, Paris, Les éditions de Paris, Littérature, 2011, 318p

COURT, Antoine, JOUTARD, Philippe (préf), *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards, sous le règne de Louis le Grand*, Montpellier, les Presses du Languedoc, 2002, 652p

CRYSTEL, Bernard, « La guerre des Cévennes ou le clergé mis à l'épreuve » dans CABANEL, Patrick et DE CHARNISAY, Paul, *Un gentilhomme huguenot au temps des Camisards*, Mialet, publication du Musée du Désert, 1935, 399p

DUBLED, Henri, « Antoine Court historiographe de la guerre des Cévennes. Comparaison avec Henri Bosc », p 63-72, dans BOST, Hubert et LAURIOL, Claude, *Entre Désert et Europe : le pasteur Antoine Court (1695-1760)* Actes du Colloque de Nîmes (3-4 novembre 1995), Paris, Honoré Champion, 1998

DUCASSE, André, *La Guerre Des Camisards : La Résistance Huguenote Sous Louis XIV*, Hachette, 1962, 251p

JOUTARD, Philippe, *Les Camisards*, Paris, Gallimard, 1976, 249p

JOUTARD, Philippe, *Journaux Camisards (1700 1715)*, Paris, Union générale d'éditions, 1965, 271p

JOUTARD, Philippe, *La Légende des Camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, 442p

L'OUVRELEUL, Jean Baptiste, CABANEL, Patrick (prés.), *Histoire du fanatisme renouvelé*, Montpellier, Nouvelles Presses du Languedoc, 2001, 408p

MOUYSSSET, Henry, *Les premiers camisards, juillet 1702*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2002, 138p

POUJOL, Robert, JOUTARD, Philippe (préf.), *Vébron, Histoire d'un village cévenol*, Aix en Provence, Edisud, 1981, 316p

PUAUX, Frank, *Origines, causes et conséquences de la guerre des Camisards*, dans *Revue Historique*, n° 129, sept-octobre 1918, p. 1-21

SUE, Eugène, JOUTARD, Philippe (préf), *Jean Cavalier Ou Les Fanatiques Des Cévennes*, Paris, Slatkine Reprints, 1980, 335p

VAN DYKE, Paul (éd.), « Les prétendues mémoires de Jeanne d'Albret : Origines, causes et conséquences de la guerre des camisards », dans *Revue Historique*, n°129, septembre-octobre 1918, p76-88

VIDAL, Daniel, *L'ablatif Absolu, Théorie Du Prophétisme, Discours Camisard*, Paris, Éditions Anthropos, 1977, 203p

VIELLES, Jean-jules, *Mémoires de Bonbonnoux, chef camisard et pasteur du Désert*, Nîmes, Lacour-Ollé, 2008, 112p

L'HISTOIRE DU LIVRE

BARBIER, Frédéric, *Histoire du livre*, 2e éd. revue, corr. et augm., Paris, Armand Colin, 2006, 366p

FURET, François (dir.), *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, Paris, La Haye, Mouton, 1965-1970, 2 volumes

MARTIN, Henri-Jean, CHARTIER, Roger (dir.), VIVET, Jean-Pierre (collab.), *Histoire de l'édition française. Tome 2 : Le livre triomphant : 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, nouvelle édition, Paris, Fayard et Éd. du Cercle de la librairie, 1990

MARTIN, Philippe, *Une religion des livres (vers 1640 - vers 1850)*, Paris, Cerf, 2003, 650 p.

MANGUEL, Alberto, LE BOEUF, Christine (trad.), *Une Histoire de la Lecture*, Arles, Actes Sud, 2000, 427p

LE TRAFIC DU LIVRE CLANDESTIN ET RELIGIEUX AU XVIII^e SIECLE

BENOIST, Cécile, *André Degoin et le livre protestant : production et diffusion d'ouvrages clandestins depuis Lyon ay dévut du XVIIIe siècle*, Villeurbanne, Enssib, mémoire de master 2 Cultures de l'écrit et de l'image, 2009

CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « La pratique réformée du culte de famille », dans *La Vie spirituelle*, mai-juin 1995, p. 307-317

DARNTON, Robert, *Édition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIIIème siècle*, Paris, Gallimard, 1991, 278p

DE NEGRONI, Barbara, *Lectures interdites : le travail des censeurs au XVIIIème siècle (1723-1774)*, Paris, Albin Michel, 1996, 383p

DULEY-HAOUR, Pauline, « La circulation d'écrits clandestins au Désert », dans *La Lettre clandestine*, n°13, 2004, p. 103-118.

KRUMENACKER, Yves, « La circulation clandestine des livres protestants au XVIIIe siècle », dans *La Lettre clandestine*, n°13, 2004, p. 85-101.

KRUMENACKER, Yves, « La place du culte privé chez les protestants au XVIIIe siècle », *Revue de l'histoire des religions*, juillet-septembre 2000, tome 217, fascicule 3, p. 623-638.

MOUREAU, François, *Les Presses Grises : la contre-façon du livre (16e-19e)*, Paris, Aux Amateurs de livre, 1988, 379p

NEGRONI (DE), Barbara, *Lectures interdites, le travail des censeurs au XVIIIe siècle, 1723-1774*, Paris : Albin Michel, 1996. - 383 p

VENTRE (Madeleine), *L'Imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'ancien Régime (1700-1789)*. Paris, la Haye, 1958.

VARRY, Dominique, « Commerce et police du livre prohibé aux foires de Beaucaire », *À travers l'histoire du livre et des Lumières. Études d'histoire du livre offertes professeur Daniel Roche par ses élèves, ses collègues et ses amis*, éditées par Frédéric Barbier et Robert Descimon, avec la collaboration de Sabine Juratic et de Dominique Varry, *Histoire et civilisation du livre : revue internationale*, tome VII, 2011, p. 85-98.

VARRY, Dominique, BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie XVIe-XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, 655 p

VARRY, Dominique, "André Degoin, imprimeur-libraire lyonnais condamné pour production d'ouvrages protestants (vers 1735)", *La Lettre clandestine*, n° 13, 2004, p. 71-84, (communication à la journée d'étude "Protestants, protestantisme et pensée clandestine", université Paris XII-Créteil, 11 juin 2004)

YARDENI, Myriam, « Contrebande et circulation des livres religieux protestants au XVIIIe siècle », dans *Le Refuge huguenot : assimilation et culture*, Paris, H. Champion, 2002, p. 177-186.

YARDENI, Myriam, « La France protestante et le Refuge huguenot », dans BIRNSTIEL Eckart, BERNAT Chrystel, *La Diaspora des Huguenots : les réfugiés protestants de France et leur dispersion dans le monde (XVIe-XVIIIe siècles)*, Paris, H. Champion, 2001, p. 27-42.

Table des annexes

ANNEXE N°1 : PORTRAIT DE CLAUDE BROUSSON.....	102
ANNEXE N°2 : LA GUERRE DES CAMISARDS (1702-1704).....	103
ANNEXE N°3 : CARTES DE LA GUERRE DES CAMISARDS	106
ANNEXE N°4 : PORTRAIT DE JEAN CAVALIER	108
ANNEXE N°5 :CARTE DU GÉOGRAPHE DU ROI, JEAN BAPTISTE NOLIN.....	109
ANNEXE N°6 : APPROBATION DE L'ALMANACH DU DIABLE (1737) .	110

ANNEXE N°1 : PORTRAIT DE CLAUDE BROUSSON



1.

*Portrait de Claude Brousson lors de son séjour en
Hollande, copie du tableau de Peter Van Bronkhorst,
Collection du Musée du Désert*

ANNEXE N°2 : LA GUERRE DES CAMISARDS (1702-1704)

LES PRINCIPAUX CHEFS DU CONFLIT

côté camisard

→ **Jean Cavalier** : (1681-1740) Principal chef camisard durant la guerre, ainsi qu'un prophète célèbre. Il est l'instigateur des plus grandes victoires des camisards comme le 14 mars 1704 à Martignargues. Sa reddition marque la fin de la guerre et entraîne l'abandon de la plupart des autres chefs camisards.

→ **Elie Marion** : (1678-1713) chef camisard qui se distingue par son éducation, il est l'un des rares à lire et à écrire parfaitement le français. Il tenta par la suite de développer le courant prophétique dans le reste de l'Europe.

→ **Abraham Mazel** : (1677-1710) prophète très célèbre en plus d'être l'un des tout premiers, il est aussi chef de guerre. Il essaya en 1709 de relancer le prophétisme en Vivarais et Dauphiné.

→ **Gédéon Laporte** : (1660-1702) l'un des rares chefs camisards n'étant pas un prophète, il a une formation militaire. Il est à l'origine du de l'assassinat du Pont-de-Montvert, mais meurt dès 1702.

→ **Pierre Laporte dit Rolland** : (1680-1704) prophète et surtout chef militaire charismatique, il est le second de Jean Cavalier. Surnommé le « *Général des Enfants de Dieu* », il résista jusqu'au bout, refusant de se rendre et mourut trahit par les siens.

côté catholique

→ **François de Langlade du Chayla** : (1647-1702) abbé et archiprêtre des Cévennes, il surveille les Cévennes depuis la Révocation et devient l'un des personnages le plus détesté des protestants par les persécutions et arrestations qu'il mettait en place. Son assassinat au Pont-de-Montvert déclenche le début de la guerre des Camisards.

→ **Nicolas Lamoignon de Bâville** : (1648-1724) intendant du Languedoc depuis 1685, il assure le lien entre Paris et les chefs catholiques sur le terrain. Connu pour sa cruauté, c'est lui qui mène les interrogatoires sur les camisards fait prisonniers.

→ **Capitaine Poul** : (?-1703) officier au passé célèbre, ayant servi en Hongrie, en Allemagne et contre les Vaudois en Piémont, il est chargé de réprimer la révolte des Camisards. Il est l'une des forces catholiques les plus efficace mais il meurt le 12 janvier 1703 au combat.

→ **Victor-Maurice de Broglie** : (1647-1727) militaire et maréchal français, il est à la tête des troupes armées du roi. Mais les nombreuses défaites catholiques qui marquent le début du conflit ont raison de lui et il est remplacé en 1703 par Montrevel.

→ **Nicolas Auguste de La Baume dit Montrevel** : (1645-1716) militaire et maréchal français qui succède à Broglie, il planifie massacres et tueries et est à l'origine du grand brûlement des Cévennes. Il soutient l'armée royale avec 3000 miquelets, des fusiliers spécialistes des terrains montagneux et qui se révèlent très efficace. Il est à son tour remplacé en avril 1704 par le maréchal de Villars.

→ **Claude Louis Hector de Villars** : (1653-1734) est envoyé en Cévennes pour mettre fin au conflit. Grâce aux manœuvres de ces prédécesseurs il parvient rapidement à briser la révolte en obtenant la reddition de Jean Cavalier.

quelques chiffres :

Il y a eu entre 7000 et 10000 camisards en deux ans, au moins 2000 sont morts (dont 1000 ont été exécutés) ainsi que 2000 prisonniers envoyés aux galères pour les hommes et à la Tour Constance de Aigues-Mortes pour les femmes.

54 % des camisards ont moins de 25 ans, 2/3 sont des artisans du textile, 1/3 bergers et ou travailleurs de la terre. Sur les 19 chefs camisards, 13 sont des prophètes.

CHRONOLOGIE DE LA GUERRE DES CAMISARDS (1702-1704)

1702

22 juillet 1702 : six jeunes sont arrêtés alors qu'ils fuyaient vers Genève. L'abbé du Chaila refuse de les libérer et veut condamner leur chef à mort.

24 juillet 1702 : durant la nuit, un groupe de huit hommes dirigé par Jean Rampon, entre dans la maison du Pont - de - Montvert dans laquelle se trouve l'abbé et les prisonniers. Les prisonniers sont libérés et l'abbé exécuté.

28 juillet 1702 : Combats au Plan de Fontmort. Arrestation d'Esprit Séguier et exécution au Pont-de-Montvert.

22 octobre 1702 : mort de Gédéon Laporte à Témélac dont la tête est exposée à Anduze

Novembre-décembre 1702 : de nombreuses escarmouches où les camisards font bonne figure et tiennent tête aux troupes adverses .

24 décembre 1702 : Jean Cavalier met en déroute les troupes d'Alès au Mas Cauvi

27 décembre 1702 : prise de la ville de de Sauve dans le Gard par les Camisards

1703

12 janvier 1703 : mort du capitaine Poul, un des plus vaillants combattants du côté catholique

14 février 1703 : Le maréchal de Montrevel remplace le comte de Broglie à la tête des troupes royales dans les Cévennes

21 février 1703 : Massacre de Fraissinet-de-Fourques, village catholique par les camisards.

6 mars 1703 : grande défaite des Camisards à Pompignan

27, 28 et 29 mars 1703 : arrestation et déportation à Perpignan des protestants de Mialet et de Saumane

1er avril 1703 : massacre des protestants se trouvant à Nîmes (près du moulin de l'Agau)

26 août 1703 : Rolland tient une des plus grandes assemblées ayant eu lieu durant la guerre des Camisards à la Combe de Bifoux près d'Anduze et met en échec les troupes royales

Septembre 1703 : déplacement des habitants catholiques des hautes Cévennes

29 septembre -14 décembre 1703 : le grand « brûlement des Cévennes » avec de nombreux massacres de protestants cévenols

1704

Février 1704 : tentative de soulèvement du Vivarais par les Camisards mais échec avec le massacre du village de Franchassis et le chef camisard Catinat est tué en Camargue.

14 mars 1704 : grande victoire des protestants à Martignargues commandés par Jean Cavalier

16 avril : Jean Cavalier est battu à Nages par le maréchal Montrevel

19 avril : découverte et destruction des cachettes d'armes, de nourritures et d'objets des troupes de Jean Cavalier

20 avril 1704 : Arrivée de Villars à la tête des troupes royales

12 mai 1704 : engagement des négociations de paix avec Jean Cavalier

13 mai 1704 : victoire de Rolland à Fontmort

Fin mai 1704 : éclatement dans les troupes des Camisards entre ceux qui veulent la paix et ceux qui continuent dans le conflit

13 août 1704 : mort de Rolland

Octobre 1704 : reddition de la plupart des chefs camisards (Couderc, Joiny, Marion) qui se rendent ensuite en Suisse

31 décembre 1704 : le dernier chef camisard se rend, c'est François Salles

quelques nouvelles tentatives de soulèvement

Mars-Avril 1705 : quelques chefs camisards reviennent de Suisse, c'est le complot des « *Enfants de Dieu* » mais sont exécutés (mort de Castanet et Catinat)

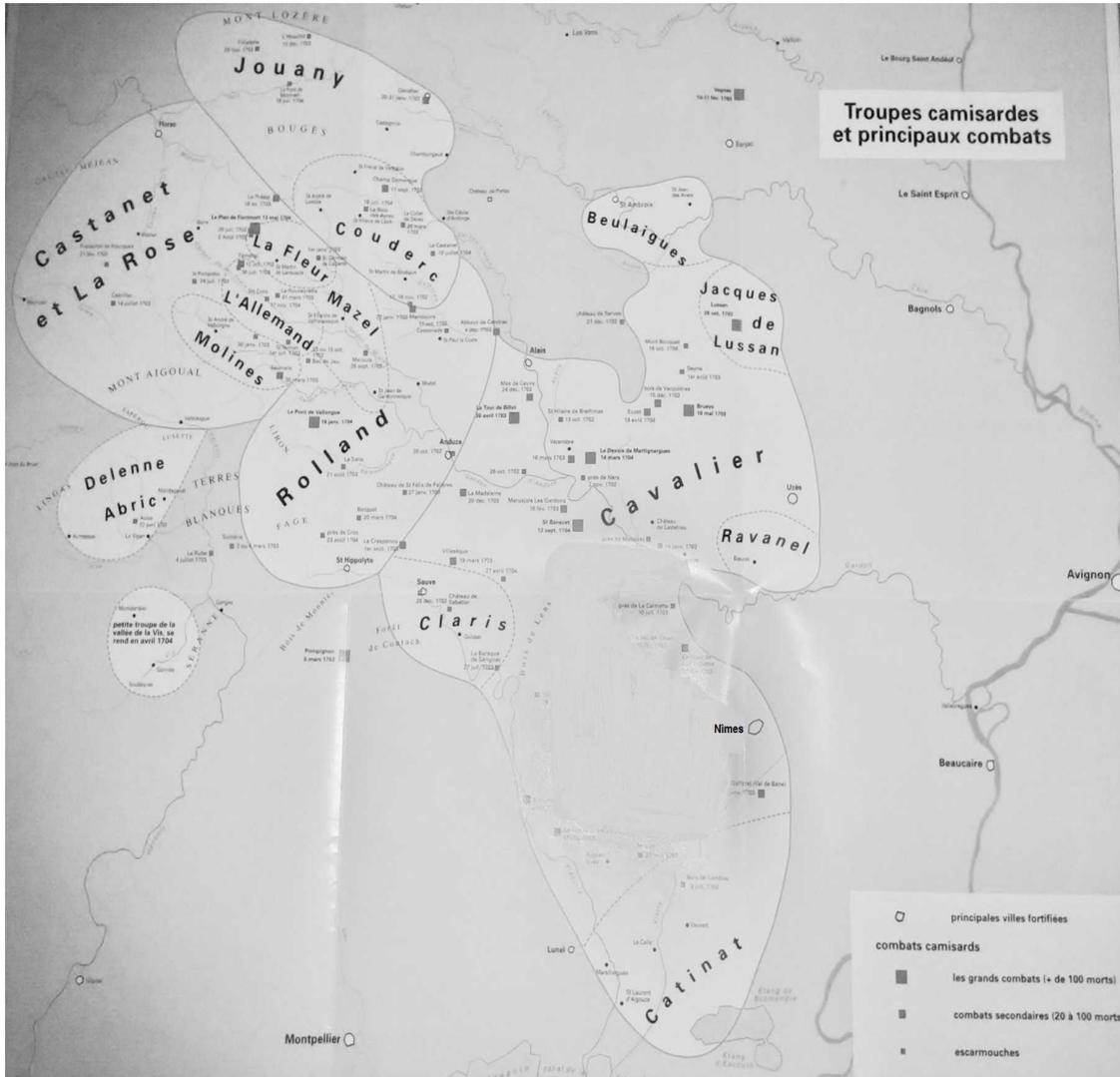
Mars 1709 : Abraham Mazel revient en France et tente de soulever le Vivarais mais échec avec la défaite de la bataille de Leyrisse le 8 juillet 1709

ANNEXE N°3 : CARTES DE LA GUERRE DES CAMISARDS



2.

Carte des principaux conflits de la guerre des Camisards de Patrick Mérienne



3.

Carte des troupes camisardes et des principaux combats, Annexe du Dictionnaire des Camisards de Pierre Rolland,

ANNEXE N°4 : PORTRAIT DE JEAN CAVALIER



4.

Portrait de Jean Cavalier

ANNEXE N°5 :CARTE DU GÉOGRAPHE DU ROI, JEAN BAPTISTE NOLIN



5.

*Les Montagnes des Sevens ou se retirent Les Fanatiques de Languedoc et les
Plaines des environs où ils font leurs courses avec les Grands Chemins Royaux
faits par l'ordre du Roy pour rendre ces Montagnes praticables sous les soins
de M. de Basville, Intendant de Languedoc, Dessinée sur les lieux par Jean
Baptiste Nolin, géographe du Roy, Paris, 1703*

ANNEXE N°6 : APPROBATION DE L'ALMANACH DU DIABLE

(1737)

LUCIFER, PAR LA COLERE DE DIEU, SOUVERAIN DES ENFERS : A tous ceux qui ces Présentes verront, grand appétit & Gousses bien garni. Notre très-cher & très-aimé Cousin, le Seigneur Asmodée , Inspecteur Général de nos Chaudières , & Controlleur ordinaire de notre bois, charbon , soufre & autres matières combustibles servant à l'entretienement d'icelles : Nous ayant remontré que pendant le long séjour que la sécheresse l'avoit contraint de faire à Paris, pour attendre l'arrivée des trains de bois, & des batteaux de Charbon qui ne pouvoient, pour cette raison, parvenir jusqu'à cette grande Ville, il avoir fait plusieurs Observations Astronomiques en forme d'Almanach, dont il désiroit faire part à nos Sujets, s'il nous plaisoit lui accorder pour cela les Privilèges nécessaires. Nous nous sommes fait présenter & lire en présence de nos Docteurs, ledit Ouvrage, où nous n'avons rien trouvé de contraire aux bonnes mœurs, au repos, ni à la Religion de cet Empire, ainsi au contraire quantité de joyeux propos, de Portraits naïfs, d'aventures galantes & singulières, qui nous promettent dans quelques années une Colonie abondante de nouveaux Sujets. A CES CAUSES, désirant favoriser ledit Seigneur Asmodée, & lui voulant aider, à se rembourser des dépenses extraordinaires qu'il a été obligé de faire depuis deux où trois ans en bois & en charbon, entendu le grand nombre de sujets dont les Guerres d'Italie , d'Allemagne & de Pologne, ont repeuplé nos États ; ce qui l'a par conséquent obligé d'augmenter le nombre de nos Chaudières ; Nous avons permis & permettons par les Présentes audit Seigneur, de faire imprimer, ledit Almanach en telle forme & caractère qu'il voudra, de le faire débiter & colporter dans toute l'étendue de notre Empire & ailleurs s'il le juge à propos , à condition néanmoins que préalablement il en sera mis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, pour la commodité des pauvres Diabes qui n'auront pas le moyen de l'acheter, & un troisième dans le Cabinet de Toilette de notre très acariâtre Épouse Dona Proserpina, qui a déjà pris en affection quantité de Dames, dont elle a vu le portrait dans cet Ouvrage. Deffendons expressément à tous Officiers, Commissaires, Exempts, Archers, Mouches, Espions & autres Diabes de cette nature, de quelque qualité ou condition qu'ils soient de troubler ledit Seigneur, dans la distribution qu'il sera faite dudit Almanach pendant toute la saison [des] Étrennes, le tout à peine de quatre vingts dix-neuf coups d'étrivières, dont la moitié sera pour le dénonciateur & le reste pour notre premier Justicier. SI MANDONS à tous nos Diabes, Diablotins & autres Officier de notre Justice, de faire pour l'exécution des Présentes tous Actes à ces nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameurs de Catins, Chartres Gauloises & Lettres à ce contraires. DONNE' au Royaume des Taupes, l'an de notre Règne le cinq mille sept cens trentes-sixième, le 21 de Décembre, & scellé de notre grand Sceau de cire bouillante.

Signé, GRIFFART.

Registré sur les Registres de la Librairie Infernale, No. 0000000000 folio blanc, le même jour que dessus.

CORNARD, Syndic.

Index

A

AMELOTE : 32
AMYRAULT : 86
ARNAUD (aumônier de la résidence de Genève) : 75
ARNAUD Étienne : 65
ARNOUVILLE (de) Machault : 70
ARZELIERS (Marquis) : 50

B

BASNAGE: 72
BAUME (La) : 57
BAVILLE : 27, 46, 54
BAXTER (historien) : 69
BENOÎT : 72
BERNIS : 74
BEZE (de) Théodore : 43
BOISSON: 27
BONBONNOUX Jacques : 45, 74
BONFILS: 27
BOSSET André : 23
BOSSUET : 34
BOST Ami: 62
BOUCAIRAN Jean de Moussac : 43
BOUDE (imprimeur toulousain) : 47
BOUDON Antoine : 85
BOURDET Antoine (boulangier de Montpellier) : 87
BOURLIE (de la) Guiscard : 59
BOUSQUET Marc Michel : 87
BROGLIE (Comte de) : 48
BROUSSON Claude : 31, 33, 34
BRUEYS David Augustin : 41, 58, 72
BRUYS François : 87

C

CALVIN : 86
CASTALION : 24
CASTANET : 47
CATINAT : 47, 82
CAVALIER (Jean) : 11, 45, 49, 51
CAVALIER DE SAUVE (Jean) : 59
CENDRAS : 43
CHABANNES (monseigneur, évêque d'Agen) : 70
CHABRIER : 65
CHAMBRUN Pineton (de) : 85, 88
CHASTANIER (imprimeur Avignon) : 59
CHAYLA François Langlade du : 37, 38, 46, 52, 59, 75
CHRETIEN Pierre : 73, 74
CLARIS : 45
CLAUDE : 86
CLIGNET : 74
COLBERT : 16
COLOGNAC : 27
CORNELIUS (penseur jésuite) : 71
CORTEIZ Pierre : 66, 70, 74, 84
COUDERC : 27
COURT Antoine : pages 63, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 84
COURT DE GEBELIN : 74
CROUZIL Pierre : 25

D

DAILLE : 27, 86
DANGEAU : 54, 58
DANIEL : 28
DAUDET Alphonse : 22
DEGOIN André : 23, 82, 83
DELORMES Suzanne : 43
DELRIEU (imprimeur toulousain) : 24, 84, 87
DESBORDES Henry : 32
DOMBRES Jean : 27
DONNADIEU : 43
DOYEN Barthélémy : 87
DRELINCOURT Charles : 24, 27, 66, 69, 83, 86, 87, 88
DUMAS (messenger) : 23
DUMAS (Sieur) : 35
DUMOULIN Pierre : 24, 28, 29, 86, 87, 88
DUPLESSIS-MORNAY : 86
DURAND Delacour : 28
DURAND Marie : 58
DUSERRE : 41
DUVERNET Matthieu Morel : 69

F

FARGE Durand : 59
FLECHIER Esprit : 41, 72
FLOTTARD David : 50
FOCQUEMBERGUES Jean : 26, 86

G

GACHES Raymond (pasteur) : 26
GARISSON Étienne : 75
GOURAND Pierre : 22
GROTIUS : 34

H

HENAULT (imprimeur toulousain) : 59
HERBIGNY (intendant lyonnais) : 21
HORARD (marchands) : 22
HUBER Marie : 87, 88
HUGUETAN (frères imprimeurs) : 24

I

INNOCENT XI (Pape) : 20

J

JANNOT Jean (imprimeur à Amsterdam) : 87
JAQUELOT Isaac : 83, 85, 87, 88
JEAN R. : 15
JOINY Nicolas : 27, 28
JURIEU Pierre : 24, 28, 29, 30, 34, 86, 88

L

LA FONTAINE Jean (de) : 87
LA PLACETTE : 83, 86, 87
LAPORTE Pierre : 39
LAPORTE Rolland : 47, 48, 52,
LE CAMUS : 34
LEGENDRE Louis : 87
LE NAIN Jean : 84
LENFANT : 88
LEONARD (Père) : 50, 51
LESSER Frédéric Christian : 87
LOUIS XIV : 14, 20, 65, 82
LOUIS XV : 65, 82
LOUVOIS : 15
LUTHER : 86

M

MALACHANE Pierre : 28
MALZAC Louis : 43
MARION Elie : 47, 59, 62
MARGER (ministre et pasteur) : 24, 75
MARTIN David : 88
MAZEL Abraham: 38, 52, 59, 62, 65, 75, 82
MERLAT Elie : 88
MICHELET Jules : 62
MIREMONT (Marquis) : 50
MISSON Maximilien : 58, 59
MONTREVEL : 52
MOREAU Louis Malo (de Saint Elier) : 87
MURAT François : 2

N

NOLIN : 55

O

OLIVETAN : 24
ORLEANS (duc de) : 65
OSTERVALD : 24, 66, 67, 86, 88
OUVREULEUL (l') Jean Baptiste : 59, 60, 72

P

PALATINAT (du) Frédéric V : 14
PARIS (de) François : 41
PELLISSON Paul : 14, 34
PENCIN (de Montgaillard) Pierre Jean François (évêque) : 56
PICTET Benedict : 85, 87, 88
PRUNES Pierre : 24

R

RABAUT Paul : 83, 85
RAVANEL : 82
RAOULX Daniel : 30
RICHELIEU (de) Louis François Armand de Vignerot du Plessis (Maréchal) : 83
REY Fulcran : 31, 34
ROCHER : 32
ROLAND : 11, 39, 45
ROMAIN Pierre : 22

S

SAURIN : 85, 87
SEGUIER : 39
SOULIER : 29, 35
SOURCHES : 54
STELLA (colporteur) : 88
SUPERVILLE : 88

T

TACITE : 87
TEISSIER : 26

V

VENETTE Nicolas : 87
VILLARS (Maréchal) : 49
VEILLAME DE VEVEY (Sieur) : 23, 75
VILLOSE Jean et Matthieu : 22
VINCENT Isabelle : 40
VIVENS : 27

W

WARENFELS (professeur de théologie à Bâle au XVII^e siècle) : 87, 88

Table des illustrations

Index des illustrations

Démolition du temple de Charenton en novembre 1685, Vitrail présent au Musée du Désert.....	15
"Nouveaux missionnaires envoyés par ordre de Louis le Grand par tout le royaume.." Lithographie en couleurs de G. Engelmann d'après un dessin fait en 1686, SHPF, Paris.....	16
Arrêt du conseil d'état du 26 février 1663 défendant le chant des psaumes aux réformés. Ouvrage de Jean Bruguier, pasteur à Nîmes, SHPF, Paris.....	17
Carte des migrations des huguenots, Musée international de la Réforme, Genève.	20
La foire de Beaucaire, XVIIIème siècle, André Basset, Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Paris.....	23
La Pratique de piété pour les fidèles qui sont privés du S. Ministère, Genève, 1685.....	26
Abraham Mazel harangue les conjurés avant l'assassinat de l'abbé du Chayla, verre coloré de Samuel Bastide du XXème siècle, musée des Vallées Cévénolles.....	39
Exécution de Séguier, plaque de verre peinte par Samuel Bastide, XX ème siècle, Musée des Vallées Cévenolles	39
Histoire du Fanatisme de notre temps, 1692, Collection du Musée du Désert, photo de Michel Caby	42
Cachette du mas de Razet, dessin de M. Laune	44
Entrée de la cachette de la maison Boissier, au Pont de Montvert.....	44
Caricature de l'intendant Basville, Amsterdam, 1691, SHPF.....	46
Rolland Laporte, serviteur de Dieu, lettre adressée au consul de Lasalle.....	48
Le combat de la Tour de Billot.....	53
Les courbes d'intérêt des gazettes étrangères pour la guerre des Camisards.....	54
Les courbes d'intérêt des journaux français pour la Guerre des Camisards.....	55
Les courbes d'intérêt générales des journaux étrangers et français pour la Guerre des Camisards.....	55
Les courbes d'intérêts des journaux suivant leur courant religieux pour la Guerre des Camisards.....	56
Feuille imprimée à Berlin en 1703, SPHF, Paris	58

Frontispice du Fanatisme renouvelé de JB L'Ouvreleul, 1704.....	60
Le théâtre sacré des Cévennes ou récit de diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la province du Languedoc, Londres, 1707, Collection du Musée du Désert, Photo de Michel Caby.....	61
Catéchisme ou Instruction dans la Religion Chrestienne par J.F Ostervald, Genève, 1702.....	67
Lecture familiale de la Bible, gravure de Samuel Bastide, XX ème siècle, collection du Musée du Désert.....	68
Premier synode du Désert aux Montèzes, gravure de Samuel Bastide, XX ème siècle, collection du Musée du Désert.....	68
Mariage au Désert, gravure de Samuel Bastide, XX ème siècle, collection du Musée du Désert.....	68
Histoire des troubles des Cévennes ou la guerre des camisards, sous le règne de Louis le Grand, Tome I, chez Pierre Chrétien, Villefranche, 1760.....	73
Miroirs servant à cacher des Bibles retrouvés dans les Cévennes pendant la période du Désert, photo de Michel Caby.....	77
Meuble de cuisine avec un double fond datant du XVIII ème siècle, collection de la SHPF.....	78
Meuble du XVIII ème siècle avec une trappe permettant de dissimuler un livre, collection de la SHPF.....	78
Bible aux marges rognées, La Sainte Bible suivie des Psaumes de David, Amsterdam, Wetstein, 1710, collection du Musée du Désert.....	79
Bible de chignon, environ cinq centimètres de hauteur, La Sainte Bible, mis en vers par J.P.J du Bois, La Haye, P.Servas, 1754 (A.T) 1753 (N.T), collection du Musée du Désert.....	80
Psautier de petite taille facile à dissimuler (environ 10-15cm de hauteur), Les Psaumes de David, Pierre Jaquier, 1753, collection du Musée du Désert.....	80
Convocation codée à une assemblée clandestine de 1725 à trois habitants du Vivarais, Collection du Musée du Désert, Photo de Michel Caby.....	81
Les lectures protestantes d'après les saisies des archives de la chambre syndicale de la librairie entre 1691 et 1791	86
Portrait de Claude Brousson.....	102
Cartes de la guerre des Camisards.....	106

Portrait de Jean Cavalier.....	108
Les Montagnes des Sevennes, Dessinée sur les lieux par Jean Baptiste Nolin, géographe du Roy, Paris, 1703.....	109

